TABLOÏD SPORTS

SAINT-LOUIS BATTU 4-3

UNE VICTOIRE GRÂCE À LAFLEUR

pages 2, 3

Il capture un saumon de l'Atlantique dans les rapides de Lachine

page A 3

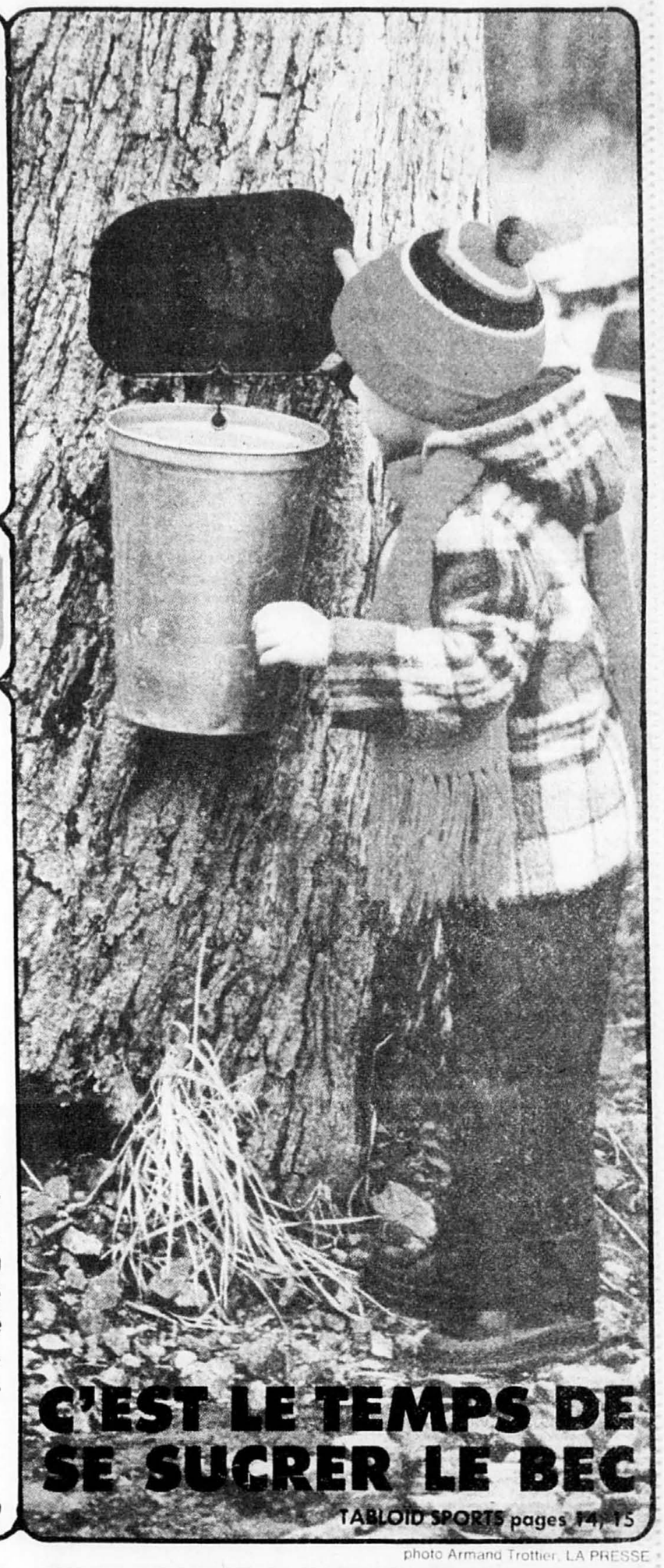

C'EST LE TEMPS DE SE SUCRER LE BEC

TABLOID SPORTS pages 14, 15

photo Armand Trottier, LA PRESSE

25 cents MONTRÉAL, VENDREDI 13 MARS 1981, 97e ANNÉE, no 61, 68 PAGES, 4 CAHIERS

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

ÉLECTIONS: 13 AVRIL

■ C'est sans doute la polarisation du vote à la suite du référendum sur la souveraineté-association qui aura poussé le premier ministre Lévesque à reporter au printemps les élections générales: l'automne dernier, elles se seraient sans doute soldées par une défaite écrasante du PQ. Ce délai aura permis au parti de se remettre à flot, et à l'Union nationale de se choisir un chef: dans une lutte à trois, rien n'est acquis à l'avance quant à l'issue du scrutin. Entre-temps, deux noms retiennent l'attention des organisateurs du PLQ quant au candidat éventuel dans le nouveau comté de Taillon, ceux de l'ex-premier ministre Robert Bourassa et de Larry Wilson, président du PLQ. Interrogé hier soir par LA PRESSE, M. Bourassa a déclaré qu'il attendait, avant de prendre une décision, qu'on lui propose effectivement cette candidature.

BOURASSA OU WILSON DANS TAILLON

page A 10

LE MONDE

LE PAKISTAN CÈDE AUX EXIGENCES DES PIRATES

page B 9

ÉDITO

LE DÉCLENCHEMENT DES ÉLECTIONS AU QUÉBEC

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

LA GUÉRILLA SE MANIFESTE DEVANT LA PRESSE ÉTRANGÈRE

■ En plein San Salvador, notre envoyé spécial Pierre Saint-Germain a été témoin d'une fusillade qui a éclaté à proximité d'un champ de tir où l'armée procédait devant la presse internationale, à une démonstration. Il semble que les rebelles aient voulu prouver qu'ils pouvaient opérer aux portes de la capitale. page B 9

BUDGET PARIZEAU

RYAN DÉNONCE LE DÉFICIT

■ La performance économique du gouvernement Lévesque a été très durement critiquée, hier, par le chef libéral Claude Ryan, dans sa réplique au discours du budget. M. Ryan a cité de nombreux indicateurs économiques qui prouvent, selon lui, que la situation du Québec s'est dégradée à tous égards durant les années de pouvoir du PQ, signalant, entre autres, qu'entre 1976 et 1981, la dette publique était passée de $5 milliards à $15 milliards.

page A 2

LA GRÈVE EST RÉGLÉE AU CAP-DE-LA-MADELEINE

REYNOLDS INVESTIRA $500 MILLIONS À BAIE-COMEAU

■ Le premier ministre Lévesque et M. David Reynolds, président du conseil d'administration de la Société canadienne de métaux Reynolds Ltée, ont annoncé conjointement hier que cette entreprise allait investir $500 millions dans l'aluminerie qu'elle exploite à Baie-Comeau. Entre-temps, le conflit qui sévissait à l'usine du Cap-de-la Madeleine de la Reynolds a pris fin, après une dispute de plus d'un an. page B 1

SOMMAIRE

Annonces classées: C 3 à C 10
Arts et spectacles: A 11 à A 14
Décès, naissances, etc.: B 8
Économie: B 1 à B 7
Êtes-vous observateur?: C 7
FEUILLETON «Shogun»: C 5
Horoscope: C 6
Jardinage: C 10
Le monde: B 9
Météo: A 2
Mot croisés: C 4
Télévision: A 12
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2

TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
— Horaires: 18, 19
— Télévision: 19
Bandes dessinées: 20
Mot mystère: 20
Mots croisés: 20
Quoi faire aujourd'hui: 18

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

14 1/4 %
intérêts versés annuellement.
Période de 1 an. Dépôt minimum $500.
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Montréal 866-9641
Sept-Îles 968-1830
Chicoutimi 549-6490
Alma 668-3391
Rimouski 724-4106
Rivière-du-Loup 862-7286
Outremont 739-32665
Québec 668-0630
Lévis 833-4450
Trois-Rivières 379-7230
Hull 771-3227
Ottawa 238-4900

Filiale à Sherbrooke—Sherbrooke Trust
75, Wellington nord 563-4011
Carrefour de l'Estrie 563-3331
Place Belvédère 563-3447

RYAN RÉPLIQUE AU DISCOURS DU BUDGET

Sous le PQ, la dette publique a augmenté de $10 milliards

■ QUÉBEC — C'est en se livrant à une très dure critique de la performance économique du gouvernement Lévesque et en faisant une très noire des-

LOUIS FALARDEAU
(de notre bureau de Québec)

cription de la situation actuelle de l'économie québécoise, que le chef libéral, Claude Ryan, a répliqué hier au discours du budget.

Il a passé en revue à peu près tous les principaux indicateurs économiques dans le but de démontrer qu'à tous égards la situation du Québec s'était dégradée au cours des années de pouvoir du PQ, et que les affirmations du ministre Jacques Parizeau voulant que la province ait fait mieux que l'Ontario n'étaient pas fondées.

M. Ryan a notamment cité les exemples suivants:

• La population du Québec a augmenté à un rythme plus lent que dans toutes les autres régions du Canada et le déficit net du mouvement migratoire y a été bien plus élevé qu'en Ontario;

• Si la situation des investissements est meilleure depuis le référendum parce que les hommes d'affaires ont repris confiance, il n'en reste pas moins, selon le chef libéral, que l'accroissement des immobilisations dans les années 76-80 a été moindre au Québec que partout ailleurs au Canada. Au chapitre des investissements privés, par exemple, le rythme d'accroissement a été de 11,8 au Canada contre 4,5 au Québec;

• Le Québec est le champion de la création d'emplois à temps partiel mais vient loin derrière l'Ontario pour les emplois à temps complet. Critiquant particulièrement les programmes OSE, M. Ryan a dit qu'il en coûtait plus cher pour faire travailler des «amis du régime» à temps partiel que pour trouver des emplois à temps complet dans le secteur privé;

• Au chapitre du chômage, l'écart Québec-Ontario s'est aggrandi de façon significative. «Le PQ, a dit M. Ryan, excelle à faire porter des drapeaux ou signer des pétitions par les jeunes de 15 à 24 ans, mais pas pour leur trouver des emplois»;

• Le Québec détient toujours le record canadien pour les jours de travail perdus à cause des grèves. Il y a moins de grèves au Québec (que sous le gouvernement précédent) comme il y en a moins au Canada. Mais en proportion le Québec reste champion.

Le chef libéral a également repris ses attaques contre les déficits sans précédent du régime Parizeau. Il a noté, par exemple, qu'entre 76 et 81, la dette publique était passée de 5 à 15 milliards de dollars, ou de $3 300 à $10 000 par famille de quatre personnes.

Rappelant les déclarations du ministre des Finances voulant que sa gestion ait été handicapée par une succession terrible, mais qu'il s'était appliqué depuis à mettre de l'ordre dans les finances de l'État, M. Ryan a cité de nombreux chiffres qui démontreraient plutôt que la situation s'est empirée.

Pour l'éducation, par exemple, Québec en 76 dépensait $1,17 là où l'Ontario dépensait $1. L'écart, selon Statistique Canada, est maintenant de $1,40 pour $1.

De la même façon, le chef libéral affirme que M. Parizeau n'a pas tenu sa promesse d'alléger le fardeau fiscal des Québécois. Comme il n'a pas réduit les effectifs réels de la fonction publique qui autaient augmenté de 7000 depuis 1976.

Il a enfin passé en revue les mesures fiscales annoncées dans le dernier budget pour noter que l'indexation annoncée ne protégeait pas le pouvoir d'achat des contribuables parce que le taux est inférieur à celui de l'inflation et que seules les exemptions, par les tables I sont indexées. Quant à l'allocation pour les mères, c'est une mesure que M. Ryan applaudit, mais il note que les chèques n'arriveront qu'en 82.

Ses critiques ont été aussi sévères sur la fiscalité des entreprises. La «taxe» de 3 p. cent pour la santé est un impôt sur les salaires qui nuira aux entreprises qui emploient beaucoup de monde ou à celles qui ne font pas de profits, alors que les entreprises qui ont les reins solides la feront supporter par le consommateur-contribuable.

Avant de terminer par l'habituelle motion de blâme, M. Ryan a aussi dénoncé le «siphonnage» d'Hydro et les «coupures s'attaquant à l'essentiel» dans les budgets de l'éducation et des affaires sociales.

EN RÉPLIQUE À RYAN

Landry fustige l'«obsession» de vouloir hausser les impôts

■ QUÉBEC — «La population est avertie, l'obsession de l'opposition officielle est de hausser les impôts alors que

LOUIS FALARDEAU
(de notre bureau de Québec)

nous nous efforçons de faire le contraire.»

C'est par cette phrase qui a des airs de slogan électoral que le ministre Bernard Landry a répliqué hier soir au chef libéral Claude Ryan.

S'inspirant de déclarations de M. Ryan rapportées par les journaux et d'affirmations antérieures de l'ex-critique financier André Raynauld, le ministre d'État au Développement économique a affirmé que la solution qu'aurait choisie M. Ryan pour abaisser le déficit aurait été d'augmenter les impôts.

Ou alors s'est amusé M. Landry, le chef libéral aurait pu imiter «le boss» (le gouvernement Trudeau) en déclarant un déficit

Le ministre Bernard Landry.

de 25 pour cent, alors que le nôtre est de 15 pour cent.

S'inspirant d'autres chiffres que ceux cités en après-midi par le chef libéral et citant de nombreuses sources qu'on ne peut soupçonner de sympathie péquiste (comme le Financial Times), M. Landry a fait l'éloge de la gestion économique du gouvernement Lévesque.

Qualifiant M. Ryan de très mauvais critique financier, il a soulevé plusieurs erreurs qu'il l'accuse d'avoir commises dans sa réplique, la plus flagrante étant peut-être d'avoir affirmé que par sa taxe sur le pétrole, le gouvernement se montrait dur pour les petits qui verront s'élever leur facture de chauffage. Or, l'huile à chauffage n'est pas taxée!

M. Landry a conclu son exposé, qui précédait tout juste l'annonce des élections, en disant qu'aucun autre espace économique n'avait aussi bien résisté que le Québec à la présente récession.

Les groupes de consommateurs n'acceptent pas que leurs subventions soient réduites

■ QUÉBEC (PC) — Dans un geste sans précédent, les groupes de consommateurs de la province ont averti l'Office de protection des consommateurs (OPC) qu'ils se refusaient à voir leurs subventions être réduites de 15 pour cent, comme le prévoit le budget déposé mardi par le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau.

Selon le budget, les sommes données en subventions passeront de $556,000, pour le budget précédent, à $462,000 dans le présent budget.

«Nous savons que la conjoncture est difficile, explique Madame Vivianne Lapierre, de la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, (FNACQ), mais les groupes craignent des coupures dans les budgets à un moment où les consommateurs ont justement le plus besoin d'organismes de protection efficaces.»

Près d'une vingtaine d'organismes ont signé le document rendu public, hier, par la FNACQ lors d'une conférence de presse à Québec. Ce document rappelle que l'un des mandats de l'OPC est de subventionner les groupes de consommateurs et insiste pour que l'OPC remplisse son mandat.

«La survie de plusieurs groupes dépend de ces subventions, poursuit Pierre Racicot, coordonnateur à la FNACQ. En plus de la diminution dont ils seront victimes, il faut aussi compter l'inflation, qui viendra augmenter les dépenses auxquelles il doivent déjà faire face», a-t-il dit.

LE SALON DU TIMBRE ET DE LA MONNAIE

QUEBEX

aura lieu les 13, 14 et 15 mars prochains, à la salle Dorée de l'Hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455 rue Peel, à Montréal.

Parmi les points d'intérêt à remarquer lors de cet événement biannuel, nous retrouvons:
— 50 des plus importants marchands de timbres et de monnaie du Canada et des Etats-Unis
— Monnaie royale canadienne d'Ottawa
— Le kiosque des Postes Canada
— Encan de monnaie en 2 sessions, préparé par la firme Albern Coins de Calgary, Alberta:
1ère session vendredi le 13 mars à 19 heures, salle Terrasse
2e session samedi le 14 mars à 19 heures, salle Terrasse
— Prix de présence quotidien
— Entrée gratuite pour tout enfant accompagné d'un adulte détenteur d'un billet.

— Heures d'ouverture: vendredi et samedi 10h a 20h
dimanche 10h a 17h

Pour information appeler 842-6825

Évitez les embouteillages du dimanche: téléphonez le samedi.

Les tarifs outre-mer pour la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, Israël et l'Irlande sont réduits de 25% le samedi.

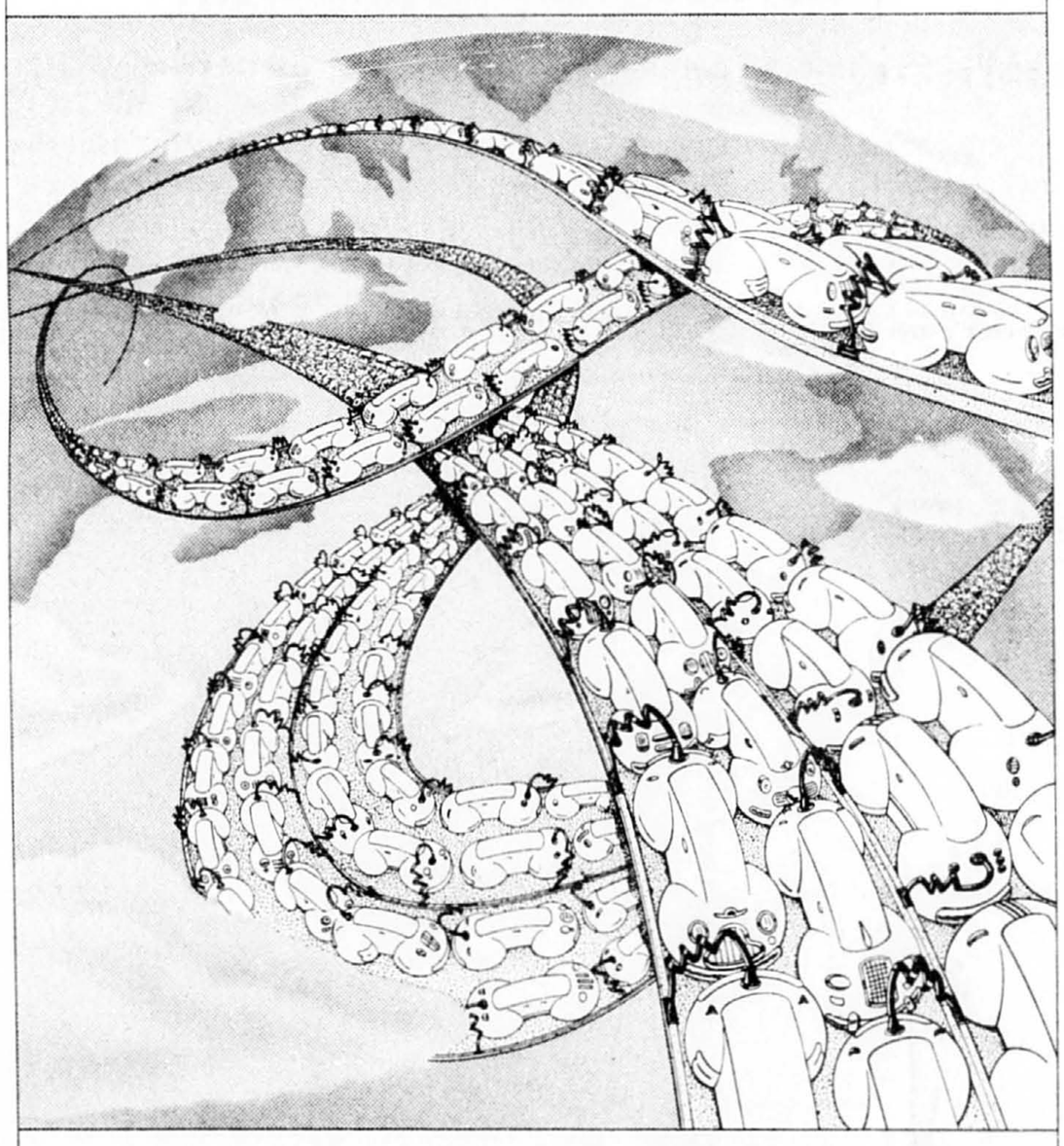

Chaque dimanche, nos circuits sont très occupés. En effet, tout le monde sait que les tarifs des appels internationaux sont réduits. Il est donc bien normal que l'on veuille téléphoner aux parents et aux amis cette journée-là. Mais saviez-vous que la même réduction est offerte le samedi? (25% du tarif régulier de semaine, de 17h le vendredi à 5h le lundi pour la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Irlande; et de 18h le vendredi à 6h le lundi pour Israel.)

Téléphonez aux êtres qui vous sont chers le samedi. Les circuits vers l'étranger sont moins encombrés, la réduction est la même que le dimanche (25% du tarif régulier de semaine) et vous ferez certainement des heureux.

Ces tarifs réduits vous sont offerts par Téléglobe Canada et Bell Canada.

LA MÉTÉO

à Montréal

La Quotidienne
Tirage d'hier
4 - 5 - 8

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: −15 Maximum: −5	
Faible neige passagère	Beau et froid

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		−18	Nuageux avec neige (5 cm)	Dégagement et froid
Outaouais		−10	Faible neige passagère	Beau et froid
Laurentides		−12	Nuageux, neige passagère	Quelques flocons
Cantons de l'Est		−10	Faible neige passagère	Quelques flocons
Mauricie		−10	Neige passagère (5 cm)	Neige et froid
Québec		−10	Faible neige passagère	Quelques flocons
Lac-Saint-Jean		−10	Neige passagère (5 cm)	Neige et froid
Rimouski		2	Faible neige passagère	Neige intermittente
Gaspésie		2	Faible neige passagère	Neige intermittente
Baie-Comeau		0	Faible neige passagère	Neige intermittente
Sept-Iles		0	Faible neige passagère	Neige intermittente

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	3	12
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	−3	8
Saskatchewan	Nuageux	Regina	−2	4
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	−4	7
Ontario	Flocons	Toronto	−6	−3
Nouveau-Brunswick	Neige	Fredericton	−8	0
Nouvelle-Écosse	Flocons	Halifax	−4	1
Ile-du-Prince-Edouard	Flocons	Charlottetown	−6	−1
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	−3	0

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	−1	6	Miami	14	28	Pittsburgh	−1	2
Buffalo	−3	1	New York	2	7	San Francisco	11	19
Chicago	−1	7	Nlle-Orléans	9	22	Washington	2	13

vers les capitales

Amsterdam	11	14	Hong Kong	18	24	Oslo	−3	1
Athènes			Le Caire			Paris	11	18
Berlin	1	3	Lisbonne	12	20	Rome	6	15
Bruxelles	7	15	Londres	10	14	Séoul	−1	11
Buenos Aires		13	Madrid	7	21	Stockholm	−2	0
Copenhague	−1	1	Moscou	−15	−4	Tokyo	4	12
Genève	9	21	Mexico	11	20	Vienne	13	17

vers les plages

Acapulco	21	34	Bermudes	12	18	San Juan		
Barbade	23	30	Nassau	17	26	Trinidad		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

** TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE

LIVRAISON À DOMICILE:	
Lundi au samedi	$2.10
Lundi au vendredi	$1.50
Samedi seulement	0.85

** TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	
Lundi au samedi	$1.75
Lundi au vendredi	$1.25
Samedi seulement	0.75

** Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines*		
CANADA	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines*		
	13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

Les retombées économiques du CF-18

■ Il y a belle lurette que nous n'avons pas eu l'occasion de parler du chasseur canadien CF-18, soit depuis la chute du deuxième appareil, en décembre dernier.

Or, le constructeur aéronautique McDonnell Douglas vient de susciter la discussion, en annonçant récemment que les retombées économiques du programme atteignaient, au 31 décembre 1980, $470 millions, soit 101.7 pour cent de plus que les prévisions de $233 millions à cet important jalon.

Je ne voudrais pas mettre en doute les chiffres avancés par la McDonnell Douglas, quoique j'aurais souhaité qu'elle fût beaucoup plus claire dans ses explications.

J'aurais aimé, par exemple, que la McDonnell Douglas précise quelle partie des retombées économiques annoncée de $470 millions s'applique exclusivement au Hornet CF-18. Car, et c'est là le «hic» de l'histoire, la période couverte par le programme aux yeux de McDonnell Douglas s'étend, avec la complicité complaisante du ministère de l'Industrie et du Commerce, du 18 mars 1977 au 31 décembre 1980. Or, c'est bien connu, le choix du gouvernement n'a été annoncé officiellement (officieusement il était fait depuis un an... il ne s'agissait plus que de le justifier!) que le 10 avril 1980. C'est donc dire que la très forte majorité des retombées économiques du chasseur CF-18 découlent en fait de commandes placées au Canada par la McDonnell Douglas pour ses DC-9 et DC-10.

Le coup était d'ailleurs prévisible. Au moment de la bataille entre le F-18 et le F-16 de la General Dynamics, j'avais maintes fois souligné que les retombées économiques du F-16 auraient été beaucoup plus valables pour le Canada, pour la bonne raison que les contrats accordés aux entreprises canadiennes par la General Dynamics n'auraient concerné que le F-16. En outre, les avantages étaient diablement plus intéressants au chapitre du transfert de la technologie.

Il est évidemment trop tard pour y faire quoi que ce soit. Mais j'espère qu'à l'avenir nos gouvernants sauront faire preuve d'un peu plus d'objectivité dans l'étude des dossiers comparatifs.

Quant à l'octroi du contrat de $34 millions consentis à l'entreprise montréalaise CAE Electronics pour les simulateurs de vols, il serait pour le moins prétentieux de l'inclure dans les retombées économiques du CF-18, tout comme il aurait été prétentieux de l'inclure dans celles du F-16, puisqu'il fallait de toute manière acquérir des simulateurs pour l'entrainement quelque fût l'avion choisi.

Et qu'on me permette de clore ce sujet en rappelant que les dés étaient tellement pipés que je faisais état dans ma chronique du 11 avril 1980 d'une rumeur (que personne ne voulait infirmer à l'époque) voulant que CAE avait déjà en poche le contrat pour les simulateurs, 11 mois avant que l'adjudication du contrat ne soit annoncée officiellement par le ministre Jean-Jacques Blais, des Approvisionnements et Services.

Un peu de télévision

L'excellente émission «La Course autour du monde», présentée le samedi par Radio-Canada est maintenant terminée. Et l'équipe de direction a réussi le tour de force de mettre au ban pendant toute la saison la consoeur Louise Cousineau, vraisemblablement parce qu'elle avait eu le courage, au printemps de 1980, de dénoncer publiquement certaines manoeuvres dans lesquelles elle avait refusé d'être impliquée. Ça lui apprendra d'être honnête avec elle-même!

Parlant de télévision, j'ai eu l'occasion de voir au cours des dernières semaines l'émission «le Brunch» à Télé-Métropole. Après avoir entendu l'animateur Serge Laprade dire, au début de saison, à quel point il était heureux d'animer une émission dont il rêvait depuis longtemps, j'ai été surpris de constater qu'il s'agissait en fait d'une prétentieuse copie conforme de «Bon dimanche», qui occupait auparavant la même place sur la grille horaire. Et avec sensiblement les mêmes visages en plus. Comme originalité, on aura vu mieux... à moins qu'on ne considère comme très originale l'idée (heureusement abandonnée depuis) d'installer un verre à champagne rempli de jus d'orange devant chaque invité...

Lévesque et Marois étaient fichés comme extrémistes par la GRC

■ QUÉBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et le ministre du Travail, M. Pierre Marois, étaient catalogués durant les années 1972 et 1973 dans les dossiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sous l'étiquette policière d'extrémistes.

Selon le quotidien Le Soleil, c'est ce qui ressort de documents internes de la GRC sur l'opération HAM, reproduits dans le rapport de la Commission d'enquête Keable.

L'opération HAM a constisté dans le vol, au cours de la nuit du 9 janvier 1973, de bandes contenant la liste des membres du Parti Québécois et des renseignements sommaires sur ceux-ci.

Selon les documents intenes, les noms de MM. Lévesque et Marois étaient fichés au dossier D-928 contenant des renseignements sur des individus présumés être des militants séparatistes extrémistes.

Deux agents de la GRC ont confirmé devant la commission que cette côte référait à des dossiers de terroristes.

Parmi les autres sujets fichés sous D-928, on retrouvait également Pierre Vallières, Francis Simard, Jacques Cossette-Trudel et Robert Comeau, ainsi que Mmes Lysiane Gagnon et Judith Jasmin.

Le saumon de l'Atlantique pêché par M. Eugène Baril mesure 31 pouces de longueur. Il était âgé de six ans. photo Réal St-Jean, LA PRESSE

UNE HISTOIRE DE PÊCHEUR VRAIE

Une première: un saumon de l'Atlantique capturé aux rapides de Lachine

■ Fait sans précédent dans lea annales de la biologie, de la pêche sportive et commerciale, tant au Québec qu'au Canada, un saumon de l'Atlantique dûment identifié par un biologiste a été capturé dans les rapides de Lachine.

Identifié par M. Vianney Legendre, icthyologiste d'envergure internationale et directeur du

PIERRE GINGRAS

Service de la recherche faunique au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche à Montréal, ce saumon de sept livres et 10 onces représente une découverte étonnante à plus d'un point de vue. «La surprise est totale pour tout le monde, dit M. Legendre. Non seulement il n'a jamais été fait mention du saumon de l'Atlantique (Salmo salar) dans l'histoire de la biologie des eaux de la région de Montréal, mais on sait que cette espèce, actuellement, ne se rend pas en amont de la rivière Jacques-Cartier sur la rive nord du Saint-Laurent et de Lauzon sur la rive sud.»

Selon le biologiste qui a publié plusieurs ouvrages sur la question, le saumon de l'Atlantique n'a jamais séjourné dans la région de Montréal à cause de la température de ses eaux durant l'été, soit plus de 21° Celcius. Toutefois, ajoute-t-il, tout indique maintenant que cette espèce est susceptible de passer quelque temps dans la région durant la saison froide.

Soulignons qu'il arrive souvent de capturer des truites brunes et arc-en-ciel qui ont été introduites avec succès dans le Saint-Laurent et plus particulièrement aux rapides Lachine, mais les captures de saumons, elles, sont plus rares. Et il s'agit dans la plupart des cas de saumons coho qui ont été introduits dans les Grands Lacs.

Un pêcheur heureux

Eugène Baril, lui, est un pêcheur heureux. Résidant de Delson et opérateur de machinerie, la nuit, dans une usine de la Rive sud, il admet pêcher près de huit heures par semaine quand le temps le lui permet, hiver comme été, et toujours au même endroit: au parc de la Côte Sainte-Catherine, en face des rapides de Lachine. Il exhibe fièrement la déclaration assermentée où sont compilées certaines données sur son saumon de même que le nom des témoins qui ont assisté à son exploit le 28 novembre dernier. «Je me considère chanceux. Je sais qu'il s'agit d'une première en biologie et j'en suis fier», confie-t-il à LA PRESSE, en nous montrant du même coup une partie de son attirail de pêche.

«Je pêche aux rapides de Lachine depuis 15 ans et toujours à gué. Je travaille uniquement quatre jours par semaine, alors j'en profite» dit-il. Pêcheur minutieux qui enregistre toutes ses prises au jour le jour dans son journal personnel, il affirme avoir capturé 42 truites à cet endroit en 1979 et autant l'an dernier. En 1980, son record annuel fut une truite brune de 7 livres et 12 onces. «Lorsque j'ai capturé mon saumon, je croyais avoir affaire à une très grosse truite ou un coho. Je l'ai mis au congélateur pour le faire identifier ultérieurement. Toute une surprise...» ajoute-t-il.

M. Baril qui dit n'avoir jamais fait de «voyage» de pêche depuis qu'il pêche le long du fleuve a lancé sa ligne cette année pour la première fois, il y a une quinzaine de jours.

«Imaginez-vous, dit-il avec enthousiasme, que ce saumon (qu'il a offert en cadeau au ministère de la Chasse et de la Pêche, précise-t-il) mesurait 31 pouces de longueur. C'était un mâle âgé de 6 ans et les biologistes ont même découvert qu'il avait vécu trois ans en eau douce, avait fravé à une occasion, avait passé deux ans en mer pour ensuite venir sauter sur mon Rappala, mon leurre préféré. «Et il était prêt à frayer à nouveau d'où sa couleur foncée».

Et Eugène Baril parle, parle et parle encore de son goût pour la pêche, de son saumon et des rapides de Lachine, qu'il faut absolument protéger. Même s'il n'en parle pas ouvertement, on sent que le projet Archipel le préoccupe. On sait que ce projet, s'il est réalisé, signifiera à toutes fins utiles la disparition des rapides de Lachine tels qu'ils existent actuellement.

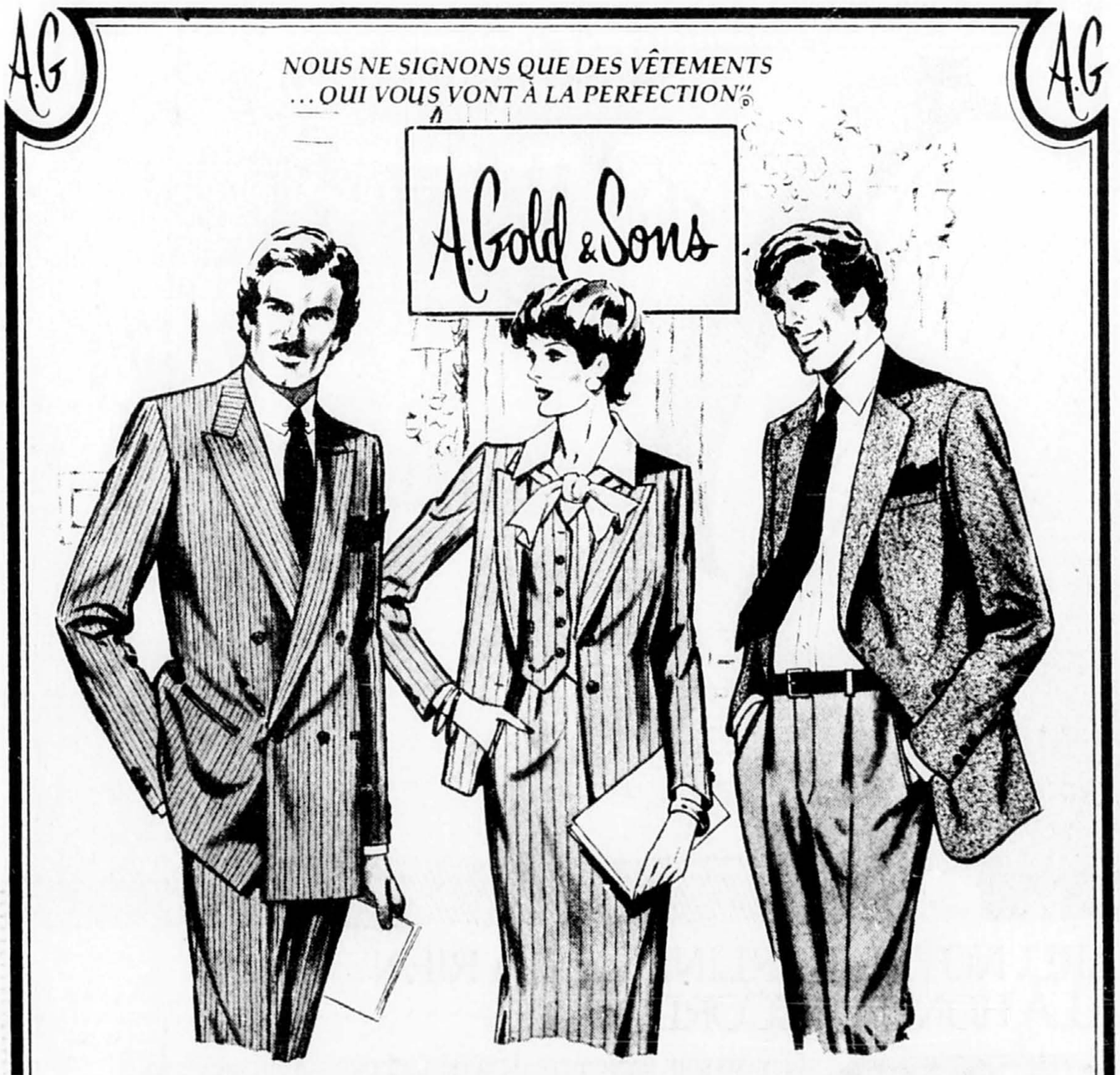

SOLDE DE COMPLETS ET DE TAILLEURS FAITS SUR MESURE TAILLÉS À LA MAIN

ORDINAIRE $350 ÉPARGNEZ $62 — **$288** — 2 POUR $570 ÉPARGNEZ $130

(supplément pour gilet et grandes tailles)

GILET $58 • VESTON SPORT $218 • PANTALON OU JUPE $78

388 o. STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL •

A.Gold & Sons®

• 960 o. STE-CATHERINE • FAIRVIEW, PTE-CLAIRE • LES PROMENADES ST-BRUNO

AMERICAN EXPRESS — CHARGEX VISA — MASTER CARD — DINER'S — CARTE BLANCHE et LA CARTE A. GOLD & SONS

COMPAREZ VOYAGEUR 2, NOTRE NOUVEAU SERVICE ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA AVEC L'AVION.

CLASSE ÉCONOMIQUE		
PRIX RÉGULIER aller/aller-retour	$55/$110 plus taxe	$20/$40
DÉPARTS	27 (pour l'ensemble des compagnies aériennes)	20 chaque jour de la semaine aux heures de pointe
TEMPS DU TRAJET d'un centre-ville à l'autre	35 min. Plus trajet centre-ville/aéroport: 40 min. Plus temps d'embarquement et de débarquement. Total: environ 1 h 45 min.	2 h 10 min selon l'horaire. Plus temps d'embarquement et de débarquement. Total: 2 h 15 min. Trois arrêts dans chaque centre-ville en plus de ceux des terminus.
CONFORT comparé à Voyageur 2	Sièges inclinables étroits. Moins d'espace pour bouger. Tables de travail. Éclairage individuel. Sièges doubles ou triples. Appuie-pieds.	Sièges inclinables spacieux et confortables. Beaucoup d'espace pour bouger. Tables de travail repliables. Éclairage individuel. Sièges simples ou doubles. Appuie-pieds.
ACCESSIBILITÉ	Trajet et frais additionnels habituellement requis à cause de l'emplacement des aéroports.	Excellente accessibilité à Montréal et Ottawa. Plus accès direct au transport en commun.

ET MAINTENANT, SEULEMENT $15 ALLER $29 ALLER-RETOUR

(Offre valable jusqu'au vendredi 3 avril 1981)

Profitez de notre offre d'essai et découvrez à moins cher tout ce que Voyageur 2 vous offre en plus. **Plus fonctionnel.** Non seulement Voyageur 2 vous emmène-t-il d'un centre-ville à l'autre en peu de temps, mais il vous offre également 3 arrêts supplémentaires dans chaque centre-ville. De plus, Voyageur 2 dessert maintenant le West-Island grâce à son nouveau terminus de Dorval. Vous n'aurez qu'à réserver la place de votre choix. Et notre horaire offre un total de 20 départs; toutes les demi-heures de 06:30 à 08:30 et de 16:00 à 18:00.

Plus confortable. Voyageur 2 possède tout ce qu'il vous faut. Des sièges inclinables confortables, amplement d'espace pour bouger, un tapis moelleux, des rideaux, un décor agréable, une section pour non-fumeurs, des tables de travail repliables, des journaux gratuits, un éclairage individuel et plus... **Plus avantageux.** Aucun mode de transport ne vous offre autant que Voyageur 2, même à prix régulier. Et maintenant, avec son prix d'essai, Voyageur 2 devient encore plus avantageux. Ainsi plus que jamais, Voyageur 2 vous offre plus que les autres.

MONTRÉAL-OTTAWA Lundi à vendredi		OTTAWA-MONTRÉAL Lundi à vendredi	
06:30	16:00	06:30	16:00
07:00	16:30	07:00	16:30
07:30	17:00	07:30	17:00
08:00	17:30	08:00	17:30
08:30	18:00	08:30	18:00

Pour les départs du terminus de Dorval, ajouter 15 minutes aux heures de départs de Montréal.

Les cartes MasterCard, Visa et American Express sont acceptées
RÉSERVATIONS: 842-5271
Renseignements: 842-2281

Voyageur 2

14 ORGANISATIONS DÉMANTELÉES

Saisie de $1 milliard de drogues aux USA

■ WASHINGTON (AFP) — Les services américains de lutte contre le trafic de drogue (DEA) ont démantelé 14 organisations implantées aux États-Unis responsables de 30 à 40 pour cent des importations de marijuana dans ce pays, a annoncé, hier, M. Peter Bensinger, administrateur de la DEA.

L'enquête a duré 22 mois. Elle a été conduite principalement par des policiers infiltrés dans ces organisations, et a permis la saisie de plus de 500 tonnes de marijuana, 420 kilogrammes de cocaïne, trois millions de doses d'amphétamines, 30 navires de haute mer, deux avions et $1 million en liquide.

La valeur des drogues saisies s'élève à plus de $1 milliard. Les 14 organisations démantelées avaient un chiffre d'affaires annuel global de $22 milliards.

L'opération, a ajouté M. Bensinger, «est la plus importante jamais entreprise aux États-Unis contre le commerce de la marijuana»; 155 personnes sont impliquées dans l'affaire, et hier après-midi, 133 d'entre elles avaient déjà été arrêtées, parmi lesquelles 30 des 45 dirigeants de ces filières.

Grève générale à Radio-Québec

■ Le sort en est jeté! Depuis minuit une minute la nuit dernière, c'est le black-out total à Radio-Québec.

Les quelque 165 techniciens à l'emploi de la société d'État ont en effet décidé, hier soir, de déclencher une grève générale illimitée parce que, d'après le principal porte-parole des employés, «aucun déblocage n'est intervenu au cours des dernières rencontres de conciliation».

DANIEL MARSOLAIS

Le président du syndicat des techniciens, Luc Chartier, a expliqué à LA PRESSE que les membres de son syndicat ont résolu de recourir à la grève générale illimitée parce que la direction de Radio-Québec n'a pas tenu ses promesses de déposer de nouvelles offres. D'après le porte-parole syndical, aucun texte nouveau portant sur les points litigieux n'a en effet été soumis, et ce malgré certaines indications contraires avancées par le conciliateur du ministère du Travail, Robert Chagnon.

Le Syndicat des employés en radiotélédiffusion, qui n'est affilié à aucune centrale syndicale, a axé ses principales demandes sur l'indexation des salaires, la sécurité d'emploi, la sous-traitance, la limitation du pigisme et la sécurité au travail. Au chapitre salarial, par exemple, le syndicat demande un rattrapage de 5 p. cent rétroactif au 20 juin 1980, date de l'expiration de la convention collective, ainsi que l'indexation au coût de la vie. Il appuie sa demande sur le fait que la dernière augmentation qui a été consentie aux techniciens était dérisoire (5.4 p. cent) et qu'elle remonte de plus au 1er juillet 1979. Quant aux demandes normatives, elles ont principalement pour effet d'accorder la primauté du travail aux techniciens de Radio-Québec.

Signalons que le dévrayage des techniciens survient quelque quatre mois après l'arrêt de travail des journalistes de Radio-Canada et a comme conséquence de priver la population francophone du Québec d'une autre source d'information télévisée. Assez curieusement, le réseau privé TVA se retrouve ainsi temporairement dans une situation où il détient de fait le monopole de l'information télévisée.

UN DISSIDENT DES PLUS CRITIQUES

Le libéral Louis Duclos juge le projet Trudeau «néfaste»

■ OTTAWA — Selon le député libéral dissident Louis Duclos, l'adoption du projet Trudeau mènera à une «guérilla judiciaire fédérale-provinciale» néfaste au bien-être des citoyens.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Dans un long discours bien étoffé et des plus critiques envers la politique constitutionnelle de son parti, M. Duclos a réfuté hier plusieurs des arguments servis par le ministre de la Justice à la défense de l'action gouvernementale.

Le geste unilatéral d'Ottawa est une «faute grave contre l'esprit même du fédéralisme, a-t-il dit, puisque cela va à l'encontre de la volonté d'une majorité des provinces. De plus, il ne répond pas à l'engagement référendaire du premier ministre du Canada à l'effet qu'on allait effectuer un renouvellement du fédéralisme.

Ce projet de résolution est à la fois «politiquement illégitime et constitutionnellement de légalité très douteuse», d'ajouter M. Duclos. Illégitime en raison de l'opposition de huit provinces représentant plus de la moitié de la population, et parce que le gouvernement n'a aucun mandat électoral pour mener cette opération.

Le député Louis Duclos.

Craignant que sa résolution ne soit jugée illégale par les tribunaux canadiens, selon lui, le gouvernement s'abrite derrière Londres pour «rendre légal ce qui pouvait être illégal à l'origine.»

Si le gouvernement fédéral persiste à suivre cette voie, a prédit M. Duclos, nous assisterons pendant de nombreuses années «à une guérilla judiciaire fédérale-provinciale à laquelle les gouvernements devront consacrer le meilleur de leurs énergies au détriment de la solution des problèmes socio-économiques des Canadiens.»

Voter contre

On ne peut que voter contre un tel projet, de dire M. Duclos, d'autant plus qu'il «circonscrit encore davantage les pouvoirs législatifs du Québec», particulièrement en matière linguistique.

Si M. Trudeau avait précisé que son projet de changement du fédéralisme allait être réduit à sa plus simple expression et même empiéter sur les droits du Québec, le résultat du référendum aurait peut-être été différent, souligne-t-il.

Pour dénouer l'impasse actuelle, M. Duclos a proposé une reprise des négociations avec les provinces dès le mois de juin. Ces pourparlers «portant uniquement sur le rapatriement» pourraient éventuellement être suivis d'un référendum et d'une deuxième conférence sur la Charte des droits.

Enfin, le député a souligné que c'est principalement en raison de l'article 23 de la charte proposée par le gouvernement qu'il s'opposait à son adoption. Celui-ci remet en cause la politique linguistique du Québec et est contraire aux intérêts des Québécois, a-t-il dit.

M. Duclos a dénoncé la faiblesse du gouvernement face à la protection des droits des minorités de langue française des provinces anglophones. Cette «timidité» dit-il est à l'opposée de l'attitude qu'il adopte pour défendre les anglophones du Québec.

Réflexion faite de dire M. Duclos, le statu quo constitutionnel est préférable au projet Trudeau.

UNE PAIX DE PLUS EN PLUS FRAGILE

Trudeau craint une longue guerre avec les USA sur les pêcheries

■ OTTAWA (d'après PC et Reuter) — Le premier ministre Trudeau a prédit hier que le Canada et les Etats-Unis connaîtraient une brève période de paix «qui pourrait être suivie d'une longue guerre», si Washington ne s'efforce pas de régler le problème de la pêche sur la côte est.

A l'occasion de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Trudeau a souligné qu'il avait fait part au président Reagan de l'amère déception du Canada devant sa décision de retirer le projet de traité sur les pêcheries de la côte est du Sénat américain. Mais, a-t-il ajouté, le Canada est prêt à accorder aux Etats-Unis un peu de temps pour proposer une alternative.

«Il y a la paix pour le moment, a-t-il dit, mais les Américains prennent des risques s'ils croient que le ministre fédéral de la Pêche, Roméo Leblanc, demeurera encore longtemps les bras croisés et continuera d'imposer des restrictions aux pêcheurs de pétoncle de la Nouvelle-Ecosse: si vous connaissez notre ministre de la Pêche vous savez qu'il n'attendra pas longtemps pour abolir les restrictions.»

Un conflit avec les sénateurs

Conscient qu'il s'adressait aux téléspectateurs américains, le premier ministre a précisé que ce n'était pas avec le président Reagan, ni avec l'ex-président Carter qu'il était en conflit, mais avec les sénateurs de la Nouvelle-Angleterre, qui ont bloqué la ratification du traité.

Il a rappelé que lors d'une visite qu'il avait effectuée à Berkeley, en Californie, il y a quelques années, les Américains avaient manifesté contre la chasse aux phoques. Mais maintenant que les pétoncles sont menacés, personne ne proteste.

«J'admets qu'un pétoncle n'est pas aussi séduisant et mignon qu'un bébé phoque», a-t-il dit en souriant.

Mercredi, le ministre des Affaires extérieures Mark MacGuigan avait affirmé qu'il n'y aurait pas, pour le moment, de guerre du poisson, car chacun des deux pays était convenu de ne pas arraisonner les bateaux de l'autre dans ses eaux territoriales.

Néanmoins, M. Trudeau a fait savoir sans ambages que le Canada n'attendrait pas indéfiniment que les Etats-Unis mettent au point un plan efficace de conservation.

Pêche effrénée

«Nous avons déjà perdu deux années, pendant lesquelles la pêche a été effrénée; attendre encore serait totalement déraisonnable.»

Entre-temps, l'agence Tass affirmait hier que le président Reagan, lors de sa récente visite au Canada, «n'était parvenu à surmonter aucune des contradictions qui marquent les rapports canado-américains».

L'agence soviétique fait notamment état de sérieuses contradictions économiques, ainsi que de divergences dans la conception des événements du Salvador et des relations Est-Ouest.

LA SURPRENANTE SUBARU. NOTRE BERLINE GL N'A RIEN À ENVIER À LA HONDA ACCORD.

La berline GL est la réponse de Subaru aux voitures compactes de luxe en provenance du Japon et d'Europe. En fait, si l'on considère son équipement, la GL coûte plusieurs centaines de dollars de moins que la plupart de ses concurrentes. Notre liste d'équipements de série est aussi complète que celle de BMW, et comprend des caractéristiques inattendues telles que la radio AM/FM, une montre numérique et un dispositif intérieur d'ouverture du coffre. Bien sûr, le tachymètre, le miroir dans le pare-soleil, les sièges inclinables, les servofreins avant à disque, la boîte à 5 vitesses et les vitres teintées sont également de série. La boîte automatique est en option. Cependant, tout ce luxe n'influence pas la consommation d'essence.* La berline GL 5 vitesses vous en donne beaucoup pour votre argent: une moyenne de 48 mpg sur route et 34 mpg en ville. Si notre berline ne vous convient pas, Subaru offre également des modèles hardtop GLF, hayon et familiale, avec les modèles hayon et familiale disponibles en 4 roues motrices ou traction avant. Rendez bientôt visite à votre concessionnaire Subaru. Il vous réserve quelques surprises agréables pour votre portefeuille!

SUBARU
LA VOITURE ADAPTÉE À NOTRE ÉPOQUE.

MODÈLES TRACTION AVANT, 5 VITESSES: Évaluation Transports Canada (L/100 km) 7.0

*Tous les modèles consomment de l'essence sans plomb. La consommation d'essence peut varier selon la vitesse de conduite, les conditions atmosphériques et la longueur du parcours. Le millage réel sur route sera probablement inférieur. Les chiffres ci-dessus sont basés sur les conversions des estimations EPA 1981, datant du 1er octobre 1980. Chaque modèle Subaru 81 est protégé par une garantie de 12 mois sans limite de distance, et par une garantie de 36 mois contre la perforation due à la rouille - voyez votre concessionnaire pour les détails.

MONTREAL
Lacordaire Auto. 7630 Lemans Street 254-3566
Coiteux Auto Papineau North of Laurier 526-3363
Subaru Montreal St. Catherines Ouest-Forum 937-4288
LAVAL
Boulevard St. Martin Auto 1430 Boulevard St. Martin 667-4960
LA SALLE
Rallye Subaru Clement and Lafleur 364-1230
MASCOUCHE HEIGHTS
Terrebonne Heights Garage Chemin Des Anglais at Hwy. 640 477-5738
LONGUEUIL
Longueuil Subaru 465 Boulevard Cure-Poirier Ouest 677-6361
LA FONTAINE
Docteur Mecano Boulevard Labelle 438-7494
VALLEYFIELD
Automobiles Valleyfield Boulevard M G R Langois 371-0322
VARENNES
Riendeau Sports Rue du Souvenir 652-2521
ST. ANNE DE BELLEVUE
Lavigne Garage 37 Rue Ste-Anne, 457-5327

LES RUES DE MONTRÉAL

JACQUES-CASAULT, avenue (1965)

En hommage à Louis-Jacques Casault (1808-1862), vicaire général et premier recteur de l'université Laval, de 1852 à 1860. Axe ouest-est, de Christophe-Colomb à Papineau, au nord de Crémazie.

•••

JEAN-BOUILLET, avenue (1965)

En souvenir de Jean Bouillet de Chassaigne (1654-1733) qui repoussa les attaques du général américain Philip John Schuyler à Laprairie (1691). Plus tard, en 1726, il fut nommé gouverneur de Trois-Rivières, puis de Montréal quatre ans plus tard. Axe nord-sud à partir de Jean-Bourdon, à l'ouest du boulevard Laurentien.

•••

JEAN-TAVERNIER, rue (1967)

En l'honneur de Jean Tavernier (1632-1660), un des premiers armuriers de Montréal, tué avec Dollard des Ormeaux au Long-Sault. Axe nord-est à sud-ouest à partir de Langelier, au nord de Beaubien.

•••

JOSEPH-NOLIN, rue (1962)

En hommage au chirurgien-dentiste Joseph Nolin (1863-1948) cofondateur de la faculté de Chirurgie dentaire de l'Université de Montréal en 1904. Axe sud-nord à partir de Pierre-de-Coubertin, à l'ouest de Georges V.

Grève des chargés de cours ou pas, l'UQAM restera ouverte

■ Si les chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal se mettaient en grève la semaine prochaine (ils en auraient le droit dès lundi), l'université demeurera ouverte pour tous les autres employés et

MARIANE FAVREAU

pour les étudiants. Toutefois, l'université n'autorisera pas la tenue de cours dispensés par des chargés de cours ou par des remplaçants.

C'est ce qu'a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, le recteur de l'UQAM, M. Claude Pichette qui attendait, dans les prochaines heures, la nomination d'un conciliateur tel que demandé par l'université.

Si les lignes de piquetage devaient gêner l'accès des étudiants ou du personnel, l'université prendra les dispositions nécessaires pour les faire «éclaircir».

D'autre part, les autorités de l'UQAM ont indiqué à quel point l'écart qui sépare les deux parties est grand, tant sur le plan monétaire que sur le plan normatif. Ainsi, l'UQAM estime à $15 millions les sommes supplémentaires qu'exigeraient les diverses demandes des chargés de cours sur une période de trois ans: hausses salariales de 63.7 p. cent; indemnité de vacances de 8.3 p. cent; décharge d'enseignement pour des représentants à toutes les instances universitaires, etc.

En plus d'entrer en conflit avec les prérogatives du syndicat des professeurs, les demandes du syndicat des chargés de cours visent, estime la direction, à donner à ses membres un statut d'employés réguliers à temps complet: accès aux fonds de recherche, perfectionnement, etc.

Qui sont les chargés de cours?

Or, la conception de l'UQAM d'un chargé de cours est tout autre: il s'agit d'un spécialiste dans son domaine engagé pour assumer une charge de travail ad hoc.

D'ailleurs, selon les statistiques de l'année 79-80, 66.7 p. cent des chargés de cours ont déclaré avoir un emploi à l'extérieur de l'université et la proportion restante compte un certain nombre d'étudiants du deuxième et troisième cycle.

De plus, 45 p. cent des chargés de cours n'ont enseigné qu'à une seule de six sessions de l'été 78 à l'hiver 80. Il n'y a que 16 p. cent des 1064 personnes recencées qui ont enseigné à quatre sessions ou plus des six sessions écoulées. L'université estime donc que le SCCUQ réclame un statut d'employé régulier à plein temps qui ne profiterait qu'à une faible majorité de ses membres.

Un vote contestable

Enfin, l'UQAM explique son recours à la conciliation tant par la lenteur des dépôts syndicaux et du processus de négociation que par la rapidité du recours au vote de grève des chargés de cours.

Avis de grève peu représentatif, juge-t-elle, puisque seuls 132 membres du syndicat sur 1959 inscrits (dont 917 actifs à la présente session) ont voté en faveur de la grève.

On s'indigne que 132 personnes puissent, par leur vote de grève, paralyser les activités de 25,000 personnes à l'UQAM.

D'autre part, comme on approche le seuil des semaines de cours nécessaires à la validation d'une session (27 semaines), un arrêt de travail des chargés de cours qui donnent 50 p. cent des cours à l'UQAM, nécessiterait sans doute des mesures spéciales pour une partie des étudiants, pour une semaine ou deux.

Aussi, les rumeurs de couloirs commencent-elles à «reporter» la grève des chargés de cours à l'automne alors que leur force de pression sera plus importante.

Les coupures en éducation sont absurdes et irréalistes selon le président de la CEQ

■ La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a qualifié hier d'absurdes et d'irréalistes les compressions budgétaires de $180 millions annoncées mardi par le ministre Jacques Parizeau dans le domaine de l'éducation.

Selon le président de la centrale, M. Robert Gaulin, la population n'a pas à subir de nouvelles réductions de services et les

MARIO FONTAINE

employés des réseaux d'enseignement n'ont pas à être réduits au chômage ou pénalisés à cause de ce qu'il qualifie «d'incurie administrative» des gouvernements.

«C'est un gouvernement illusionniste: il a l'art de jeter de la poudre aux yeux», de commenter M. Gaulin qui entrevoit déjà une multiplication des mises à pied et l'instauration de contrôles de plus en plus sévères.

La CEQ évite toutefois de parler, du moins dans le moment, de débrayages possibles pour faire fléchir le gouvernement. La première étape en sera une de sensibilisation auprès des membres, histoire de laisser à chaque syndicat adhérent le temps de déterminer combien de plumes il perdra dans l'opération.

L'ensemble des exécutifs sera convoqué la semaine prochaine pour faire le point, et un plan d'action mis en oeuvre incluant vraisemblablement des manifestations, occupations de locaux, recherche d'appuis divers, etc. La campagne électorale vient compliquer les choses à ce niveau et un porte-parole de la centrale disait douter, hier, que des gestes d'éclat soient posés d'ici la date du scrutin.

La réaction de la Centrale de l'enseignement du Québec face aux restrictions budgétaires ressemble sur bien des points à celle de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, rendue publique mercredi. Le Conseil des universités, la Commission Jean sur la formation des adultes et le Conseil supérieur de l'éducation ont aussi décrié la mesure bien que, malgré son imposition, le budget alloué à l'éducation croîtra malgré tout d'environ 10 p. cent dans l'année à venir.

Globalement, la CEQ se dit globalement déçue du budget Parizeau à qui elle reproche son approche individualiste et libérale de la société. La centrale souscrit à certaines mesures (les allocations familiales de disponibilité pour enfants en bas âge) mais regrette que l'éducation soit touchée.

De plus, elle pointe du doigt des oublis majeurs du budget, au niveau de l'accès à la propriété par exemple, ou encore à celui du chômage où on laisse croupir 300,000 Québécois.

Initiation à la parapsychologie

par
Alain Sotto

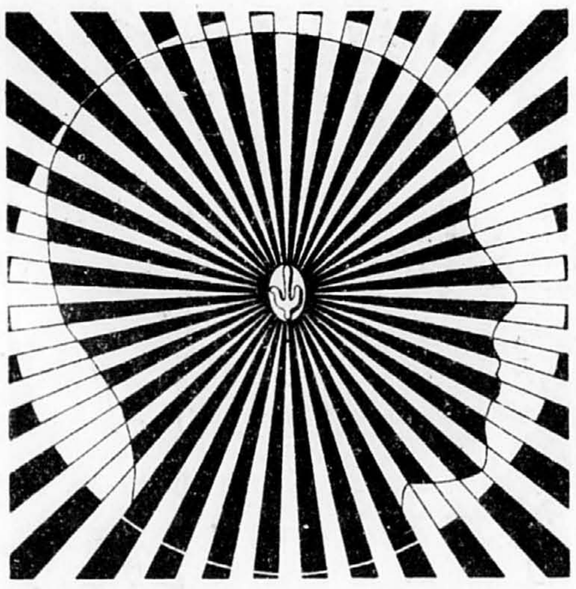

LEÇON 12

Guérisons paranormales ou psi

La définition des guérisseurs, que l'on se tienne à celle de leurs défenseurs ou à celle de leurs détracteurs, est : des hommes et des femmes qui guérissent sans avoir la qualification du médecin, et cela quelle que soit la méthode qu'ils utilisent.

Le guérisseur est la plupart du temps un être simple, sans connaissance d'anatomie ou de biologie, sans formation scientifique. Et loin de le desservir, cette ignorance rassure ceux qui s'adressent à lui, car il s'intéresse plus au malade qu'à la maladie et sait intuitivement s'adapter au patient qui est face à lui, trouvant le mot, le ton, l'attitude qui amèneront son adhésion, adhésion irraisonnée, profonde, nécessaire à toute guérison.

Le guérisseur est, ainsi que le dit le docteur Igert, un « mystique spécialisé » parce qu'il est le dépositaire de l'interprétation mystique de la maladie. Entre la foule des gens, adeptes du magique, et le guérisseur, il y a un échange continu de désirs, de croyances, et de suggestions et c'est elle, la foule, qui forge l'instrument de sa foi.

Il accepte, comme une chose allant de soi, la révélation de son don. Il croit en ses facultés, même s'il ne sait souvent comment les expliquer, et par son vocabulaire imagé, l'attrait quasi magique qu'il dégage, sa confiance en lui, il contraint le malade à un véritable acte de foi. La foi est la guérison. Le guérisseur soigne le malade, non la maladie. Le docteur Racanelli, guérisseur italien qui entreprit, après la découverte de ses facultés, ses études de médecine, l'a analysée dans sa pratique : le secret du guérisseur réside dans la communion consciente ou subconsciente avec le malade qui a foi en lui.

Maladies psychosomatiques, maladies imaginaires

Le guérisseur a donc une démarche inverse du spécialiste qui se préoccupe plus de la maladie que du malade. Or, grâce à la médecine psychosomatique, on sait que de nombreuses maladies organiques ont des causes purement psychiques et même que le tiers des gens qui consultent un médecin se plaignent de symptômes dont ce dernier ne trouve pas l'origine.

Celui qui traîne ses symptômes depuis des années, se sent abandonné par la médecine officielle, se tournera vers un guérisseur qui ne niera pas sa souffrance, l'aidera à combattre le mal dont il acceptera la réalité. Et comme le malade porte en lui autant sa guérison que sa destruction, le rôle de l'empirique sera de l'écouter, de lui donner la volonté de s'en sortir, de vivre, volonté qui est sans aucun doute un des agents capitaux des guérisons paranormales.

Si la suggestion du guérisseur, la volonté de vivre du patient, la foi qu'ils ont en la guérison expliquent la plupart des guérisons qui se rapportent à des maladies psychosomatiques : asthmes, fibromes, affections cutanées (urticaires, verrues, eczémas), ulcères de l'estomac, et à celles que certains appellent imaginaires : douleurs diverses, faiblesses, nausées, peuvent-elles à elles seules, justifier les guérisons instantanées, accompagnées souvent de réfections tissulaires ou de régénérations partielles d'organes ?

Expériences de la faculté psi en laboratoire

Le professeur Grad, biochimiste de l'Université McGill à Montréal, G.I. Paul, mathématicien et Rémi J. Cardoret, physiologue à l'université du Manitoba, testèrent les facultés de guérison d'un sujet doué et, afin d'éviter le phénomène de suggestion, expérimentèrent ses pouvoirs non sur des humains mais sur des animaux.

Ils firent une entaille, sous anesthésie locale, à 300 souris qu'ils divisèrent en trois groupes : le premier fut laissé aux soins d'Oskar Estebany, le guérisseur, le second à une personne qui ne pensait pas détenir de « talent » psi et le troisième fut livré à lui-même. Estabany prit chaque jour, pendant un quart d'heure, sa cage entre ses mains, cage recouverte de papier afin qu'il ne pût toucher les animaux. L'autre personne fit de même. Et au bout de quelques jours, les expérimentateurs constatèrent que les plaies des souris confiées à Estebany s'étaient beaucoup mieux cicatrisées que celles des deux autres groupes. Si Estebany avait réduit le temps nécessaire à la cicatrisation, les expérimentateurs reconnurent ignorer la nature de l'action exercée. Mais un fait était établi : un facteur extérieur à la suggestion entrait en compte dans la guérison paranormale. Une sorte d'énergie produite consciemment ou inconsciemment par un être humain ?

Le facteur, qu'il soit énergie ou non, permet également d'influencer la croissance des plantes. Le docteur Bernard Grad rapporte avoir réussi à accélérer leur pousse grâce à la faculté « psi ». Il arrosa des grains d'orge avec de l'eau d'une bouteille, hermétiquement fermée, sur laquelle Estebany avait posé ses mains et d'autres grains avec de l'eau ordinaire. Le résultat de longues expériences fut la croissance bien plus rapide des graines traitées à l'eau « psi ». Fait plus surprenant, quand des personnes atteintes de dépression posèrent leurs mains sur une bouteille, ainsi que le fit Estebany, la pousse des plantes se trouva très ralentie.

Énergie bioplasmatique

Grâce à l'électronographie, dérivée du procédé Kirlian, on a photographié les mains des guérisseurs et découvert, lorsqu'ils étaient à l'oeuvre, des rayonnements différents de ceux qui leur étaient habituels. Certains l'expliquent par l'émission d'énergie bioplasmatique.

Les Kirlian puis, après eux, des chercheurs de tous les pays ont photographié, filmé des centaines de personnes, enregistrant une structure lumineuse qui les enveloppait. S'il est impossible d'affirmer que celle-ci rende manifeste un rayonnement de la matière vivante, nombreux sont ceux à croire, comme le professeur Inyushin, de l'université de Kirov à Alma-Ata, à l'existence d'un corps bioplasmatique, le double ou l'aura dont parlent les sensitifs. Ce corps énergie ne serait pas un système chaotique mais un organisme complet et homogène.

La structure du « champ de rayonnement » est unique pour chaque être humain et fluctue légèrement selon ses émotions, l'état de son humeur et de sa santé, l'intensité du rayonnement étant particulièrement élevée chez les personnes aux facultés paranormales. Selon le docteur Inyushin, les différentes parties du corps émettent ces radiations avec une vivacité diverse : elles semblent plus intenses dans le cerveau. Il a constaté également un rayonnement élevé à partir du plexus solaire et des doigts.

Thelma Moss et Kendall Johnson, de l'université de Los Angeles, ont mis en évidence ce qui pourrait être un transfert bioénergétique au cours d'hypnoses et d'impositions des mains. L'intensité des halos lumineux de l'hypnotiseur et du guérisseur diminuaient alors que ceux des sujets augmentaient. Cette transmission d'énergie a été également photographiée par Douglas Dean, du College of Engineering de New York. Les doigts de la guérisseuse Ethel de Loach, qu'il étudiait, dégageaient en temps normal une luminosité bleue; lorsqu'elle se trouvait en présence d'un malade, jaillissait d'un point situé au-dessous de ses doigts, superposé à la radiation bleutée, un immense flamboiement rouge. Il est à noter que les patients du colonel Krivorokov éprouvaient une forte sensation de chaleur quand celui-ci tendait les mains à quelques centimètres de leur corps et que, si aucun examen fait par les soviétiques ne révéla de changement de température sur leurs corps ou sur celui de Krivorokov, le rayonnement de ses mains se concentrait alors en un point d'une extrême intensité.

Quel serait le processus au cours d'une guérison psi ? Le bioplasma du guérisseur enverrait de l'énergie à celui du malade. La modification du corps bioplasmatique se répercuterait au corps physique et entraînerait le rétablissement. Or cette hypothèse est celle qu'avancent des guérisseurs pour expliquer leurs dons : ils soigneraient l'aura humaine et ce serait elle qui, une fois guérie, agirait à son tour sur le corps.

Lecture dans l'aura

Certains sensitifs lisent dans l'aura l'état de santé de leurs patients grâce à sa luminosité, à sa forme, sa grandeur, ses changements de couleurs au niveau d'un organe atteint. Le psychiatre John Pierrakos a été le premier médecin à déclarer qu'il s'aidait de l'aura pour établir ses diagnostics et il lui semble même très possible de « voir » les maladies à venir, ce dont est capable Diane, une sensitive douée, étudiée par la neuropsychiatre S. Karagulla.

Les deux femmes se rendaient à la consultation d'un hôpital New Yorkais, S. Karagulla choisissait au hasard un patient dont Diane dressait le bilan de santé. On comparait alors ce qu'elle avait dit aux conclusions des médecins. Jamais sa faculté ne fut prise en défaut. Il lui arriva même de percevoir des troubles que les examens n'avaient pas révélés. Ainsi, elle déclara à un homme qu'il souffrait d'une grave affection, et elle en décrivit les symptômes, alors que les médecins l'avaient trouvé en pleine forme. Quelques mois plus tard, il était atteint de la maladie de Parkinson.

Les médecins soviétiques auraient diagnostiqué des maladies grâce à l'électronographie; ils auraient décelé des maladies à l'état latent. D'après eux, des feuilles d'un même arbre, apparemment semblables, donnent des images kirlian différentes si l'une d'elles est réellement « bien portante » tandis que l'autre va être atteinte d'une maladie, et cela même si ce n'est visible par aucun autre moyen. Et cette lecture serait identique sur les photographies des mains humaines, leur rayonnement signalant toute imminence de maladie. Les conséquences de cette hypothèse, si elle était vérifiée, serait d'une importance capitale car, avant de se déclarer, la plupart des maladies traversent une période au cours de laquelle elles ne sont pas décelables par les méthodes de dépistage actuelles.

Guérisons par la prière Guérisons à distance

Des résultats spectaculaires sont obtenus par la prière. Qui n'a entendu parler des congrégations religieuses qui, en Amérique du Nord, en Europe, au Japon et ailleurs obtiennent des guérisons par des prières en commun : suggestion ? Sans nul doute pour la plupart d'entre elles. Cependant, lorsqu'une guérison est réalisée non seulement à distance mais également à l'insu du malade, si l'on élimine l'hypothèse du hasard, il ne reste plus que celle de l'intervention du psi.

L'anglais Harry Edwards, les américains Kathryn Kullman et Oral Roberts prétendent soigner par la prière, ce que disait aussi le Padre Pio. Et pourquoi ne pas les croire puisqu'ils ont guéri des individus qu'ils n'avaient jamais vus et sans que ces derniers soient au courant de leur intervention, simplement en entretenant des relations épistolaires avec leur famille et en utilisant une photo ou un objet leur appartenant.

La prière permettrait, par concentration, d'accumuler des forces latentes et d'obtenir un transfert d'énergie sans forcément passer par un contact des corps bioplasmatiques; ou, elle libérerait l'information télépathique transmise par le guérisseur au subconscient du malade : celui-ci serait alors le promoteur de sa propre guérison.

Deux conditions : une pensée chargée d'un vif contenu émotionnel et une image sublimée, transcendée, telle que l'on soit convaincu d'atteindre le but visé. Et ces conditions seraient suffisantes pour être efficaces sans la foi qui sous-tend la prière. La conviction, si elle est profonde, est toute puissante; ce qui expliquerait qu'Ambrose et Olga Worral puissent traiter de nombreux patients sans aucun contexte religieux.

Pour certains chercheurs ainsi que pour la soviétique Alla, qui sous le contrôle du docteur Adamenko, réalise de spectaculaires performances en psychokinésie, la faculté paranormale de guérison reposerait sur la même forme d'énergie que le P.K. Alla dit être aidée par le fait de pouvoir établir une relation émotionnelle avec l'objet, par le contrôle entier de son corps et de ses pensées et par l'intime conviction qu'elle est capable de réaliser ce sur quoi elle se concentre.

Cette possibilité d'agir à distance, le chimiste américain Robert N. Miller en a démontré la réalité en laboratoire. Il demanda aux Worral d'accélérer la pousse de plantes, à près de 1 000 kilomètres de là. Au moment précis où ils sentirent leur énergie se canaliser, un appareil enregistra une accélération de la croissance des plantes de plus de 800%, et cet effet persista durant plusieurs heures.

Que peut-on conclure ?

Il faut dans le domaine des guérisons rester très prudent et ne pas crier au miracle. Tout le monde a en mémoire l'énorme controverse déclenchée par les guérisseurs philippins. En tout cas, une chose est sûre : les actions, même inconscientes, que nous pratiquons sur nous-mêmes sont les plus importantes. Elles déterminent le fait que nous restions en bonne santé ou devenions malades.

La prochaine leçon :

La conquête de l'espace intérieur : le cerveau

Cours présenté par le
collège marie-victorin
en collaboration avec le journal
la presse

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et directeur-général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Le déclenchement des élections au Québec

Le déclenchement d'élections générales au Québec pour le 13 avril ne saurait susciter beaucoup de critiques. Il y a déjà plusieurs mois que le gouvernement Lévesque aurait dû retourner devant le peuple.

Au fait, c'est dans les semaines qui ont suivi le référendum que les électeurs auraient dû pouvoir se prononcer sur l'opportunité de maintenir en place une administration dont ils venaient de rejeter la raison d'être. M. Lévesque et ses collègues ont préféré s'agripper au pouvoir.

Non seulement ont-ils tenu à compléter leur mandat comme si de rien n'était, mais ils ont cherché des excuses pour le prolonger. Ils ont prétendu alors que devant le «coup de force» que constituait le projet Trudeau de rapatriement unilatéral de la constitution, toutes les forces vives du Québec devaient pouvoir être conjuguées dans un mouvement commun de résistance à l'ennemi. Or, toujours selon eux, non seulement une campagne à ce moment-là aurait-elle signifié une sorte de vacuum du pouvoir politique au niveau provincial, mais elle aurait risqué de diviser ce mouvement de résistance.

Bien des observateurs avaient accepté cette explication avec un grain de sel. Ils étaient plutôt convaincus que le Parti québécois, bien renseigné sur sa baisse de popularité et bien au courant également du moral très bas de ses militants, cherchait tout simplement à gagner du temps. Et il semble bien que leur analyse n'était pas mauvaise, car comment expliquer autrement que le même Parti québécois ne juge plus aujourd'hui aussi essentiel de fuir tout électoralisme alors que le sort du projet Trudeau est tout de même toujours dans la balance? Si l'on croyait vraiment à cet argument en octobre dernier, on devrait y croire encore aujourd'hui.

Non, il semble bien que du côté ministériel on a fait un pari qu'on a d'ailleurs peut-être gagné. Le climat électoral apparaît plus propice aujourd'hui qu'il l'était l'automne dernier. Au surplus, le succès de sa campagne de financement a fait comprendre au PQ que le moral de ses troupes s'était amélioré et que le temps était donc venu de plonger.

D'autre part, il est bien sûr que l'adversaire qui ne cessait depuis l'été dernier de réclamer ces élections serait mal venu de prétendre maintenant qu'elles viennent trop tôt ou qu'elles le prennent par surprise.

On ne peut, de toute façon, prolonger indéfiniment un tel suspense. Une fois que les rumeurs d'élection sont quotidiennement entretenues et renforcées, il ne se fait plus guère de travail valable au niveau de la législation et de l'administration. Le gouvernement comme l'opposition règle son comportement en fonction des réactions immédiates de l'électorat. Tout débat serein devient à peu près impossible.

Seul le temps dira si le Parti québécois y aura gagné autant que semblent l'indiquer les sondages en retardant son rendez-vous avec l'électorat, mais, à ce moment-ci, il serait surprenant que les thèmes appelés à défrayer la campagne électorale soient bien différents de ce qu'ils auraient été si l'élection avait été déclenchée après un mandat normal de quatre ans.

Le gouvernement voudra sans doute faire état de ses réalisations et poser au défenseur idéal des intérêts du Québec dans le débat entourant la réforme constitutionnelle. Et ce sera de bonne guerre. Tous les relevés d'opinion ont démontré un haut degré de satisfaction de la population à l'endroit de l'administration Lévesque. Si l'attention pouvait être centrée sur ce point, le résultat du scrutin pourrait être intéressant pour les ministériels. En se présentant, d'autre part, comme le plus solide rempart contre les empiétements d'Ottawa dans le champ des compétences provinciales, il pourrait être possible aussi au PQ de faire oublier son grand projet d'indépendance qui, lui, plaît moins à l'ensemble des électeurs.

Mais, l'expérience nous enseigne que c'est plutôt l'opposition qui, généralement, parvient à imposer ses sujets de discussion une fois qu'une campagne électorale est déclenchée. Et il serait étonnant que M. Ryan et ses collègues ne mettent pas tout en oeuvre pour ramener constamment le débat sur l'option constitutionnelle du PQ. Il en aurait été ainsi l'automne dernier et, de toute façon, les résultats des dernières partielles sont là pour indiquer que les libéraux ne peuvent qu'y gagner en exploitant ce filon.

En somme, même si on a voulu retarder la rencontre décisive avec les électeurs, on devrait normalement assister à une reprise de la campagne référendaire. Certes, dans certaines circonscriptions, des enjeux locaux ou la personnalité d'un candidat en particulier sont susceptibles de brouiller les cartes, mais, dans l'ensemble, l'option constitutionnelle des partis devrait être le facteur dominant du vote qui sera donné.

Et, comme les fédéralistes voudront sans doute se montrer très prudents, il convient de s'attendre à un vote encore plus strictement polarisé qu'aux dernières élections partielles.

VINCENT PRINCE

Deux ans de prison: est-ce raisonnable?

Deux hommes pénètrent un soir dans une école et se livrent à un grandiose saccage. Dommages: $116,322.63. Ils sont arrêtés, accusés, condamnés. Sentence: deux ans de prison à l'un, 15 mois à l'autre. «Sentence raisonnable», dit le juge.

Mais qu'y a-t-il de raisonnable dans cette sentence?

Ces hommes ont déjà coûté plus de 100 mille dollars aux contribuables. En prison, ils vont maintenant en coûter peut-être 50 mille autres. Ils seront à Bordeaux, là où personne n'apprend rien si ce n'est, souvent, l'art de la récidive. On ne pense pas à leur offrir un tant soit peu de possibilité de réhabilitation: on les classe parmi les irrécupérables. Et dans quelques mois, on les libérera parce que, dira-t-on, ils auront «payé leur dette à la société». Qu'y a-t-il de raisonnable dans cette façon de punir?

Le juge n'est pas responsable du système: il ne peut que l'appliquer. Mais il serait temps que l'on se rende compte que notre système pénitentiaire n'a rien de raisonnable.

Présentement, notre justice utilise des réflexes de vengeance envers ceux qui s'opposent aux règles sociales. La société se protège contre eux en les mettant à l'écart; et elle les punit en les privant de liberté. Elle se donne l'impression d'avoir rétabli un juste équilibre. Mais pas du tout: la société, en agissant ainsi, entretient de dangereuses illusions.

Tant que cette société vengeresse ne se rendra pas compte que la solution se trouve dans la réhabilitation, elle entretiendra son mal. D'accord, certains condamnés ont prouvé qu'ils ne pourront jamais retrouver un rôle normal dans la société. Mais ils sont nombreux ceux qui pourraient redevenir utiles, efficaces même, au service des autres. Et là, ils pourraient remettre à la société un peu de ce qu'ils lui doivent.

Je sais bien que le travail des prisonniers peut être considéré comme un «cheap labor» entretenant la concurrence injuste. Je sais qu'il n'est pas facile d'organiser le travail occasionnel de certains habitués; je sais bien que les villes et leurs citoyens ont peur des maisons de transition et que les patrons hésitent à embaucher des prisonniers. Tout cela est vrai.

Mais une dette se paie en travaillant; et un homme reprend goût à la vie quand on lui donne une raison de vivre.

JEAN-GUY DUBUC

Droits réservés

L'université face au défi de la société de demain

Conférencier cette semaine à la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Paul Desmarais, président du Conseil et chef de la direction de Power Corporation du Canada, a déclaré que «le coût et le risque d'une pénurie d'énergie vont bouleverser profondément notre façon de vivre, d'une manière aussi radicale que la révolution industrielle». Nous reproduisons ici de larges extraits de sa conférence.

PAUL DESMARAIS

Il y a quelques années l'anthropologue Leslie Whyte écrivait que: «L'histoire de la civilisation devient l'histoire des progrès du contrôle que l'homme se donne de l'énergie.»

Il suffit de s'arrêter à des exemples précis pour entrevoir ce qui est en train de se produire.

Le Canada, pays immense, s'est construit le long des voies ferrées, parce que l'énergie était bon marché. Depuis le début du siècle, nous n'avons jamais craint de transporter nos marchandises sur de grandes distances. Aujourd'hui, cette vieille réalité s'estompe et demain elle aura changé de nature.

Qui aurait songé il y a même dix ans, à investir dans l'isolation de ses murs et de son toit? Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous permettre de gaspiller l'énergie.

Nos grosses bagnoles symbolisaient l'abondance de l'Amérique du Nord comparativement à la pauvreté des pays européens. Pourtant, dans cinq ans elles seront chose du passé. Pensons aux répercussions économiques et sociales de ces changements. Les grandes compagnies de l'automobile en connaissent les premiers symptômes.

Aujourd'hui, quand nous avons un problème d'affaires à régler, nous sautons dans l'avion et nous nous rendons sur place pour y faire face. Tout à l'heure, cette solution sera d'un coût exorbitant. Nous tiendrons des réunions au cours desquelles nous verrons nos interlocuteurs sur des écrans. Nous diminuerons nos déplacements. Ne pas serrer la main d'une personne, ne pas la savoir dans la même pièce quand nous transigeons, deviendra monnaie courante. Imaginez un peu les ajustements qui vous seront alors imposés, comment nos façons d'agir seront modifiées.

À moyen terme, un grand nombre d'employés travailleront depuis leur domicile. Nous aurons un choc culturel profond. Vous êtes habitués comme moi à dire: Il n'y a rien comme un tête-à-tête. Il faut travailler sur Bay Street pour sentir le pouls du marché.

Quand tout se fera à distance, songez aux répercussions sur le marché boursier, sur l'utilisation des routes, le transport en commun, l'espace à bureaux des centres-villes, les restaurants, les services tels les banques, et j'en passe.

Il y a cent ans, nos ancêtres besognaient seuls aux champs, en petite équipe. Depuis cinquante ans nous nous sommes habitués à travailler au milieu de la cohue. Imaginez un peu ce que signifie ce retour à la solitude. L'effritement du milieu de travail comme nous le connaissons. Songez à nos familles d'aujourd'hui. L'homme part le matin et il revient le soir. S'il était à la maison presque tous les jours, il est facile de concevoir les problèmes d'adaptation qu'auront à affronter les couples et les familles.

Il est possible de concevoir un scénario où la plupart des gens ne pourront plus se permettre de posséder deux résidences, car le coût de l'énergie deviendra un facteur trop onéreux.

Cette crise de l'énergie gruge déjà notre standard de vie d'année en année. Les gens ont déjà commencé à s'y adapter. Combien d'entre nous n'ont-ils pas annulé, ou retardé des vacances en Europe ou encore au soleil, parce que l'isolation de la maison, l'achat d'une minuscule automobile qui coûte deux fois plus cher qu'avant, le chauffage de la maison rognent les fonds que vous aviez pour les dépenses non essentielles.

Nous débouchons donc sur une nouvelle société dans laquelle plusieurs de nos vieilles valeurs seront battues en brèche pour être remplacées par des nouvelles qu'il nous faudra inventer. Elles nous inspirent la crainte et pourront même être occasion de panique. Il ne faut pas que ça arrive.

Pour ma part, je trouve l'aube de ces changements profonds comme un défi aussi passionnant que celui qui a vu la reconstruction de l'Europe dans les années cinquante et l'envoi d'un homme sur la Lune au cours de la décennie qui a suivi. Il exigera que nous y consacrions notre labeur et notre imagination. C'est dans le sacrifice et l'épreuve que l'homme donne le mieux sa mesure.

Les changements seront tellement importants qu'ils constitueront un défi fondamental pour toutes nos institutions, y compris l'Etat.

Déjà aujourd'hui, alors que les changements débutent à peine, nous sentons parfois la crainte et l'inquiétude s'emparer de nous. Car nous devinons que ce qui se produit maintenant sonne le réveil de transformations radicales dans notre mode de vie. Ni vous, ni l'Etat n'êtes équipés pour réfléchir avec le recul voulu à la signification de ce qui se produit. L'université, dont le mot à l'origine voulait dire à la fois **communauté** et **totalité**, doit redevenir le foyer créateur qui aidera la société qu'elle dessert à bien définir les solutions aux problèmes qui l'affronteront.

Plus le quotidien est ardu, comme c'est le cas quand nous avons une crise d'aussi grande envergure que celle de l'énergie, moins les gens ont le temps de réfléchir. Les Etats sont aux prises avec des problèmes budgétaires quasi insolubles et les entreprises voient leur rentabilité réduite.

Il se produit une espèce de phénomène qui nous agglutine à nos problèmes et nous empêche de prendre le recul voulu. C'est alors l'action improvisée, non réfléchie, qui mène aux abus.

C'est dans de telles circonstances que l'université se doit de participer plus activement à la création et à l'invention d'outils qui nous permettent de bien vivre dans un nouvel environnement. Si nous n'avons pas d'institutions qui veillent jalousement à ce que les transformations qui se font soient pour le bien-être des citoyens, nous risquons, au cours du chambardement qui s'en vient, d'assister à l'effritement de nos libertés. Or, selon moi, l'université peut et doit jouer ce rôle.

Elle devra être présente à la formulation de solutions à l'ordre social bouleversé par la crise énergétique. Si les universités sont entièrement financées par l'Etat, elles seront menacées de perdre leur indépendance. L'Etat en crise tolérerait difficilement la critique et des solutions qui contrent les vues du pouvoir politique.

Il est donc absolument essentiel qu'elles obtiennent une partie de leur financement du secteur privé et de tous les citoyens, si nous voulons leur préserver cette indépendance et l'esprit novateur que nous sommes en droit d'exiger.

C'est donc dans cet esprit que j'ai accepté de présider la campagne de souscription de $24 millions de l'Université de Montréal.

J'ai déjà approché plusieurs grandes entreprises qui, en majorité, partagent mes préoccupations (...). A titre d'exemple, je vous fais part d'une société de l'Ouest qui a contribué pour $100,000 à l'Université.

La contribution des grandes corporations est toujours prise pour acquise dans les campagnes de souscription. Malheureusement, dans notre milieu nous oublions trop fréquemment que la majeure partie de la vie économique provient de la petite et moyenne entreprise. Celles-ci de leur côté ont tendance à se dire qu'une contribution de $100 ou $1,000 est inutile et trop onéreuse. Il faut se rendre à l'évidence que les changements qui viennent nous touchent tous, grands et petits. A moins que nous n'ayons le bénéfice de la pensée constructive et novatrice des universités, nous risquons fort de nous retrouver dans une structure sociale chancelante.

J'adresse également la même remarque à tous les citoyens. L'Université a besoin de vos dons, si petits soient-ils. Avez-vous songé que si un million de personnes donnaient chacune $24, soit $2 par mois pendant un an, nous atteindrions immédiatement notre objectif. Je demande donc à ceux qui cueillent des fonds de convaincre les gens, qu'ils soient de l'université ou non, de contribuer autant qu'ils le peuvent afin de permettre aux universités de jouer leur rôle essentiel.

L'Université de Montréal, c'est notre affaire à tous. Nous devons tout mettre en oeuvre pour qu'elle assume ses énormes responsabilités, les responsabilités de notre lieu de haut savoir.

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 13 MARS 1981

LES ILLUSIONS DU POUVOIR
BARBERIS/DROUILLY
Les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque
Maintenant en librairie
EDITIONS SELECT

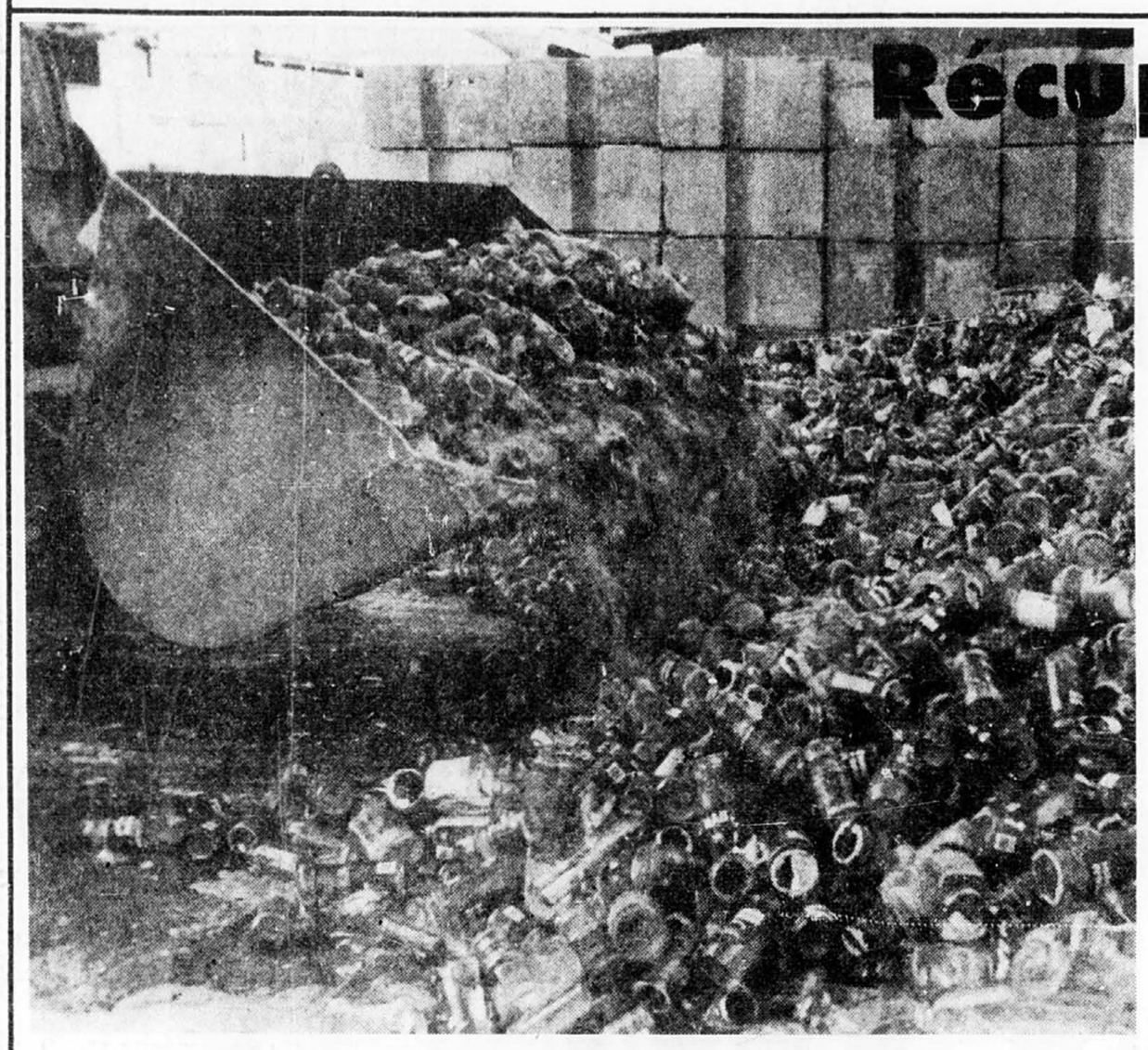

Récupération et recyclage

Pourquoi un congrès sur la récupération et le recyclage des ordures? (1) Pourquoi le ministre de l'Environnement, Monsieur Marcel Léger, a-t-il senti la nécessité de réunir en un même lieu les industries, les municipalités et les récupérateurs à la source?

Comme consommateurs, habitués à regarder la vie passer devant soi sans agir, à la regarder se détériorer sans intervenir, sinon au dernier moment, on peut demeurer insensibles à cette initiative gouvernementale.

Quand deviendrons-nous une société responsable de notre environnement? Quand allons-nous agir pour nous donner une saine politique de gestion de l'environnement? Si seulement le mal du gaspillage ne touchait que nos valeurs! Malheureusement, il touche également nos rivières, nos forêts, notre air et notre santé.

Personnellement, nous nous interrogeons beaucoup sur l'avenir de notre société, d'autant plus que les discussions qui ont eu lieu pendant le congrès auraient davantage porté sur les aspects économiques du recyclage que sur ceux qui concernent la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources. D'après Jean-Pierre Bonhomme, «En somme on s'est pratiquement arraché les vidanges de la nation, pour rentabiliser l'entreprise, ou pour créer des emplois» (2).

Pourtant, lorsqu'on examine les objectifs du colloque qui étaient de dégager les grandes orientations d'une politique de récupération et de recyclage afin de préparer la venue d'une société de conservation; lorsqu'on relit les quinze problématiques qui étaient présentées dans les ateliers de discussions et qui orientaient clairement vers des remises en question de nos habitudes de production et de consommation, on est en droit de se demander pourquoi les aspects économiques ont prédominé le colloque.

Nous pensons que l'explication est simple et qu'il ne faut pas chercher midi à quatorze heures. Il faut le dire sans ambages: il y a plusieurs intérêts en jeu et des intérêts économiques d'importance! Le ministre Léger a reconnu ce fait en déclarant que le gouvernement a pris un grand risque en convoquant à un congrès les grands producteurs industriels et les récupérateurs sans but lucratif qui cherchent à établir une société de conservation par opposition à une société de gaspillage. Mais nous pensons que nous en sommes à un moment ou ce dialogue doit s'engager une fois pour toutes et doit se maintenir. Nous ne pouvons que féliciter le gouvernement pour avoir pris une telle initiative.

Et comme le soulignait si justement Jean-Pierre Bonhomme: «Le gaspillage des vidanges (...) n'est qu'un aspect du grand gaspillage territorial dont le Québec est actuellement le théâtre.» (2) Il ne faudra donc jamais oublier de toujours resituer le problème des déchets dans l'ensemble plus vaste que forme l'environnement pour ainsi amener les organisations industrielles, politiques et sociales à donner de la perspective à leur action; les amener à créer des liens entre elles et à mettre en commun leurs efforts; les amener à dépasser leurs particularités économiques et à ajouter une éthique environnementale. A ce moment-là, nous pourrons parler d'un vaste mouvement de changement vers une société de conservation.

Robert LAGRANGE
et Marilyn LASSIRE
Participants au colloque

1) Le congrès s'est tenu au cegep de Maisonneuve les 13, 14 et 15 février 1981.
2) Jean-Pierre Bonhomme, «Le mal québécois du gaspillage touche au coeur de nos valeurs», LA PRESSE, 21 février 1981.

On a choisi à la légère l'emplacement du futur siège social d'Hydro-Québec

(...) Hydro-Québec annonce au début de 1980 son intention de construire un nouveau siège social et, un peu plus tard, le public apprend qu'il sera construit dans le quadrilatère formé par les rues Jeanne-Mance, Sherbrooke, Président-Kennedy et Saint-Urbain.

A la lecture de l'information diffusée, force est de constater que les études de localisation pour le choix du site furent de très courte durée et s'avèrent très préliminaires.

L'entreprise justifie sa localisation compte tenu de ses intérêts propres mais ne présente aucune étude sérieuse portant sur d'autres sites éventuels et principalement sur les impacts du choix de la localisation, sur le milieu urbain directement ou indirectement touché ou sur le tissu urbain bâti.

Il est utile de préciser qu'il s'agit d'un projet de construction d'un complexe à bureaux d'une envergure semblable à celle de la Place Ville-Marie. Le projet aura donc une influence déterminante sur l'orientation du développement du centre-ville de Montréal. Une étude de tous les impacts positifs et négatifs d'un tel projet doit être menée pour éviter des désastres vécus et toujours vivants d'une dépopulation de quartier suite à un vaste projet de développement; rappelons-nous la douloureuse expérience issue de la construction du complexe de Radio-Canada dans l'est de la métropole.

Hydro-Québec dans le choix du site du nouveau siège social a pris en compte seulement ses besoins sans analyser toutes les facettes de la problématique. Il faut dénoncer le peu de sérieux des études présentées et la facilité dans laquelle risque de sombrer l'entreprise gouvernementale!

Hydro-Québec ne ménage ni son temps ni nos sous pour mener à bien des études d'impact des équipements à implanter sur la Côte-Nord, à la Baie d'Hudson ou à la Baie de James. Pourquoi ne pas adopter la même «sagesse» pour la localisation d'un vaste édifice au centre-ville?

La construction du nouveau siège social sur le site choisi risque de présenter de nombreux problèmes aux résidants et usagers de la zone environnante; perte de vie de quartier, mobilité, circulation, sécurité, pressions sur le marché du logement dans le quartier Milton-Parc, etc.

Hydro-Québec assume mal son rôle social et économique dans le choix du site pour le nouveau siège social en ne consultant pas, *préalablement à la décision*, tous les intervenants concernés.

Dans la conjoncture économique actuelle de l'économie montréalaise et du développement du centre-ville, la localisation du nouveau siège social d'Hydro-Québec présente une occasion privilégiée pour récupérer et mettre en valeur des zones sous-utilisées du centre-ville et ouvrir un nouvel axe de développement offrant moins d'impacts négatifs potentiels pour les résidants et usagers de la zone choisie.

Une entreprise québécoise de l'envergure d'Hydro-Québec qui fait la fierté des Québécois se doit de faire participer le plus grand nombre d'intervenants possible dans le choix de son nouveau siège social et exposer sa décision en précisant tous les aspects de la problématique.

Daniel Pilon
Montréal

Plaidoyer pour le maintien du droit de grève dans le secteur public

Depuis quelques mois, il est fortement question de l'abolition prochaine du droit de grève dans le secteur public. Face à cette menace, le mouvement ouvrier n'a pas tardé à amorcer la riposte dans le but de sauvegarder cet acquis pour lequel les travailleurs de la santé et des services sociaux ont mené des luttes dans le passé.

Le présent propos, rédigé à l'issue du congrès du Conseil central du Sud-Ouest (CSN) au cours duquel des camarades syndiqués ont débattu de la question, se veut un plaidoyer en faveur du maintien du droit de grève dans le secteur public. L'objectif est de tenter de démontrer que le droit de grève ne va pas à l'encontre des intérêts de la population. Au contraire — nous en sommes persuadés — les luttes du passé nous incitent à affirmer que l'exercice de ce droit fondamental a eu et continue d'avoir des effets bénéfiques pour les bénéficiaires et usagers, et ce, en termes de quantité et surtout de qualité des services. Sans compter les résultats heureux, au plan économique, pour le monde ouvrier québécois. Notre point de vue va dans le même sens que celui de M. Norbert Rodrigue, président de la CSN, qui déclarait récemment que les travailleurs des affaires sociales ne sont pas les responsables de la dégradation de la qualité des soins. «Les travailleurs de la santé, notait M. Rodrigue, en sont les victimes au même titre que les usagers des hôpitaux, des centres d'accueil, des centres de services sociaux, des CLSC».

Il nous apparait clairement que le droit de grève représente, pour la population, la meilleure garantie du droit à la santé et à des services de qualité.

Les véritables responsables de la détérioration des soins, ce sont les gouvernements qui gèrent les finances publiques. Ils tentent par tous les moyens de rentabiliser le secteur de la santé. Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, se vante d'avoir «épargné», depuis 1977, la somme de $300 millions grâce à une politique de compression des budgets des établissements.

Le gouvernement au pouvoir a poursuivi, voire même accéléré, la politique du gouvernement Bourassa en abolissant 3,000 postes et fermant 5,000 lits dans les hôpitaux depuis 1976.

C'est précisément contre ces attaques que se battent les travailleurs de la santé.

A Montréal, les hôpitaux sont bondés à tel point que les malades sont placés dans les corridors; les patients attendent des heures durant avant de recevoir des soins à l'urgence. Régulièrement, la télévision et les journaux font écho à des scènes de ce genre. Est-ce que ce sont les travailleurs qui sont responsables de cette situation? Non!

Subtilement, dans le but évident de restreindre l'exercice du droit de grève, le gouvernenent Lévesque projetterait de créer une Commission des services essentiels. Cet organisme (soi-disant neutre) aurait pour mandat d'établir la proportion des services essentiels juges nécessaires pour chacune des institutions. Il s'agit là — à n'en pas douter — d'une tactique ayant pour objectif de rendre la grève complètement inefficace.

En résumé, il ne faut pas compter sur les politiciens et leurs gérants (directions des établissements) pour garantir aux contribuables des services de premier ordre. Le P.Q., les libéraux, les unionistes, les créditistes s'entendent à merveille sur ce point: il faut briser l'offensive syndicale.

A notre avis, ce sont les travailleurs de la santé et des services sociaux qui peuvent le mieux déterminer, dans l'intérêt de la population, les services essentiels à maintenir durant les grèves. D'ailleurs, ils se sont bien acquittés de cette tâche lors du dernier Front commun puisque le rapport du comité sur les services essentiels en a fait un bilan positif.

Yvon BOUCHER
Membre du Syndicat des Travailleurs du CLSC, Seigneurie de Beauharnois (CSN)

Non aux politiques keynésiennes

Je crois qu'il est de plus en plus évident que l'approche économique presque exclusivement keynésienne pratiquée successivement par les budgets libéraux depuis 1972 est en train de réduire le niveau de vie de pratiquement tous les Canadiens.

Les politiques de Lord Keynes étaient énormément innovatrices et utiles à l'époque jusqu'à ce que l'inflation et le chômage deviennent au cours des années 1960, des problèmes économiques d'égale importance. Depuis lors, leurs applications au Canada et ailleurs ont été converties en un mandat pour les gouvernements de «dépenser et dépenser, imprimer et imprimer, élire et élire».

A titre d'exemple, le récent budget du ministre des Finances MacEachen parle de lutte contre l'inflation, mais est clairement rédigé de façon à ce que la plupart des Canadiens ne puissent remarquer la relation de cause à effet des prix et des taux d'intérêt qui montent, d'un déficit budgétaire qui s'accroit, d'un taux élevé de chômage, de la perte d'investissement (particulièrement dans l'industrie énergétique), d'une balance des paiements encore plus déficitaire, d'un dollar dont la valeur diminue, d'une part, et la marée de monnaie nouvellement imprimée par la Banque du Canada à la demande d'Ottawa pour faire face à la dette gouvernementale toujours croissante, d'autre part.

Le Britannique Harold Wilson a appliqué plusieurs stimulants keynésiens bien connus afin de plaire à la population et gagner l'élection de 1974. Son déficit budgétaire a atteint rapidement huit pour cent du PNB; l'inflation, le niveau de vingt-cinq pour cent; et le chômage, des sommets fabuleux.

En moins de deux ans, son gouvernement a dû emprunter à l'étranger parce que les gens de son pays ne voulaient plus acheter la livre anglaise au niveau d'intérêt offert. La dévaluation de la livre, avec ses effets inflationnistes additionnels sur les importations, était devenue inévitable. Wilson et son successeur, James Callaghan, se sont convertis trop tard au fait que des mesures permettant de faire croitre l'investissement national étaient nécessaires pour restaurer la santé économique de leur pays.

L'ex-président Carter, faisant face aux mêmes problèmes économiques pour plusieurs des mêmes raisons, avait annoncé sa conversion aux réalités d'un monde post-keynésien en janvier 1978. Les priorités économiques futures pour l'Amérique, proclama-t-il, incluront le contrôle de l'inflation et le soutien du dollar, quoique son incapacité à atteindre ces nouveaux buts fut perçue comme l'un des éléments cruciaux lors de la campagne électorale présidentielle.

Les plus grandes réussites économiques dans le monde occidental sont axées sur les réalités d'une ère de conservation énergétique post-keynésienne. Ironiquement, trois pays, quoique ne possédant pas de pétrole — l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et la Suisse — connaissent présentement, de façon relative, les plus bas taux d'inflation, de chômage et d'intérêt et le plus grand succès en ce qui concerne la balance des paiements et d'autres problèmes économiques, problèmes qui touchent sévèrement les Canadiens à ce moment-ci.

David KILGOUR
député
d'Edmonton-Strathcona

N.B.

- *Priorite est accordee dans cette page aux lettres d'interêt general se rapportant a des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandee.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numero de telephone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas a publier toutes les lettres reçues, ni a retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publies.*
- *L'auteur assume l'entiere responsabilite de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensee de l'auteur, LA PRESSE se reserve le droit d'abreger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible ecrire a la machine, a double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montreal, H2Y 3M1.*

Oui, la mère devrait pouvoir transmettre son nom

Monsieur Turcotte (tribune libre, 2 mars) s'inquiète du fait que la loi 89 permettra à la mère, tout autant qu'au père, de transmettre son nom. «Jusqu'à maintenant, écrit-il, le nom était transmis de père en fils. Désormais, les parents auront l'embarras du choix. Est-ce vraiment une heureuse initiative? Il est permis d'en douter.» Pourtant, les mères et les filles du Québec, qui forment 52% de la population, pensent sans doute l'inverse.

«Avec un minimum de recherche, continue M. Turcotte, tous les Québécois ou presque peuvent établir rapidement leur arbre généalogique et remonter aussi loin que 10, 11 ou 12 générations.» Votre seul intérêt en matière généalogique réside-t-il dans le fait que les douze Turcotte qui vous ont précédé se prénommaient Pierre, Jean et Jacques? Une grande société généalogique a effectué mon arbre paternel (parce que, semble-t-il, les racines maternelles n'ont aucune importance!). Or, outre les douze prénoms de mes grands-pères, j'y ai trouvé le nom de famille de mes douze arrière-grands-mères. Car, voyez-vous, sur les registres tenus par le clergé, dont vous faites l'éloge, figure toujours le nom de la mère. Par conséquent, établir l'arbre d'une personne qui porte le double-nom ne change absolument rien, même après quinze générations, puisque sur chaque acte de naissance ne figure le nom que d'UN seul père et d'UNE seule mère. C'est une règle biologique!

«Dans l'hypothèse où l'on donnerait un nom composé à nos enfants, comme le souhaite mon épouse, écrivez-vous encore, aije l'assurance de pouvoir transmettre mon nom aux générations futures?» Evidemment pas. Mais si vous lui donnez uniquement le nom de Turcotte, votre femme aura l'assurance de ne pas pouvoir transmettre le sien. Mais ça ne vous inquiète pas, bien sûr.

«Quels noms, demandez-vous, pourront-ils donner à leurs enfants, à MES petits-enfants?» Vous ne sentiriez aucun lien de parenté avec vos petits-enfants s'ils portaient le nom de Lapointe, par exemple? Croyez-vous que votre femme (Aubé) se sentira un lien de parenté avec ses PROPRES enfants s'ils se nomment uniquement Turcotte?

Et vous ajoutez: «Enfin, lequel des deux noms vient en premier(...) chaque organisme, chaque institution agit à sa guise, et cela donne souvent lieu sinon à des faits cocasses du moins à des ambiguités.» N'avez-vous jamais eu à expliquer que votre nom s'écrit Turcotte et non Turcot? Qui n'a jamais eu d'embêtement? Quand il ne restera à votre fils qu'à s'affirmer pour exiger que son nom soit respecté, il saura bien le faire. Surtout s'il a été éduqué en conséquence. Il pourrait par exemple répondre: «On ne classe pas le mot arc-en-ciel sous la lettre C mais bien sous la lettre A; puisque je me nomme Aubé-Turcotte, classez-moi dans A — c'est si simple!»

Toutefois, je suis d'accord avec vous sur un point: il faut demander des explications au ministre directement, car son service ne peut répondre à une seule de nos questions. On nous dit: «Tout dépendra de l'interprétation de la loi par les juristes.» Pourquoi une interprétation? Ceux qui ont rédigé la loi ne sont pas tous morts, que diable! Qu'ils s'expliquent eux-mêmes.

Enfin, je vous signale que votre lettre demeurera probablement sans réponse, tout comme celle que j'adressais au ministre le 12 janvier dernier. C'est vrai que je posais des questions plus controversées:

—la loi prévoit que les parents pourront changer le nom de leurs enfants mineurs (déjà nés); les femmes pourront-elles agir EN ADULTES et ajouter leur nom sans demander la permission au père?
— les procédures seront-elles simplifiées et gratuites?
— les mécanismes d'information sur cette mesure transitoire sont-ils prévus?
— qu'adviendrait-il de la loi en cas d'élections?

Fort heureusement que LA PRESSE, plus ouverte d'esprit, nous permet de rejoindre la population directement!

SUZANNE BLANCHET
L'Assomption (Québec)

Le CTC crée un organisme pan-canadien de la construction

■ Le Congrès du travail du Canada (CTC) a annoncé hier la création d'un nouvel organisme syndical visant à permettre à tous les

PIERRE VENNAT

travailleurs de la construction désireux de se débarrasser de la tutelle du Building Trades américain de pouvoir le faire à l'intérieur du mouvement syndical canadien.

Ce faisant, bien sûr, le CTC espère rapatrier en son sein les membres de 12 syndicats internationaux de la construction, comptant 229,783 adhérents au Canada, et qui ont été suspendus de la centrale syndicale parce que les dirigeants américains refusaient les normes du CTC qui les ont accusés de pratiques «autocratiques, autoritaires et anti-démocratiques».

La toute nouvelle FTQ-construction, aux dires de son président Jean Lavallée, serait intéressée, au plan pan-canadien, à se joindre au nouvel organisme qu'on nomme, en français, le «Département des métiers de la construction du CTC».

Le président du CTC, Dennis McDermott, a déclaré hier que les fédérations provinciales affiliées à celui-ci seront appelées à participer à la création de conseils des métiers de la construction, comme il en existe un au Québec avec la FTQ-construction qui représente maintenant 49.3 pour cent des travailleurs de ce secteur dans la province.

«Nous n'en voulons à personne, a déclaré M. McDermott hier, dans une déclaration publique. Notre seul objectif est de donner aux travailleurs de la construction la chance de réellement gérer leurs propres affaires et d'avoir un droit de participation sans équivoque au sein du mouvement syndical canadien». D'ailleurs, si les unions «internationales» veulent bien les accepter, les membres de l'organisme canadien, affilié au CTC, auraient le choix, sur une base volontaire, d'adhérer à des organismes pan-américains en autant que leur autonomie locale soit respectée.

M. McDermott a ajouté que le CTC ne pouvait pas accepter «le genre de syndicalisme autocratique préconisé par les syndicats internationaux des métiers de la construction au Canada».

Le CTC engage ainsi la plus spectaculaire lutte de son histoire à des syndicats américains qui, depuis qu'ils refusent de lui payer des cotisations, le privent de $675,226 par année en revenus.

Selon M. Pierre d'Amours, porte-parole du CTC, dans une entrevue avec LA PRESSE hier, le nouvel organisme pan-canadien, en plus du Québec, pourrait compter sur des adhérents en grand nombre en Colombie-Britannique et au Manitoba, à la moitié des effectifs des syndicats américains actuels en Ontario et dans les Maritimes, et possiblement sur certains syndicats locaux d'Alberta.

On espère pouvoir mettre sur pied le nouveau service dans les semaines à venir.

Un employé de Régis Trudeau impliqué dans une affaire de pots-de-vin?

■ Les policiers de la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec ont procédé à une série de perquisitions, hier, dans le cadre d'une enquête sur des pots-de-vin qu'au-

ANDRÉ CÉDILOT

rait présumément reçus un employé de la firme d'ingénieurs-conseils Régis Trudeau et associés, alors qu'il était affecté à la surveillance de travaux de construction de plus de $10 millions dans quatre municipalités de la région métropolitaine.

D'après les dénonciations qui accompagnent les mandats de perquisition déposés au greffe du Palais de justice de Montréal, Wellie Lamothe aurait accepté au moins $10,000 (deux des quatre documents parlent d'une somme indéterminée) de trois compagnies qui exécutaient des travaux de construction à Longueuil, Saint-Hubert, Pointe-Claire et Dorval.

L'une des compagnies citées dans les quatre dénonciations, Pop Construction Ltée, aurait été impliquée à deux reprises dans les présumées combines de l'employé de la firme Régis Trudeau durant la période du 6 juillet 1979 au 31 mai 1980. Pour le compte de cette dernière, de laquelle il aurait reçu $5,000, Lamothe était alors chargé de voir à ce que soient respectés les plans d'érection du viaduc Champlain, à Saint-Hubert, et d'aménagement extérieur des locaux d'éducation physique du cégep Édouard-Montpetit, à Longueuil. Ces deux projets étaient évalués à $9.4 millions.

Dans ce dernier cas, à Longueuil, la dénonciation précise que Lamothe aurait, par corruption, exigé et accepté ou convenu d'accepter $5,000 de la compagnie Pop en échange de l'assurance de poser ou non un acte ayant trait aux affaires de cette dernière.

Toujours d'après les dénonciations accompagnant les mandats de perquisition, Lamothe aurait perçu à peu près la même somme, soit $5,000, entre le 28 mars 1980 et le 11 mars dernier, de la firme Technosan Inc., de Saint-Laurent, qui avait obtenu du ministère québécois des Transports un contrat de $2,1 million pour la réalisation d'un passage piétonnier sur l'autoroute 20, à la hauteur de Pointe-Claire.

Comme dans les autres cas, c'est alors qu'il avait la responsabilité de la surveillance des travaux de construction d'un chalet de golf municipal, à Dorval, que l'employé de la firme Régis Trudeau aurait amené un homologue de la compagnie Construction Mistral Ltée à lui verser une somme jusqu'ici indéterminée. Le tout se serait produit entre le 20 octobre 1980 et le 11 mars 1981.

À noter qu'aucune accusation formelle n'avait encore été portée, hier, en Cour criminelle, contre Wellie Lamothe. Seuls des documents ont été saisis au cours d'une dizaine de perquisitions à Montréal et la banlieue par les policiers de la SQ chargés d'amasser les preuves qui pourraient servir éventuellement à porter des plaintes criminelles en rapport avec cette affaire de corruption.

LEON PROMET DE «PROTÉGER» SES PRIX

LEON PROMET DE VOUS OFFRIR LES MARQUES QUE VOUS DÉSIREZ OU DE VOUS AIDER À LES TROUVER

LEON PROMET DE VOUS REMETTRE UN «BON» POUR TOUTE MARCHANDISE ANNONCÉE QUI EST ÉPUISÉE

LEON PROMET DE VOUS AIDER À EMPORTER DIRECTEMENT VOS MARCHANDISES

Emportez directement vos achats et économisez sur la livraison et l'installation. Dirigez-vous simplement à notre quai de chargement où l'on fixera, en quelques minutes, vos marchandises sur votre voiture.

LEON PROMET DE VOUS LIVRER TRÈS RAPIDEMENT

Grâce à notre flotte de camions, nous vous garantissons un service de livraison rapide et courtois, effectué par un personnel en uniforme.

situé au CENTRE 2000, boul. St-Martin ouest, Laval, sortie 9 de l'autoroute des Laurentides

HEURES D'OUVERTURE: Lundi-mercredi: 9h-18h; jeudi-vendredi jusqu'à 21h; samedi: 9h-17h

NOUS VOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX D'AUBAINE... ÇA, C'EST ENCORE UNE PROMESSE DE LÉON

Sklar-Peppler **ÉCONOMISEZ $200**

Canapé et fauteuil de style traditionnel en velours.

Un mobilier de style toujours actuel. Velours nylon beige et brun à fleurs. Coussins réversibles en mousse, recouverts de fibre polyester. Bords renforcés. Canapé 83'' et fauteuil.

$590.67

la **GARANTIE Sklar-Peppler**

La garantie Sklar-Peppler sur les meubles rembourrés — unique dans l'industrie — prouve l'excellence des articles de ce fabricant.

1. cadre	garanti à vie
2. ressorts	garantis 5 ans
3. velours «Very Sklar» et tissus «Expressions»	garantis 2 ans
4. tissu d'ameublement, matériaux et autres travaux	garantis 1 an

Cherchez l'étiquette GARANTIE sur les meubles rembourrés SKLAR-PEPPLER

Lit colonial, 39 pouces

Lit en bois fini érable. Matelas et sommier à ressorts. Côté en acier.

$128.86

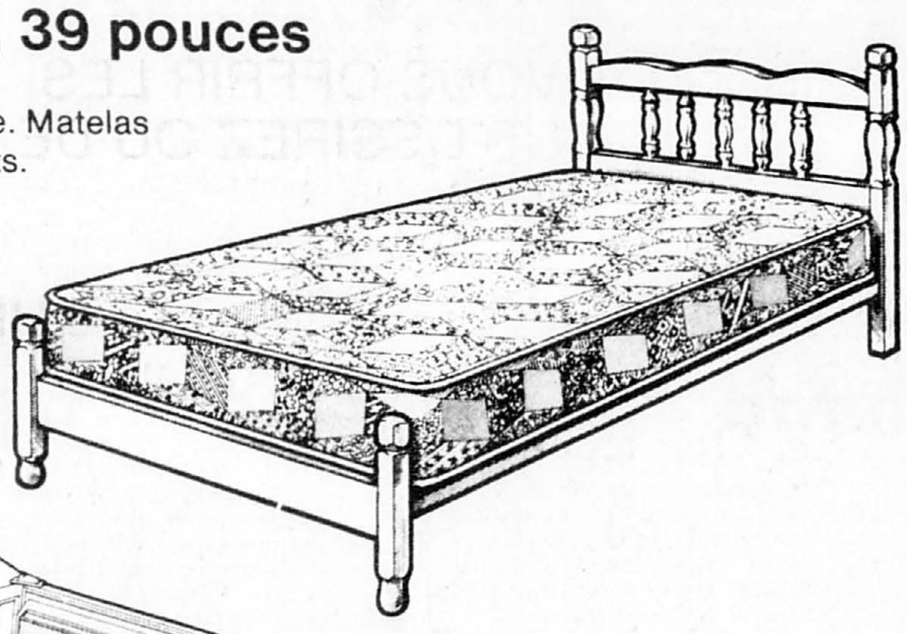

Chiffonnier

Fini noyer

4 tiroirs poignées finies laiton

$48.88

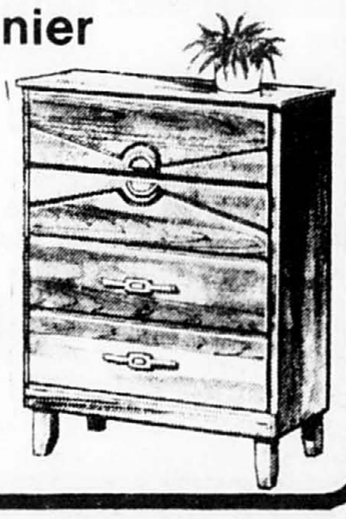

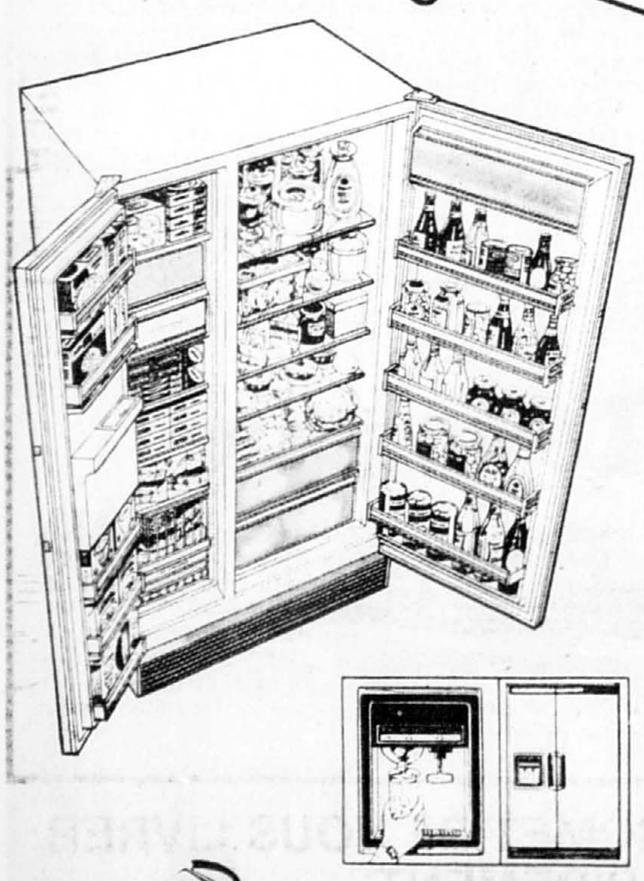

KitchenAid
Création HOBART

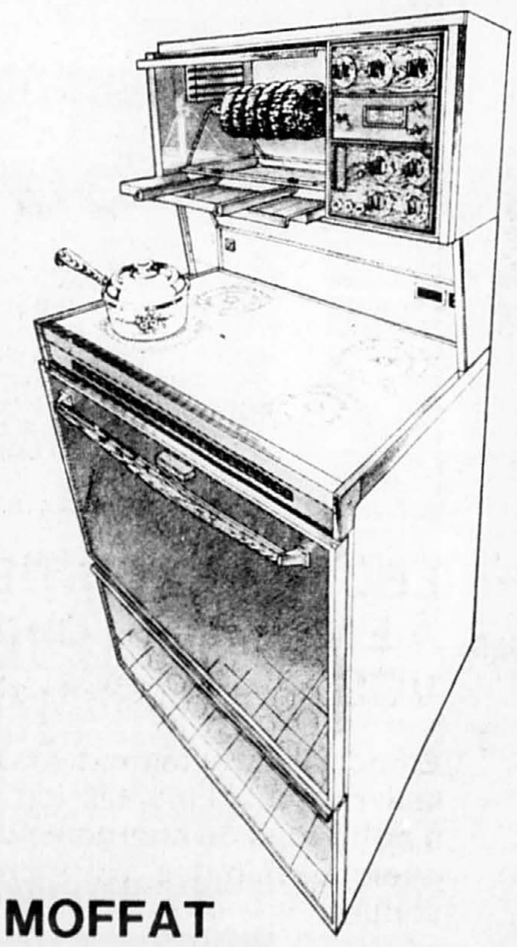

Kelvinator

Distributeur de glaçons et d'eau Extérieur clair

Fooderama 25 pi. cu.

Le summum en réfrigération. 4 clayettes dans le congélateur et panier coulissant. Clayettes en porte-à-faux et balconnets amovibles dans le réfrigérateur. Commande pour le bac à viande. Roulettes pratiques.

avec garantie **$1697.84** AUCUNE TAXE

Lave-vaisselle

Maintenant, vous pouvez ralentir votre chauffe-eau et économiser, tout en ayant une vaisselle irréprochable. Nos spécialistes vous montreront comment utiliser ce lave-vaisselle de qualité qui économise l'énergie. Garantie triple protection KitchenAid comprise. Avec panneaux blancs.

$598.88 avec garantie

MOFFAT
Gourmet 2000

La cuisinière qui économise l'énergie. Dessus 30'' qui peut servir de comptoir. Four auto-nettoyant très pratique. Thermomètre avertisseur. Horloge à affichage. Four programmable et minuterie. Grilloir à hauteur des yeux. Tiroir et hublot de verre foncé. Deux prises.

$1 084 avec garantie AUCUNE TAXE

OFFRE SPÉCIALE
du 12 au 20 mars 81
GARANTIE INTERNATIONALE GRATUITE
de 36 mois ou 80,000 km
à l'achat d'une
R5 et R18 1981

LAREAU
CENTRE-VILLE
1824 ouest, rue Ste-Catherine
937-9551

DES CENTAINES D'AUTRES RABAIS SUR LES MEUBLES ET LES APPAREILS MÉNAGERS

L'ACSSQ dénonce l'impact des coupures dans les services sociaux

HUGUETTE ROBERGE

■ L'Association des centres de services sociaux du Québec s'est élevée avec force, hier, contre les conséquences de l'application du budget Parizeau sur les services sociaux à la polulation. Selon l'ACSSQ, c'est le réseau des Affaires sociales, et plus particulièrement les centres de services sociaux, qui feront les frais des mesures de restriction annoncées par le ministre des Finances.

«Puisque le gouvernement n'a pas cru bon de le faire, l'Association des centres de services sociaux du Québec croit de son devoir de transmettre à la population et aux différents intervenants des données significatives sur l'ampleur et les impacts des coupures dans les services sociaux» dit le préambule du communiqué que l'ACSSQ a fait parvenir aux médias.

Ainsi, selon l'Association, les coupures visant les services sociaux seront de l'ordre de $14 millions, soit une moyenne de 8,9 pour cent du budget annuel total des CSS.

«Ces coupures s'ajoutent à d'autres, engendrées par le refus du MAS et du Conseil du Trésor à s'engager formellement à combler le manque à gagner des CSS résultant de l'application des nouvelles conventions collectives. Et si nous ajoutons à ces coupures, les compressions budgétaires que vivent les CSS depuis quatre ou cinq ans, nous percevons mieux la portée réelle des intentions du gouvernement».

L'Association s'indigne surtout de constater que le gouvernement s'apprête à imposer une coupure de 7% dans les effectifs des CSS au service direct de la population.

«L'ampleur des coupures annoncées, précise l'ACSSQ, signifiera l'abolition de 535 postes dans les centres de services sociaux».

L'ensemble des 14 centres de services sociaux du Québec compte présentement environ 5,700 employés, professionnels et de soutien.

La réaction est amère: «La population du Québec et plus particulièrement les personnes qui reçoivent des services des CSS doivent savoir que des coupures budgétaires de cet ordre entraîneront des restrictions telles que les services en seront inévitablement affectés. Les CSS en seront réduits de plus en plus à ne traiter que des clientèles en situation de crise».

De plus, l'ACSSQ tient à rappeler au gouvernement que des coupures de cette envergure, loin de s'avérer rentables pour la collectivité, risqueront d'engendrer des coûts sociaux nettement plus considérables que les coûts économiques qu'elles représentent.

COUPURES DE $30 MILLIONS

Les camionneurs artisans blâment le ministre Parizeau

■ QUÉBEC (PC) — L'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI) dénonce la coupure budgétaire d'environ $30 millions annoncée cette semaine par le ministre Parizeau au chapitre de la construction des routes.

«Cela ne nous aide pas», déclare le président Gérard Dubé, qui observe qu'une partie de ces sommes d'argent, à peu près $5 millions, va aller à la construction et à l'entretien des chemins de pénétration en forêt.

Si encore ces travaux étaient confiés aux camionneurs artisans, ajoute M. Dubé. «Mais l'expérience nous démontre que ce sont les compagnies forestières qui toucheront cet argent».

ÉLECTIONS 81

ÉLECTIONS LE 13 AVRIL

La composition de l'Assemblée nationale a considérablement changé depuis quatre ans

■ QUÉBEC — Le premier ministre René Lévesque a annoncé hier soir qu'une élection générale se tiendra le 13 avril

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

prochain, comme la rumeur le laissait entendre depuis déjà quelques semaines.

Les journalistes ont dû attendre jusqu'à 20 h 45 que le premier ministre dépose à l'Assemblée nationale les brefs électoraux avant de faire connaître officiellement aux Québécois qu'ils étaient plongés en pleine campagne électorale. Il semble que l'heure tardive qu'a choisie le premier ministre avait pour but de donner au ministre Bernard Landry l'occasion de répliquer au discours du chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, au sujet du budget.

L'élection générale était prévue depuis l'automne dernier puisque normalement, selon la tradition parlementaire, un gouvernement doit faire un appel au peuple à tous les quatre ans. M. Lévesque avait invoqué le coup de force de M. Trudeau pour repousser à plus tard cette échéance. En ce faisant, il ne sombrait pas dans l'illégalité puisque légalement un gouvernement est élu pour cinq ans.

Le moment est donc venu pour le Parti québécois qui a dirigé les destinées de la Province pendant quatre ans et quatre mois de savoir s'il détient l'appui populaire pour poursuivre un nouveau mandat de quatre ans.

Depuis 1976, la situation politique du Québec a été très mouvante et elle s'est répercutée au niveau de la représentation à l'Assemblée nationale.

La composition des membres de la 31e Législature de l'Assemblée nationale a passablement évolué depuis la prise du pouvoir par le Parti québécois. Celle des partis politiques également.

En 1976, le PQ était représenté à l'Assemblée nationale par 72 députés. À la dissolution, il n'avait plus que 67 députés. Par contre, le Parti libéral a renforcé sa position, passant de 28 députés à 34 actuellement. Ces acquis, il les a faits au détriment de l'Union nationale à qui il a arraché trois circonscriptions lors d'élections partielles et au Parti québécois auquel il a arraché les comtés de Maisonneuve et Prévost.

téléphoto PC

Le premier ministre Lévesque

La 31e Législature aura vu l'Union nationale se désagréger rapidement. Les 11 députés de cette formation élus en 1976 ne sont plus que cinq pour représenter le parti à l'Assemblée nationale. Le premier député à quitter les rangs fut le docteur William Shaw de Pointe-Claire qui décida de siéger comme indépendant en février 1978. Il fut suivi du député de Huntingdon, M. Claude Dubois, qui passa dans les rangs libéraux.

Puis, en 1979, l'UN enregistra une série de démissions. D'abord, M. Maurice Bellemarre qui abandonna la politique pour des raisons de santé. Ce fut ensuite le tour de Fernand Grenier (Mégantic-Compton) et d'Armand Russell (Brome-Missisquoi) d'abandonner pour tenter leur chance sur la scène fédérale. Enfin, le chef du parti, M. Rodrigue Biron, quitta le navire en décrépitude au début de 1980 après avoir vainement tenté de convaincre les membres de son parti de voter «oui» au référendum. Le député de Lotbinière devait rapidement joindre les rangs péquistes.

Disparition du P.N.P.

Pendant le règne du PQ, on aura vu aussi la disparition du Parti national populaire dont le représentant, M. Fabien Roy, de Beauce-Nord, décida de mener la barque créditiste sur la scène fédérale à l'élection de mai 1979.

Le résultat du référendum devait également amener la disparition du Parti démocrate-créditiste dont l'unique représentant, le député Camil Samson de Rouyn-Noranda, passait avec armes et bagages dans le camp du Parti libéral.

Pour sa part, le député de Gouin, M. Rodrigue Tremblay, décidait en septembre 1979 de siéger comme indépendant après avoir été rétrogradé de ministre à simple député dans le cabinet Lévesque.

Du côté des chefs politiques, on aura assisté depuis quatre ans et demi à un véritable chassé-croisé. Chez les libéraux, après le départ de M. Robert Bourassa, la direction fut assumée temporairement par M. Gérard-D. Lévesque jusqu'à ce qu'un congrès au leadership élise l'actuel chef Claude Ryan. Sa venue devait amener le départ de son principal opposant, M. Raymond Garneau, député de Jean-Talon, ainsi que ceux de MM. Zoël Saindon, Victor Goldbloom, George Springate et André Raynauld.

Après le départ de M. Rodrigue Biron de l'UN, la direction intérimaire fut assumée par le député de Gaspé, M. Michel Le Moignan, qui céda, au début de l'année, sa place à M. Roch LaSalle.

Quant aux deux autres partis marginaux, le PNP et le PDC, ils ont vu la disparition de leur chef et de leur unique représentant à l'Assemblée nationale.

La composition de l'Assemblée nationale était la suivante lors de la dissolution: PQ, 67 députés, PLQ, 34 députés; UN, 5 députés; Indépendants, deux députés, Vacants, deux comtés avec les départs récents des ministres Jacques Couture et Guy Joron.

Référendum: le fait marquant

Le référendum sur la souveraineté-association aura été le fait marquant du règne péquiste à l'Assemblée nationale.

Le rejet par 59.5 pour cent des Québécois de l'option du «oui» a modifié sensiblement le portrait politique en favorisant la polarisation du vote auprès des deux principaux partis. Après le 20 mai, le PQ a sombré pendant un certain temps dans une période de morosité qu'est venu accentuer sa défaite dans les quatre élections partielles du 17 novembre. Une élection générale à l'automne se serait sans doute soldée par une défaite écrasante du PQ.

Cette intuition a probablement motivé le premier ministre Lévesque de reporter cette échéance au printemps en prétextant le coup de force du gouvernement fédéral en regard de la constitution. Le délai aura permis à son propre parti de repanser ses plaies, de raviver une organisation plutôt déficiente et de permettre à l'Union nationale de se choisir un chef capable d'éviter une effritement total. Dans une lutte à trois, rien n'est acquis à l'avance quant à l'issue du scrutin.

Les récents sondages indiquent que le PQ et le PLQ étaient nez-à-nez dans les intentions de vote des Québécois fin février ce qui promet une chaude lutte électorale. On saura le 13 avril prochain à quel parti les Québécois entendent confier la direction de leur destinée pour les quatre prochaines années.

Lévesque: «Nous sommes les plus fiables» Ryan: «La campagne sera dure et directe»

■ QUÉBEC — Lorsqu'il a annoncé la dissolution de la 31e législature et la tenue d'élections générales le 13 avril, le premier ministre sortant, M. René Lévesque, a réussi, pour la première fois en quatre ans de pouvoir, à faire l'unanimité de tous les partis politiques de l'Assemblée nationale: tous les députés, sans exception, se sont levés pour applaudir.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

C'est donc dans une atmosphère de bonne humeur et presque de franche camaraderie que péquistes, libéraux et unionistes ont mis fin à leurs travaux, hier soir, chacun se souhaitant «bonne chance» et «bonne lutte». Mais la trêve n'aura été que de quelques minutes, puisque dès aujourd'hui les hostilités électorales commencent.

Le chef du Parti québécois s'est dit confiant de remporter la bataille, «parce que nous sommes le parti le plus fiable pour prendre la défense des intérêts des Québécois, parce que nous sommes les mieux placés pour renforcer le Québec et non l'affaiblir.» M. Lévesque donnera une conférence de presse cet après-midi à Québec, et il lancera officiellement sa campagne dans Saint-Henri dimanche après-midi.

photothèque LA PRESSE

M. Claude Ryan

Quant au chef du Parti libéral du Québec, qui donnera lui aussi une conférence de presse aujourd'hui, à Montréal, il inaugurera sa campagne dans sa circonscription d'Argenteuil, dimanche après-midi. La veille, il aura présidé un Conseil général de son parti au cours duquel les militants libéraux doivent approuver le programme électoral contenu dans le Livre rouge. M. Ryan ne prévoit pas de difficultés pour faire sanctionner le document, «parce que nous avons déjà réussi des consensus sur pas mal toutes les questions lors des colloques régionaux.» Même la délicate question de la politique linguistique qu'adoptera le PLQ fera rapidement l'unanimité, selon M. Ryan. Tout laisse prévoir, cependant, que seuls les militants libéraux sauront dans quelle atmosphère se dérouleront les discussions pour adopter le Livre rouge, puisque la grande réunion de samedi se tiendra tout probablement à huis clos.

M. Ryan s'est par ailleurs refusé à toutes prédictions sur le résultat de l'élection. («Je n'en fais même pas pour moi-même»), se contentant de prophétiser une «campagne dure, directe, qui portera sur des enjeux réels.»

Le chef de l'Union nationale, M. Roch Lasalle, a pour sa part déclaré qu'il aurait bien patienté une bonne quinzaine de jours encore, «mais nous aurons des candidats dans les 122 circonscriptions.» À propos de la campagne de financement de l'UN, le responsable Bertrand Goulet doit faire un premier rapport d'étape mardi de la semaine prochaine. Pour l'instant, M. LaSalle n'est pas en mesure de préciser comment la campagne s'amorcera.

TRUDEAU

Pas de récompense à accorder au PQ

■ OTTAWA — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré hier qu'en ce qui le concerne le gouvernement québécois demeure voué au séparatisme, et que l'électorat du Québec qui a voté «non» au référendum n'a pas de récompense à accorder au PQ aux prochaines élections provinciales.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

«Peut-être que pour des raisons de stratégie, comme il l'a fait au référendum, le PQ tentera de faire croire qu'il n'est pas séparatiste. Mais plusieurs années dans cette province et la connaissance personnelle que j'ai de ses principaux dirigeants m'ont convaincu que le but de ce parti est de sortir le Québec de la Confédération. Et je ne vois pas pourquoi ce parti devrait être récompensé par ceux qui s'opposent à ce que le Québec laisse la Confédération» a déclaré M. Trudeau.

En ce qui a trait à la qualité des équipes en place, le premier ministre a répondu que «tout porte à croire que M. Ryan peut donner un meilleur gouvernement que l'équipe de Lévesque».

M. Trudeau, qui a fait ces remarques lors de sa conférence de presse à Ottawa, a indiqué que les libéraux fédéraux se montreront discrets pendant la campagne au Québec, pour éviter qu'on accuse les libéraux provinciaux d'être à la solde du parti fédéral. «M. Ryan a déclaré publiquement il y a un mois ou deux qu'il voulait faire ses élections sans l'aide de la députation fédérale et je trouve ça parfaitement normal, parce que vous savez que l'arme la plus souvent utilisée par le parti péquiste ou par l'Union nationale, dans le temps, c'était de dire que le parti provincial avait celui d'Ottawa comme grand frère». Malgré cela M. Trudeau a déclaré que les députés libéraux fédéraux aideront sûrement les militants de leurs comtés qui leur demanderont des conseils. «Que nous puissions aider dans l'établissement de bureaux politiques, je n'y vois pas d'inconvénient, et je ne pense pas que M. Ryan se soit opposé à cela».

21 projets de loi morts au feuilleton

■ QUÉBEC (PC) — Vingt et un projets de loi, à toutes les étapes de l'adoption, sont morts au feuilleton de l'Assemblée nationale à la suite de sa dissolution.

Parmi les plus importants, on note la Loi sur le cinéma, le Code de la route et le projet de loi créant un fonds minier. Le Code de la route avait été étudié article par article en commission parlementaire et n'attendait plus que de passer l'étape du débat en troisième lecture.

Le projet de loi 25, prévoyant la création d'un fonds minier, n'avait été déposé que la veille en première lecture. Lui aussi mis au rancart, au moins pour la durée de la campagne électorale, le projet de loi 26, déposé aussi la veille, prévoyait la création d'une société pour administrer le Centre des Congrès de Montréal.

Six de ces 21 projets de loi sont morts à l'appendice, c'est-à-dire qu'ils attendaient d'être présentés en première lecture, et un nombre égal n'a pas franchi le cap de la deuxième lecture.

Sont aussi morts au feuilleton, quatre autres projets de loi, privés ceux-là, concernant des municipalités. Deux des 21 projets décédés étaient inscrits au nom de députés, tandis que deux autres projets de lois étaient prêts pour la troisième lecture et qu'un autre attendait d'être débattu devant une commission après sa deuxième lecture.

Si le gouvernement est reporté au pouvoir, ces projets de loi pourront être déposés de nouveau devant l'Assemblée nationale mais ils devront repasser par tout le processus d'adoption.

NOTES POLITIQUES

Bourassa ou Wilson contre Lévesque

Jacques Bouchard Pierre Gravel

■ Qui sera candidat pour le Parti libéral du Québec contre le premier ministre **René Lévesque** dans le nouveau comté de Taillon. **Robert Bourassa,** l'ex-premier ministre ou le président du PLQ, **Larry Wilson?** Ces deux noms retiennent actuellement l'attention des autorités du PLQ, a confirmé, hier, à LA PRESSE, au cours d'une conversation téléphonique, l'organisateur en chef du PLQ, **Pierre Bibeau.** Ce dernier a cependant ajouté qu'il était peu probable que **Robert Bourassa** se présente mais que les possibilités sont beaucoup plus grandes dans le cas de l'avocat montréalais, **Larry Wilson.** Cependant, **Pierre Bibeau** devait préciser que la décision n'avait pas encore été prise définitivement. On étudie évidemment lequel des deux hommes serait le plus susceptible de rendre la vie dure au premier ministre. Le chef libéral **Claude Ryan** pourrait donc finalement accepter la candidature de **Robert Bourassa,** après que ce dernier eut essuyé de nombreux refus de sa part. En acceptant pour ainsi dire, de se rendre en plein centre du champ de bataille, **Bourassa,** s'il réussait seulement à réduire la majorité de **René Lévesque** pourrait sortir grandi de cette confrontation politique, au moins au sein du Parti libéral.

Bourassa attendra la suite

Le principal intéressé, Robert Bourassa, rejoint hier soir par LA PRESSE à l'Université Southern California, a déclaré n'avoir jamais encore été pressenti à cette fin par Claude Ryan. Son premier moment d'étonnement passé à l'annonce de cette rumeur qui circule, l'ancien premier ministre a déclaré qu'il attendrait la suite des événements pour prendre une décision si, effectivement, on lui propose «ce défi» peu banal: un ancien premier ministre défait qui tente de battre un chef de gouvernement sortant.

C'est demain soir que M. Bourassa rentre à Montréal, où, a-t-il déclaré, il étudiera une proposition éventuelle de son successeur à laquelle il ne dit pas non à priori. Il se rappellera cependant, peut-on présumer, les objections que soulevait Claude Ryan à propos de son éventuelle candidature dans d'autres comtés du Québec selon lesquelles, ce serait un précédent politique un peu «gênant» de voir un ancien premier ministre poser sa candidature comme simple député.

Au bureau du PM on s'inquiète

Par ailleurs, au bureau du premier ministre Lévesque, à Montréal et à Québec, on a tenté, pendant une bonne partie de la journée, de vérifier le bien fondé de cette information. Une source du bureau de **M. Lévesque** a ajouté que l'on s'attendait à ce que les libéraux annoncent samedi la candidature de **Bourassa ou de Wilson.** Au PLQ il était convenu depuis longtemps que le chef **Ryan** accepterait la candidature de **Robert Bourassa** à la condition que cette dernière soit nécessaire à sa victoire en vue de former le prochain gouvernement.

Une belle lutte en perspective dans Saint Hyacinthe

Comme il est d'usage dans la plupart des comtés, tous les partis se disent assurés de la victoire dans Saint-Hyacinthe, lors du prochain scrutin. A la différence de la majorité des autres cas, cependant, dans ce comté, les trois principaux partis politiques peuvent avancer des raisons plus ou moins sérieuses d'afficher un tel optimisme.

L'Union nationale, pour sa part, mise beaucoup sur le fait que son candidat, le député sortant **Fabien Cordeau,** s'est montré très présent dans son comté depuis 1976 et que, étant en plus conseiller municipal à Saint-Hyacinthe, il jouit au départ d'une grande popularité personnelle. Nullement émus par la faible majorité obtenue la dernière fois, 54 voix seulement, les organisateurs unionistes font largement état d'une division possible au sein des troupes péquistes et de la lenteur, qu'ils disent observer, dans la mise en route de la machine libérale.

Malgré la présence de ces signes, qu'ils jugent fort encourageants, les unionistes de Saint-Hyacinthe auront beaucoup de pain sur la planche au cours des prochaines semaines pour maintenir leur position.

Depuis quatre ans, **Fabien Cordeau** ne s'est pas signalé par des interventions spectaculaires à l'Assemblée nationale et il se pourrait bien qu'il ne suffise pas d'assister régulièrement aux baptêmes, funérailles, mariages et noces d'or qui surviennent dans le comté, pour être assuré de se faire réélire. Comme, d'un autre côté, les représentants du gouvernement péquiste ont bien pris soin de faire savoir à tous que c'est au PQ qu'il conviendrait de dire merci pour les largesses dont a pu profiter le comté ces dernières années, il n'est pas du tout certain que le député sortant en retirera autant de dividendes qu'il l'espère.

Le PQ a un carrefour dangereux

C'est justement la reconnaissance populaire que le Parti québécois fonde, entre autres facteurs, son optimisme. Les organisateurs du candidat qui sera choisi lundi misent en effet beaucoup sur la popularité du ministre **Jean Garon** qui n'a raté aucune occasion, disent-ils, de poser des gestes susceptibles de plaire aux nombreux agriculteurs du comté.

S'appuyant à la fois sur la présumée faiblesse de l'Union nationale et sur le fait qu'en 1976, le candidat libéral est arrivé troisième avec un retard de plus de 2,000 votes, ils ne se privent pas d'affirmer que leur «puissante organisation» va leur permettre de faire un gain dans Saint-Hyacinthe. Et ils donnent pour preuve de l'efficacité de leur machine, le fait d'avoir largement dépassé l'objectif de la récente campagne de financement du PQ.

Ils estiment aussi jouir de l'appui de plusieurs autorités locales, dont le maire de Saint-Hyacinthe, **M. Clément Rhéaume,** qu'ils disent avoir largement contribué à faire élire en novembre dernier et qui leur aurait, en échange, promis une certaine reconnaissance...

Il demeure que le Parti québécois local arrivera à un carrefour dangereux, lundi soir, lors de l'assemblée d'investiture qui risque d'être animée. Trois candidats s'y feront une lutte serrée: une optométriste de Saint-Hyacinthe, **Marielle Tousignant,** le directeur du personnel à la Commission scolaire régionale de Yamaska, **Michel Birger,** et **Maurice Dupré,** directeur par intérim de la Régie du logement. C'est la candidate **Tousignant** qui semble jouir de l'appui des principales instances locales du parti et peut-être même de l'organisation nationale.

THÉÂTRE

«PERRICHON» AU TPQ

Des costumes de Barbeau qui sont un plaisir pour l'oeil

Le Voyage de Monsieur Perrichon de Labiche. Mise en scène d'Olivier Reichenbach. Décor de Guy Neveu. Costumes de François Barbeau. Éclairages de Michel Beaulieu. Avec Jean-Louis Millette (M. Perrichon), Sophie Clément (Mme Perrichon), Monique Spaziani (Henriette), René Gagnon (Daniel), Marc Béland (Armand), Jean-Louis Paris (Majorin), Marcel Girard (le Commandant), Yvan Benoit, René-Richard Cyr et Denis Roy. Production du Théâtre Populaire du Québec. À l'affiche au Tritorium jusqu'à samedi.

MARTIAL DASSYLVA

■ S'il y a un point sur lequel personne ne se chicanera dans cette nouvelle production du *Voyage de Monsieur Perrichon* que le Théâtre Populaire du Québec rode à Montréal ces jours-ci avant de le promener en tournée au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, ce sera très certainement l'excellent travail effectué par François Barbeau dans le domaine du costume.

Ses bourgeois et bourgeoises du XIXième, il vous les a troussés de géniale façon, comme seul il peut le faire... quand on lui en donne les moyens financiers.

En effet, c'est un plaisir pour l'oeil que de voir tous ces messieurs habillés «à l'imbécile» — comme on dit dans les gros bouquins sur le costume — avec gilets ajustés, redingotes seyantes qui leur donnent de vraies tailles de guêpes, épaulettes rembourrées, chemisettes froufroutantes, de véritables cartes de mode, de cette mode dandy romantique qui indisposait tellement Châteaubriand.

À côté d'eux, ces dames ont l'air bien boulottes avec leurs culottes aux genoux, leurs jupettes empilées les unes par-dessus les autres, leurs capotes énormes, leurs boudins ridicules dissimulés tant bien que mal derrière leurs bonnets et leurs capelines.

S'il n'en tenait qu'à François Barbeau, ce **Voyage-là** aurait de la gueule, du panache et une classe certaine. Il entrerait d'emblée dans la catégorie de ces divertissements coquins et coquets qui vous arrachent rires et sourires et qui vous mettent en joie sans vous fatiguer l'esprit.

Tous les autres éléments du spectacle ne sont malheureusement pas de même qualité. Sans doute le décor transformable de Neveu est-il assez indiqué pour un spectacle de tournée, même si on regrette un peu qu'on ait opté pour la solution de facilité dans le dessin comme dans le brossage des divers éléments. Les éclairages de Beaulieu sont satisfaisants, en tout cas beaucoup plus pertinents que la bande sonore qu'on a retenue pour marquer l'ouverture et les enchaînement du spectacle.

Comme tous les vaudevilles, *le Voyage de Monsieur Perrichon* est une porcelaine de Sèvres qu'il faut savoir manipuler avec délicatesse, doigté et précision. L'intrigue de la comédie repose sur une suite de petits riens, les différents personnages y sont typés à l'extrême. Le secret de la réussite dans le rendu d'un pareil produit réside dans le dosage, la finesse et l'élégance de la mise en scène et de l'interprétation.

Les jeunes comédiens qui forment la base de la distribution de ce *Perrichon* ne sont pas dépourvus, loin de là. Marc Béland, malgré un physique un peu trop jeune, se défend bien. Monique Spaziani fait une Henriette fort jolie et d'un très beau naturel. René Gagnon pose un peu trop, mais on sent qu'il est à son aise dans ce genre de théâtre et c'est déjà un grand acquit. Dans le rôle du valet, René-Richard Cyr multipliait l'autre soir les contorsions et les grimaces à la salle; mais c'est une manie qui devrait lui passer quand ses amis comédiens ne seront plus là, du moins on l'espère.

Du côté des plus vieux, Sophie Clément, dans un rôle finalement secondaire, s'en sort avec agrément, Marcel Girard se révèle sans surprises et Jean-Louis Millette déploie toute l'énergie qu'il peut pour imposer un Perrichon incendié, fébrile, virevoltant, une prestation qui se justifie mais qui donne parfois le vertige.

Ce qui ne va pas dans tout ça? Le rythme, le naturel, le délié. Pour être convaincant, l'exercice de style a besoin d'être non seulement convaincu mais techniquement parfait. Sur ce plan-là, il y a de l'ouvrage sur la planche. C'était vrai pour *la Puce à l'oreille* récemment au TNM; c'est encore le cas pour *le Voyage de Monsieur Perrichon* du TPQ.

Marc Béland, Monique Spaziani, Jean-Louis Millette et Sophie Clément dans «le Voyage de Monsieur Perrichon».

MUSIQUE

Un Printemps musical à Sutton

■ Le Printemps musical de Sutton, initiative de la chanteuse et chroniqueuse Renée Maheu, se déroulera à compter du vendredi 20 mars dans cette petite ville des Cantons de l'Est. Il est placé sous le signe de l'Année internationale des personnes handicapées et est organisé au profit du camp Garagona de Frelighsburg pour enfants handicapés.

Première manifestation: un concert de musique baroque donné par un groupe de musiciens de l'Orchestre Symphonique de Montréal dirigé par Charles Dutoit le 20 mars, 20h30, à l'église Saint-André. Programme: la cantate *Ich habe genug* de Bach, avec Pierre Mollet, et *Les Quatre Saisons* de Vivaldi, avec la violoniste Denise Lupien.

Le lendemain, samedi 21, deux concerts. A la United Church, rue Maple, à 15h, le Duo Classique de Montréal, formé de Davis Joachim, guitariste, et Eric Wilner, flûtiste. A l'église Saint-André, à 20h, un concert Schubert du quatuor vocal Arioso.

Le dimanche 22, à 10h30, à l'église Saint-André, récital d'orgue et de chant de Jean Lebuis et Renée Maheu. Le même jour, à 14h, à la Sutton Elementary School, spectacle des Marionnettes de l'Avant-Pays. A 16h, à l'église anglicane, conférence de Maurice Brault: «La thérapie par l'art».

Le Printemps musical de Sutton se poursuivra le samedi 4 avril, à l'église Saint-André, alors que le Trio de Montréal (piano et cordes) donnera un concert d'oeuvres de Haydn, Beethoven et Schumann, à 20h. Dernière manifestation: le samedi 18 avril, de nouveau à l'église Saint-André, à 20h, avec les Tudor Singers dans un programme de musique religieuse.

Un câblodiffuseur perd sa licence au Manitoba

■ Pour la cinquième fois de son histoire, le CRTC vient de refuser de renouveler une licence. La victime de cette sévérité peu coutumière est un câblodiffuseur de Thompson au Manitoba, dont la qualité de service et la gamme d'émissions ont été jugées bien au-dessous des normes de qualité acceptables.

CESM-TV avait obtenu une licence de télévision par câble en 1970 du CRTC. Dès 1973, 600 abonnés manifestaient leur profond mécontentement auprès du CRTC devant la piètre qualité du service. L'entreprise n'a manifestement pas amélioré ses services puisqu'en décembre dernier, 1,900 habitants de Thompson signaient une autre pétition contre CESM-TV, s'opposant au renouvellement de sa licence. Même un ministre du gouvernement du Manitoba a appuyé les pétitionnaires.

Témoignant devant le CRTC en faveur du non-renouvellement de la licence du câblodiffuseur, un conseiller municipal avait déclaré que ses concitoyens étaient prêts à se passer de câble et qu'ils étaient persuadés que le prochain titulaire de la licence ne pouvait être pire.

Le CRTC s'est rendu à tous ces arguments et n'a pas renouvelé la licence de CESM-TV.

Par ailleurs à Montréal, l'achat de CKO Pointe-Claire par Research Foods. La licence de CKO a aussi été renouvelée pour un an.

Des infirmières TRÈS PRIVÉES apprendre quoi faire en attendant l'arrivée du médecin
ENTRE CHATTES
INTIME PASSIONNÉE
INTRODUC'TIONS in COLOR
EROS Dès 10h
59 St-Catherine E. tel: 288-5513 St-Laurent
18 ANS Adultes

tango x 4
en spectacle au
CAFE THEATRE LE NOEUD
Demain soir 22h00 et 23h30
SERVICE DE BAR AVANT ET APRÈS LES SPECTACLES. SERVICE DE RESTAURANT DE 17h00 JUSQU'À 21h00.
2075, boul. Saint-Laurent
Réservations: 844-5994

CAFÉ à Montréal SPECTACLES
Guy Perreault
présente
«L'HOMME DE LA VILLE»
JUSQU'À DIMANCHE — 22 heures
AU SIGNAL 4700 est, Ste-Catherine 254-2432
Billets en vente à l'étage du disque: 1631 St-Denis

BAR CAFÉ POUR VOTRE PLAISIR
café-théâtre Quartier Latin
jeudi au lundi à compter de 21h30
(Entrée libre)
DENISE DUFORD
pour rire, pleurer, chanter et aimer...
4303, rue Saint-Denis 843-4384
Mt-Royal

RISING SUN
Club de JAZZ des célébrités
présente
Blues à la Macédoine avec le grand maître de l'harmonica
DANNY «B» et son Blues band
Ce soir à dimanche
SOLEIL LEVANT
286 Ste-Catherine O.
861-0657

NOTEZ BIEN
La rubrique «Quoi faire aujourd'hui» et les programmes des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés, concerts) paraissent maintenant dans notre cahier des sports de format tabloïd.

vous trouverez tout ce que vous cherchez: programmes, horaires et critiques.
dans les pages "Cinéma" de la la presse

DOUX ET PASSIONNANT!
18 ans ADULTES
PLUS TAKE ME
En couleur
VELVET TONGUE
À l'affiche
PAPINEAU 2 Dès 12h.

Le cahier arts et spectacles
dans la Presse du samedi, c'est la culture mise à la portée de tous

CFCF 12 cable 11 et les concerts Premier Ltée présentent
RODGERS and HAMMERSTEIN'S OKLAHOMA!
Ce soir jusqu'à DIMANCHE
Jeu. et vend. 20h
Sam. et dim. 14h30 et 20h
En soirée: $14, $16, $18, $20
Matinée: $10, $12, $14, $16
en vente aux guichets de la PDA et Montréal Trust PVM
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

en spectacle au
CAFE THEATRE LE NOEUD
le groupe COPLA
diner spectacle
ce soir 20h30 et 23h30
2075, boul. Saint-Laurent
Réservations: 844-5994

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE 18 ANS
Sweet Cakes
JENNIFER WELLES
SERENA
pussycat 4015 St-Laurent 845-5215
CINE 539 539 St-Catherine W. 845-2000

CASSETTES VIDÉO À VENDRE
Blonde Fire
Johnny Wadd HOLMES • SEKA
LE BEAVER 5117 PARK 844-1932
GUY
PICCADILLY 5025 Sherbrooke W. 486-2811

Adultes 18 ans
Son éducation est derrière elle...
JAILBAIT
EVE
En couleur
Smartie Pants
Gayle Sommer
Dès 10 h.

ENFIN EN FRANÇAIS...
LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE WOODY ALLEN
Dernière semaine
POUR TOUS
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI!
SEM. 7h00 9h00
SAM. 7h00 9h00
DIM. 1h00 3h00 5h00 7h00 9h00
Admission: $3.50
Ouimetoscope 2
1204 est, Ste-Catherine • 525-8600

LES GRANDS EXPLORATEURS Explo-Mundo
LE GROUPE LA LAURENTIENNE présente DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
LA CONQUÊTE DES GRANDS ABIMES
UNE HALLUCINANTE ODYSSÉE SOUS TERRE
avec ALAIN BAPTIZET qui présente son film sur scène
du 6 au 13 mars
Lun. au mer.: 8h30 Jeu. au sam.: 7h et 9h30 Dim.: 1h30, 4h et 8h30
THÉÂTRE ARLEQUIN 1004 Ste-Catherine est

« Un chef-d'oeuvre de vaudeville... »
LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC présente
LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON
d'EUGÈNE LABICHE
avec Jean-Louis Millette
Marc Béland René Richard Cyr Jean Louis Paris
Yvan Benoit René Gagnon Denis Roy
Sophie Clément Marcel Girard Monique Spaziani
Mise en scène: OLIVIER REICHENBACH
Décor: Guy Neveu Costumes: François Barbeau Éclairages: Michel Beaulieu
CE SOIR ET DEMAIN À 20:30
Billets: parterre $8.00 ($6.00 étudiants et âge d'or)
balcon $5.00 ($4.00 étudiants et âge d'or)
Billets disponibles au théâtre le soir du spectacle.
ATTENTION: en vente, aux guichets de la PLACE DES ARTS seulement
Stationnement sur place
LE TRITORIUM
Rens. 849-2285 255 est, rue Ontario

18 ans ADULTES
LE GROUPE LA LAURENTIENNE présente DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
les secrets de l'imaginaire érotique
Fantasmes et thérapies
une conférence audio-visuelle du sexologue Jean-Yves DESJARDINS
du 14 au 21 mars - 20h30
THÉÂTRE ARLEQUIN 1004 Ste-Catherine est
Guichets (288-2943) tous les jours de midi à 9h00
commandes téléphoniques (288-4261) tous les jours de midi à 6h00

Paul et Paul revient...
3e Prolongation
Derniers spectacles à Montréal
Comédie Nationale
Ce soir et jusqu'au 15 mars seulement
1450 est, Ste-Catherine (métro Beaudry) 523-1131

Le cinéma renaît dans les rues de New York

■ NEW YORK (AFP) — Paul Newman, Jack Lemmon, Robert de Niro, Sir Laurence Olivier, Sir John Gielgud, Dudley Moore, Liza Minnelli, Faye Dunaway et Frank Sinatra sont revenus à New York.

Rien d'extraordinaire à cela si ces représentants du «Gotha» du cinéma étaient dans «The Big Apple» en simples touristes. La nouveauté, c'est qu'on peut les voir dans les rues de New York en train de tourner. Certains prétendent qu'il s'agit de la renaissance du cinéma newyorkais, d'autres vont plus loin et n'hésitent pas à parler d'un nouvel Hollywood.

Pourquoi tant de réalisateurs qui avaient, il y a des années, claqué la porte en fuyant «New York, la faillite», «New York, la grisaille» et «New York, les problèmes» pour goûter aux douceurs californiennes, ont-ils entrepris de revenir dans les mêmes rues, d'affronter les mêmes difficultés?

Le succès de «Manhattan», de «Kramer vs Kramer» et de «An Unmarried Woman» — le cinéma de la réalité urbaine — n'y est pas étranger. Ces trois films accordaient en effet un rôle essentiel à la ville de New York elle-même ou à ce que Woody Allen appelle «sa mystique, son caractère unique».

New York, berceau du cinéma américain

Pour ceux qui, comme Allen ou le producteur Martin Poll, se sont battus pour pouvoir tourner dans une ville qu'ils aiment, l'arrivée en force de metteurs en scène aussi «solides» que Martin Scorcese — qui vient d'y achever «Raging Bull» avec De Niro — n'est que justice. Le cinéma américain, disent-ils à qui veut les entendre, est né à New York: D.W. Griffith y a tourné «The Musketeers of Pig Alley», les premiers westerns ont été réalisés de l'autre côté de l'Hudson River (à Fort Lee, New Jersey) et Rudolf Valentino et Clara Bow ont vécu leurs heures les plus glorieuses aux studios Astoria, à Queens.

Ces raisons subjectives sont certes valables mais l'attitude de la municipalité newyorkaise elle-même a été un facteur déterminant dans les redémarrages des procuctions newyorkaises.

Un exemple typique peut être trouvé dans le tournage de «Hawks» de Martin Poll avec Sylvester Stallone, qui vient juste d'être achevé. Le scénario de «Hawks» prévoyait, entre autres péripéties, une chasse à l'homme dans le téléphérique de Roosevelt Island, la chute d'un autobus dans l'East River et une bagarre dans la boîte à la mode à la fin des années 70: le «Studio 54».

Voici encore quelques années, avant en fait la création du bureau du cinéma et de la télévision (Mayor's Office Of Motion Pictures And T.V.) placé directement sous l'autorité du maire, Edward Koch, le tournage de ces scènes aurait nécessité un cauchemar de démarches administratives et coûté une petite fortune en «pots-de-vin».

Pour pouvoir ne serait-ce que monter une caméra dans les rues de New York, il fallait obtenir (à l'issue de plusieurs heures de négociations) des autorisations de quasiment toutes les administrations de la ville, depuis la police et la régie des transports jusqu'à celle des parcs en passsant par... le gaz, l'électricité et le service des eaux.

La création en 1966, par le maire d'alors John Lindsay, du Bureau du cinéma réduisit la paperasserie et les dessous-de-table qui étaient la coutume de New York. Désormais, le bureau est chargé d'obtenir toutes les autorisations — certains disent même qu'il force un peu la main des fonctionnaires réticents si besoin est.

New York: une variété inépuisable

Une autre cause de la renaissance du cinéma newyorkais réside dans la lassitude du public américain pour les décors sans surprise offerts par la Californie.

En fait depuis le temps que les feuilletons — dont les Américains sont friands — sont tournés en Californie, les spectateurs n'ont eu à «se mettre sous la dent» que d'invariables décors de centres commerciaux géants bordés immanquablement de palmiers et peuplés pour l'essentiel d'automobiles et de chariots de supermarchés.

Le public veut maintenant voir autre chose et New York offre justement cela, la variété inépuisable du décor de ses rues: le début du siècle de Soho ou du Upper West Side, le luxueux modernisme de Park Avenue et même la verdure de Staten Island.

New York représente aussi bien souvent aux yeux du public, l'Amérique elle-même: l'Empire State Building — et plus récemment le World Trade Center — est associé à «King Kong», Brooklyn à «Saturday Night Fever», Times Square à «Midnight Cowboy» et Central Park à «Marathon Man».

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 15 17 30 — **l'envers du décor**
Un portrait de la photographe Claire Beaugrand-Champagne.

20:30 2 9 9 11 13 — **Moi, Claude, Empereur**
Quelle famille! Ce soir, nous perdrons un pilier de l'empire, Livia, qui intriguera jusque sur son lit de mort.

21:30 2 9 9 11 13 — **Science-Réalité**
Trois sujets: les robots dans l'industrie, qui ne ressemblent pas à R2 D2 mais ont bien des charmes aux yeux de leurs employeurs; la scoliose, cette déformation de la colonne vertébrale qui s'attaque aux enfants; Oka: les dangers de radio-activité sont-ils réels?

21:30 15 17 30 — **«Mais ou et donc Ornicar»**
De cette recette mnémotechnique pour se souvenir des conjonctions. Bernard van Effenterre a fait un film sur les difficultés de communication entre les êtres. Avec Géraldine Chaplin et Brigitte Fossey.

23:25 8 et 10 — **«Guerre et paix»**
Le roman de Tolstoi adapté au cinéma américain par King Vidor avec Audrey Hepburn, Henry Fonda et Mel Ferrer. Un grand roman d'amour sur fond de guerres napoléoniennes. Près de quatre heures. Buvez du café et oubliez votre pancréas.

00:00 12 — **«Thunderball»**
Pour la nième fois, James Bond. Avec Sean Connery.

Géraldine Chaplin dans «Mais ou et donc Ornicar», à Radio-Québec.

CINEMAS UNIS $3.50
ADOLESCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo

EN NOMINATION POUR L'OSCAR DE LA MEILLEURE CHANSON
9 TO 5
JANE FONDA LILY TOMLIN DOLLY PARTON
POUR TOUS
LOEWS: 12.45, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00
DORVAL: 7.15, 9.25, KENT: 7.00, 9.10
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
LOEWS 2 PEEL 954 STE-CATHERINE O. 861-7437

EN NOMINATION POUR 3 «OSCARS» INCLUANT
MEILLEUR ACTEUR — PETER O'TOOLE
MEILLEUR RÉALISATEUR — RICHARD RUSH
MEILLEUR SCÉNARIO
RÉCIPIENDAIRE D'UN TROPHÉE DU «GOLDEN GLOBE».
«LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE!» — Lawrence O'Toole, MacLean's Mag.
14 ANS
THE STUNT MAN
Peter O'Toole
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
12.10 2.25 4.40 7.00 9.15

EN NOMINATION POUR 8 «OSCARS» INCLUANT
• LE MEILLEUR FILM
• LE MEILLEUR ACTEUR — John Hurt
14 ANS
JE NE SUIS PAS UN ANIMAL! JE SUIS UN HUMAIN... JE SUIS UN HOMME!
2e MOIS!
THE ELEPHANT MAN
LA CITE: 6:30, 8:55, VAN HORNE: 6:45, 8:55, FAIRVIEW: 6:45, 9:00.
LaCité 2 3575 AV. DU PARC 844-2829
VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731-8243
FAIRVIEW 1 TRANS CAN S. 52 697-8095

COLLEGIENNES émancipées 2e FILM VIENS FAIRE L'AMOUR CHARLOTTE
bijou 5030 RUE PAPINEAU 527-9131
desjardins 3 BASILAIRE 1 288-3141

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES
st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 841-3777
ANGLAIS - SOUS TITRES FRANÇAIS

VIVA EL PRESIDENTE le recours de la méthode
desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141
COSTA-GAVRAS

AVEC BEN GAZZARA
JACK le Magnifique
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141
18 ANS

"voici maintenant LA CAGE AUX FOUS!" FRANCE SOIR
POUR TOUS
"DUOS SUR CANAPÉ"
JEAN LEFEBVRE | BERNARD MENEZ | MICHEL GALABRU | MARINA VLADY | LORRAINE BRACCO
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
13.00, 14.40, 16.20, 18.00, 19.40, 21.20

intrigues, poursuites, bagarres avec
BUD SPENCER à son meilleur
POUR TOUS
PIED-PLAT sur le NIL
Plus 2e film aux cinémas suivants:
st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 841-3777
ASTRE 1 6776 RUE HOCHELAGA 354-3198
le paradis 1 6776 RUE HOCHELAGA 354-3198
oméga 1 PLAZA X MART LONGUEUIL 663-3330
viau LAVAL 226 DES LAURENTIDES 689-3866

CFGL FM 105,7
LES DADAS DU SAMEDI avec Daniele Ouimet et Daniel Lesourd
Tous les samedis de 9h. à 18.00h

Cinémas ODEON
NEIL DIAMOND LAURENCE OLIVIER 4e mois! JAZZ SINGER
POUR TOUS
BONAVENTURE 2 PLACE BONAVENTURE 861-2726
Sem.: 5:15 - 7:15 - 9:15 Sam.-Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
UNE «GRANDE» COMÉDIE! THE INCREDIBLE SHRINKING WOMAN LILY TOMLIN
2e mois
SQUARE DECARIE 2 DECARIE SUD DE JEAN TALON 341-3190
Sem. 7:00 - 9:15 Sam.-Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Payez pour entrer... Priez pour sortir! 18 ANS
THE FUNHOUSE Du réalisateur de «Massacre à la scie»
Plazza Sem.: 5:30 - 7:30 - 9:30 Sam.-Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Neiges: Sem.: 7:20 - 9:20 Sam.-Dim.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
PLAZA ALEXIS NIHON 1 NIVEAU DU METRO 935-4246
CÔTE-DES-NEIGES 1 PLAZA CÔTE DES NEIGES 735-5527

AH... SI TOUS LES COLLÈGES ÉTAIENT COMME ÇA! 18 ANS
LE COLLÈGE EN FOLIE
PREMIÈRE ARRIVÉE PREMIÈRE SERVIE!
avec SUSAN KIGER • LISA LONDON • PAMELA JEAN BRYANT
Musique de DAVID DAVIS • Scénario de CHERI CAFFARO et JOAN RUCHANAN
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE
MERCIER STE CATHERINE PIE IX 255-6274
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
Joliette à Joliette

Elle appartient à tout le monde... et à personne 18 ANS
LA CICALA
(version originale italienne, sous-titres Anglais)
CLIO GOLDSMITH
Sem.: 5:00 - 7:00 - 9:00 - Sam.-Dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
PLAZA ALEXIS NIHON 3 ETAGE MODE

Une guerre ouverte est déclarée... Pour survivre, ils ne devront respecter aucune loi! 6e sem.! 18 ANS
PAUL NEWMAN in FORT APACHE, THE BRONX
PAUL NEWMAN FORT APACHE, THE BRONX EDWARD ASNER
Plaza: sem.: 4:45, 7:00, 9:15, Sam. dim.: 12:00, 2:15, 4:35, 7:00, 9:15
PLAZA ALEXIS NIHON 2 NIVEAU DU METRO 935-4245
Decarie: sem.: 7:00, 9:15, sam. dim.: 12:15, 2:30, 4:50, 7:15, 9:30
SQUARE DECARIE 1 DECARIE SUD DE JEAN TALON 341-3190

Le "BANDIT" est de retour... et le SHÉRIF court toujours après!
ATTACHEZ VOTRE CEINTURE·RETENEZ VOTRE SOUFFLE, LA BAGNOLE VOUS EMMÈNERA DANS UNE COURSE HILARANTE!
POUR TOUS
POURQUOI N'AS TU PAS CHARGÉ TON REVOLVER?
PARCE QU'AVEC LES BALLES DEDANS IL EST TROP LOURD CADDY!
Burt Reynolds Sally Field Jackie Gleason
'tu fais pas le poids SHERIF'
"SMOKEY AND THE BANDIT II"
2e FILM
LA PUCE ET LE GRINCHEUX
WALTER MATTHAU JULIE ANDREWS TONY CURTIS
CHAMPLAIN 1 STE CATHERINE PAPINEAU 524-1685
BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 BL ST MARTIN 687-5207
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092
ST-JEAN CAPITOL
ST-JÉRÔME REX

APRÈS AVOIR VU CE FILM ...
CLAUDE POIRIER as reporter adit:
CE FILM EST TIRÉ D'UN FAIT VÉCU. J'AI VISITÉ LA PRISON DE WAKEFIELD QUI A INSPIRÉ LE FILM. J'AI RENCONTRÉ LE VRAI BRUBAKER ET JE CONNAIS LES HORREURS DE CE CENTRE DE DÉTENTION. CE FILM RESPECTE LA RÉALITÉ ET SURTOUT, IL EST PROFONDÉMENT HUMAIN.
LA VIOLENCE, LA TORTURE ET LA CORRUPTION RÉGNAIENT À L'INTÉRIEUR DU PEN. UN SEUL HOMME POUVAIT-IL CHANGER TOUT CELA?
ROBERT REDFORD
14 ANS
un homme accuse...
en Version Française
BRUBAKER
ROBERT REDFORD dans BRUBAKER
YAPHET KOTTO JANE ALEXANDER MURRAY HAMILTON
3e sem.!
CHAMPLAIN 2 STE CATHERINE PAPINEAU 524-1685
Sem.: 7:00, 9:15 - Sam. dim.: 12:15, 2:25, 4:45, 7:05, 9:25
JEAN-TALON 2 RUES A L'EST DE PIE IX 725-7000
ODEON 2 - LAVAL CENTRE 2000 BL ST MARTIN 687-5207
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465-5906

TEMPS D'ANTENNE GRATUIT AUX PARTIS POLITIQUES

Le SGCT qualifie de chantage les offres de Radio-Canada

■ Le syndicat des journalistes de Radio-Canada, le SGCT-CSN, a dénoncé, hier, ce qu'il qualifie de «chantage de Radio-Canada auprès des partis politiques du Québec».

D'après le syndicat, en effet, la direction de la société d'Etat aurait offert du temps d'antenne gratuit aux différentes formations politiques provinciales, mais à la condition que les partis renoncent à boycotter les émissions d'actualités et d'affaires publiques. Le SGCT soutient que c'est le directeur adjoint administratif au service de l'information, M. Jean-Pierre Pépin, qui aurait proposé ce marché aux responsables des partis politiques. M. Pépin est le subalterne direct du directeur du service de l'information, M. Marc Thibault.

Le SGCT estime que cette façon de procéder tient du chantage parce que, déclare-t-il, les partis politiques du Québec ont depuis 10 ans droit d'accès gratuit aux ondes de Radio-Canada.

«Ce droit d'accès aux ondes est d'autant plus légitime que Radio-Canada refuse les annonces payées des partis politiques», explique-t-on. Le syndicat a avisé le ministre fédéral des Communications de ce fait ainsi que le chef de l'opposition officielle Joe Clark et le leader du NPD, Ed Broadbent.

Rappelons que dès le début du conflit, le SGCT a invité les partis politiques, les intellectuels, les travailleurs, les syndicats et les associations ou groupes communautaires de boycotter les ondes de Radio-Canada. Cet appel a porté fruit parce que toutes les formations politiques du Québec ont décidé de participer à ce boycottage tant que le conflit avec les journalistes ne sera pas terminé.

Soulignons enfin que 1,200 autres employés de R.-C. à Montréal, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, ont voté dans une proportion de 62% en faveur de la grève au cours d'une assemblée générale tenue mercredi soir. On sait que dans ce dossier, la conciliation a été un échec et il appartient maintenant au ministre fédéral du Travail d'accorder le droit de grève à ce syndicat.

Les directeurs d'école opposés à la légalisation de la marijuana

■ La Fédération québécoise des directeurs d'école s'oppose avec énergie à tout projet de loi visant à la légalisation de la marijuana. C'est à titre de pédagogues que les directeurs d'écoles interviennent pour que cesse l'exploitation des élèves. Ils se disent d'ailleurs témoins des problèmes de drogue que vivent certains de leurs élèves.

Ils rappellent que les différentes études scientifiques sur l'usage de la mari ont démontré tant les effets psychologiques que physiques nuisibles chez ceux qui en consomment.

La fédération s'opposera à tout changement législatif qui pourrait être considéré comme un encouragement à la possession et à la consommation du cannabis dans la société en général et par les jeunes en particulier.

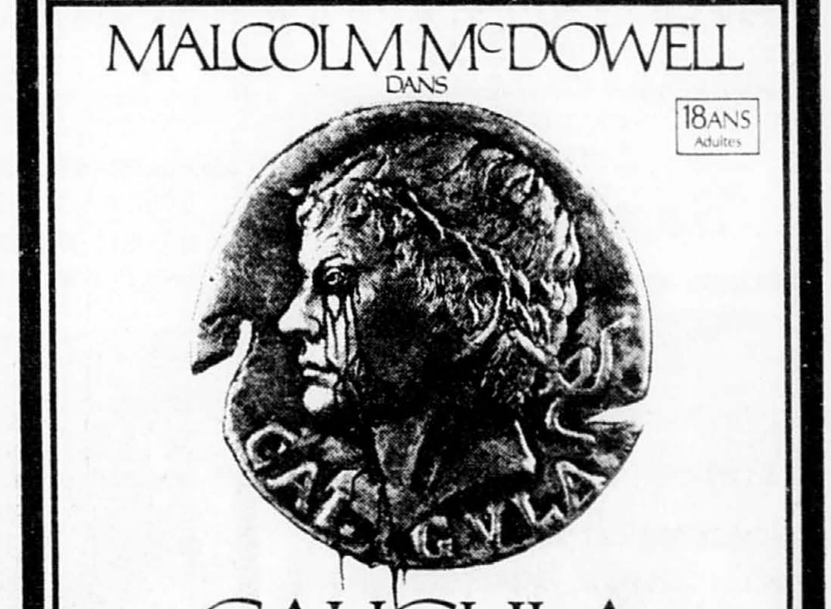

CINÉMAS UNIS VOUS PRÉSENTE LE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

EN NOMINATION POUR 6 «OSCARS»
incluant
MEILLEUR FILM - MEILLEUR ACTEUR *(John Hurt)*
MEILLEUR METTEUR EN SCENE *(David Lynch)*

Paramount présente une Production Wildwood Enterprises "Des Gens comme les Autres" Donald Sutherland • Mary Tyler Moore • Judd Hirsch • Timothy Hutton • Adaptation musicale de Marvin Hamlisch D'après le roman de Judith Guest • Scénario de Alvin Sargent • Produit par Ronald L. Schwary Réalisé par Robert Redford

4e SEM. **PLACE VILLE-MARIE** CINEMA 1 866-2644 — 12:10, 2:20, 4:35, 6:50 et 9:05

«Le film le plus émouvant et le plus sensible de Bertrand Tavernier!»
— *Francine Laurendeau, Le Devoir*

POUR TOUS

UNE SEMAINE DE VACANCES

NATHALIE BAYE MICHEL GALABRU PHILIPPE NOIRET

3e MOIS!

ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

SAM. DIM.: 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20; SEM.: 7:20, 9:20.

ILS REVIENNENT DANS DE NOUVELLES AVENTURES!

MARCELLO DANON présente
MICHEL SERRAULT UGO TOGNAZZI
14 ANS

LA CAGE AUX FOLLES II

avec
MARCEL BOZZUFFI PAOLA BORBONI GIOVANNI VETTORAZZO
GLAUCO ONORATO ROBERTO BISACCO BENNY LUKE MICHEL GALABRU
scénario JEAN POIRET FRANCIS VEBER MARCELLO DANON dialogues FRANCIS VEBER
musique ENNIO MORRICONE directeur de la photographie ARMANDO NANNUZZI
Organisateur Général et Producteur Exécutif MARCELLO DANON

Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O 866-3856

12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20. Sam. dernier spectacle: 11.10.

PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON S'AMUSE!
alors venez vous éclater avec...

POUR TOUS

LES SOUS-DOUÉS

avec MICHEL GALABRU — Un film de CLAUDE ZIDI
MARIA PACOME • DANIEL AUTEUIL • PHILIPPE TACCINI • HUBERT DESCHAMPS

GREENFIELD: Sam., dim.: 1.00, 2.45, 4.30, 6.10, 7.55, 9.35. Sem.: 6.10, 7.55, 9.35. **LAVAL:** Sam., dim.: 12.50, 2.35, 4.25, 6.13, 8.00, 9.50. Sem.: 6.10, 8.00, 9.50. Sam. dernier spectacle: 11.35. **PARISIEN:** 12.45, 2.35, 4.25, 6.15, 8.05, 9.55. Sam. dernier spectacle: 11.40. **VERSAILLES:** Sam., dim.: 12.50, 2.35, 4.20, 6.00, 7.45, 9.30. Sem.: 6.00, 7.45, 9.30.

Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O 866-3856 — **LAVAL 2** CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129 — **VERSAILLES 1** PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

---

MON BÉGUIN AMÉRICAIN 99 44/100 % PUR! 18 ANS Adultes

"Ne manquez pas cet excellent film d'Alex deRenzy"
Jim Beckley GLOBAL COMMUNICATIONS

Elle peut vous propulser au ciel! — OUEST

GAGNANT DE 5 PRIX ÉROTIQUES

2e SEM.

Alex deRenzy's
PRISCILLA, ADOLESCENTE PRECOCE
version française BABYFACE

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur dans «CONFESSION D'UN OBSÉDÉ SEXUEL»

CHATEAU: 12.20, 3.55, 7.35.
GREENFIELD: 6.40, 8.05.
VERSAILLES: 6.50, 8.15.

CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
GREENFIELD PARK 1 GREENFIELD PARK PL. 671-6129 — **VERSAILLES 2** PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

---

«UN BIJOU DE FILM!»
— *Francine Grimaldi, Radio-Canada*
«QUEL BEAU FILM EXTRAORDINAIRE!»
— *Danielle Ouimet, CFGL - FM*

Jennifer Dale est tout simplement née pour la caméra et elle est époustouflante.
Toronto Sun

EN 1950, PENDANT QUE LE ROCK'N ROLL FAISAIT FUREUR, UNE JEUNE FILLE DEVENAIT UNE FEMME.

18 ANS adultes

JENNIFER DALE — GABRIEL ARCAND
WINSTON REKERT

— PLUS 2e GRAND FILM AU CHATEAU —

CHATEAU: 12.20, 3.55, 7.35. LAVAL: Sam., dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sem.: 7.00, 9.00. Sam. dernier spectacle: 11.00. PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. Sam. dernier spectacle: 11.15. VERSAILLES: Sam., dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sem.: 7.00, 9.00.

Le PARISIEN 4 480 STE-CATHERINE O 866-3856 — **LAVAL 4** CENTRE LAVAL 688-7776
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 — **VERSAILLES 3** PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

---

UN FILM À NE PAS MANQUER!

UNE COMÉDIE IRRÉSISTIBLE!
UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
la Cage aux Folles
2e ANNÉE!

Le PARISIEN 5 480 STE-CATHERINE O 866-3856

14 ANS
1.10, 2.55, 4.40, 6.25, 8.10, 9.50.

MON ONCLE D'AMÉRIQUE est, de loin, le meilleur film de l'année.
Richard Corliss, Time Magazine

POUR TOUS

LE RESNAIS: MAGISTRAL!
Richard Gay, Le Devoir

Une brillante expérience qui s'accompagne de trouvailles visuelles sublimes.
Luc Perreault, La Presse

Le meilleur à Cannes: MON ONCLE D'AMÉRIQUE.
Robert Chazal, France Soir

GÉRARD DEPARDIEU NICOLE GARCIA ROGER PIERRE

PRIX SPÉCIAL du JURY FESTIVAL CANNES 80

RÉALISATION ALAIN RESNAIS SCÉNARIO JEAN GRUAULT
avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT

LaCité 3 3575, AV. DU PARC 844-2829
Sam., dim.: 1.50, 4.10, 6.30, 9.00. Sem.: 6.30, 9.00.

DIEU MERCI, CE N'EST QU'UN FILM!

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION?

V. Française de "Airplane!"

LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

PLUS
2e. GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma

POUR TOUS

RIVOLI: 1.00, 4.20, 7.40.
LAVAL: Sem.: 6.05, 7.45. Sam. et dim.: dès 12.40.

CHRISTOPHER WALKEN

THE DOGS OF WAR

TECHNICOLOR United Artists

LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

14 ANS
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

ADOLESCENTS 14 à 17 ANS
avec carte d'identité et photo
$3.50

2e MOIS!

POUR TOUS

Jack Lemmon — En nomination pour l'Oscar du meilleur acteur
Guy Flatley, Cosmopolitan

JACK LEMMON
ROBBY BENSON
LEE REMICK
TRIBUTE

A Pan-Canadian Release

CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395

SAM., DIM. 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30, SEM.: 7.10, 9.30.

Un film qui ne laissera personne indifférent

Charles et Lucie ont tout perdu mais ils découvrent un amour que tout couple devrait vivre!

POUR TOUS

SUNDAY Examiner San Francisco
La plus étincelante comédie depuis "La Cage aux Folles"

NEW YORK DAILY NEWS
Charles et Lucie, un film tendre . . . une merveilleuse histoire qui vous ira droit au coeur.

NEW YORK POST
Gisèle Garcin et Daniel Ceccaldi sont parfaits.

San Francisco Chronicle
Nelly Kaplan déploie tout son talent en créant des personnages qui rebondissent avec éclat quand tout semble aller contre eux.

Charles & Lucie
un film de NELLY KAPLAN
avec GISÈLE GARCIN et DANIEL CECCALDI

DÈS AUJOURD'HUI!

Le PARISIEN 3 480 STE-CATHERINE O. 866-3856

1.10, 3.10, 5.15, 7.15. Sam.: dernier programme: 11.15.

Gold loses its gleam in the blackness of the Pharaoh's tomb,
So does the blade of a knife.

POUR TOUS

A SCHAFFNER-O'TOOLE PRODUCTION OF A FRANKLIN J. SCHAFFNER FILM
LESLEY-ANNE DOWN FRANK LANGELLA "SPHINX" MAURICE RONET JOHN GIELGUD
MICHAEL J. LEWIS STANLEY O'TOOLE JOHN BYRUM
ROBIN COOK FRANKLIN J. SCHAFFNER
An ORION PICTURES Release
Thru WARNER BROS. A Warner Communications Company

DORVAL: Sam., dim.: 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.15. Sem.: 7.00, 9.15.
LOEWS: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25. Sam. dernier spectacle: 11.30.
MONKLAND: Sam., dim.: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25. Sem. 7.15, 9.25.

DÈS AUJOURD'HUI!

LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 3 260 DORVAL AVE. 631-8586 — **MONKLAND** 5504 AVE MONKLAND 484-3579

PRISONNIERES DANS UN CAMP BARBARE

18 ANS Adultes

DES FEMMES POUR LE BLOC 9

avec SUSAN HEMINGWAY · HOWARD VERNON

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur

RIVOLI: 1.00, 3.25, 5.50, 6.50, 8.15.
LAVAL: 6.45, 8.10.
GREENFIELD: 6.00, 7.10, 8.30.

RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776 — **GREENFIELD PARK 2** GREENFIELD PARK PL. 671-6129

EN NOMINATION POUR 8 «OSCARS»
INCLUANT

• LE MEILLEUR FILM
• LE MEILLEUR ACTEUR — Robert De Niro

14 ANS

ROBERT DE NIRO "RAGING BULL"

YORK 1487 STE-CATHERINE O 937-8978 Guy

1.45, 4.15, 6.45, 9.15.

EN NOMINATION POUR 3 OSCARS
incluant
LA MEILLEURE ACTRICE...
GOLDIE HAWN
PRIVATE BENJAMIN

18 ANS
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

LOEWS 4 954 ST. CATHERINE W. 861-7437 PEEL

VOUS NE COUREZ JAMAIS AUTANT DE DANGERS QUE LORSQUE VOUS EN AVEZ TROP VU!

14 ANS

2e SEMAINE!

EYEWITNESS

20th Century Fox présente un film de Peter Yates
WILLIAM HURT SIGOURNEY WEAVER CHRISTOPHER PLUMMER
"EYEWITNESS"
avec la participation de James Woods Production et direction Peter Yates
Scénario de Steve Tesich Musique de Stanley Silverman

LaCité 1 3575, AV. DU PARC 844-2829

AVENUE et LA CITÉ: Sem.: 7.00 et 9.00 p.m. DORVAL: Sem.: 7.00 et 9.10 p.m.

AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747 — **DORVAL 2** 260 DORVAL AVE. 631-8586

5e SEMAINE!

18 ANS ADULTES

TIME:
«Il y a de tout dans ce film: sexe, violence, comédie, frissons, tendresse. Riez, criez, réfléchissez. Vous pourriez quitter la salle bouleversé.» — Richard Corliss, Time

Un des dix meilleurs films de l'année
— Time

'ALTERED STATES' WILLIAM HURT · BLAIR BROWN
BOB BALABAN · CHARLES HAID
DANIEL MELNICK JOHN CORIGLIANO
SIDNEY A. ARON PADDY CHAYEFSKY
HOWARD GOTTFRIED KEN RUSSELL
DOLBY STEREO

LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. SAM.: DERNIER SPECTACLE: 11.15

Les dictateurs m'ont tout pris: ma femme, mon enfant, ma liberté!

14 ANS

Didier Farré présente

LES CROCS DU DIABLE

RAREMENT UN FILM A ATTEINT CETTE INTENSITÉ DRAMATIQUE!

DÈS AUJOURD'HUI!

JASON MILLER • LEA MASSARI
un film d'Antonio Isasi
Distribution Action Film

ÉLYSÉE: Sam., dim.: 12.50, 2.45, 4.50, 7.00, 9.10. Sem.: 7.00, 9.10.
LAVAL: Sam., dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. Sem.: 7.15, 9.15.
Sam. dernier spectacle: 11.15.

ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053 — **LAVAL 1** CENTRE LAVAL 688-7776

Le juge rejette la requête de la Commonwealth Plywood

■ «Le pouvoir judiciaire n'a à intervenir que dans la mesure où le pouvoir exécutif excède sa juridiction ou dans la mesure où un ministre pose des actes qui excèdent la juridiction que le Parlement lui a conféré par des lois.»

GEORGES LAMON

C'est par cette explication que le juge Jules Blanchet a rejeté, hier, une requête de la Commonwealth Plywood déposée, en février dernier qui demandait à la cour supérieure de forcer le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Yves Duhaime, à lui accorder une subvention de $177,000.

Rappelons que la Commonwealth Plywood de Sainte-Thérèse, avait présenté, le 29 mars 79, quatre mois après la fin du célèbre conflit de travail, une demande de subvention à la Société de développement industriel du Québec et au ministre responsable, conformément à la loi de L'Aide au développement industriel du Québec. Or l'entreprise avait essuyer un refus à sa demande. Elle avait même soutenu que cette réponse du ministre avait été faite «par pur favoritisme politique», précisant également que le ministre se conduisait «en l'instance de façon capricieuse, injuste, arbitraire et discriminatoire envers elle».

Pour sa part, le ministre avait allégué que c'était plutôt l'existence d'une poursuite civile intentée par le ministère des Ressources naturelles à propos d'une coupe de bois qui était à l'origine de ce retard.

Le juge Blanchet, s'appuyant sur un article du Code de procédure civile explique le cheminement à suivre pour l'octroi d'une subvention et dans quelle circonstance une telle subvention peut être accordée, a fait état du pouvoir discrétionnaire du ministre.

«A l'intérieur de ces limites, a précisé encore le juge Blanchet, le ministre exerce un pouvoir discrétionnaire dont il n'est pas responsable devant le pouvoir judiciaire.»

Autrement dit, le juge estime qu'il était du droit du ministre d'user de sa discrétion pour retenir un dossier et même de refuser la demande de subvention de la Commonwealth Plywood.

Massarelli et Martone admettent avoir été présents à la réunion du Reine-Elisabeth

■ Dans une déclaration aux enquêteurs de la police de la CUM, en octobre 78, soit six ans après une extorsion de $82,000

GEORGES LAMON

dont fut victime M. John McConnell, l'exchanteur Tony Massarelli et Pasquale Martone, ancien chauffeur de «Peppe» Cotroni, ont admis avoir participé à la réunion du Reine - Elisabeth.

Rappelons qu'à cette réunion du Reine-Elisabeth, à laquelle participait Cotroni, Massarelli, Martone et Gérard Falovitch, on avait décidé que M. McConnell verserait $82,000 au présumé mari éconduit en réparation de la faute qu'il avait commise avec sa «femme», rôle tenu par la prostituée Leslie Lawton.

Le sergent - détective Jean-Guy Daoust est venu expliquer au procès des Falovitch, Massarelli, Martone et Jimmy Soccio, accusé de complot et d'extorsion de $82,000 que préside le juge Jean-Paul Bergeron et un jury, comment il avait obtenu la déclaration des deux prévenus.

Dans cette même déclaration, Massarelli, le gendre du défunt «Peppe» Cotroni, y fait état de la réunion en précisant quand même qu'il s'agissait d'une rencontre portant sur des transactions entre une firme immobilière, la Tempo Realties, et un groupe d'hommes d'affaires avec des Italiens, sans pour autant les identifier.

Comment expliquer alors la présence de Gérard Falovitch à cette réunion d'affaires? «Falovitch a profité pour s'inviter, et ainsi amener John McConnel», explique Massarelli.

Dès le début de la reprise du procès du groupe, un représentant de la Banque de Montréal, qui participait à l'encaissement du chèque de $82,000 par John McConnell au siège social de la banque, rue Saint-Jacques, a précisé avoir remis la somme en coupures de $100, laquelle somme avait immédiatement été placée dans une serviette que transportait par la suite un individu qui accompagnait McConnell à la banque.

Guay a reconnu Orr dans la même auto que son frère

■ Le frère de Sylvain Guay, une jeune homme de 16 ans dont le corps mutilé avait été découvert le 5 octobre 1980 sur le terrain de

GEORGES LAMON

golf de Chambly, a reconnu, hier, James Orr comme celui qu'il avait aperçu à l'été 1980 assis à l'avant de l'auto, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Dalcourt.

«Orr a une face que l'on ne voit pas tous les jours», a d'ailleurs précisé le témoin Daneil Guay au juge Claire Barrette—Joncas, qui préside le procès devant le jury de James Melvin Orr, un homosexuel de 41 ans qui est accusé du meurtre au premier degré du jeune Sylvain Guay.

C'est d'ailleurs à la demande même de substitut du ministère public, Me Bernard Laprade, que le frère de la victime a reconnu Orr au banc des accusés.

De son côté, le père de la victime, M. Bernard Guay, a rappelé avec émotion les liens indéfectibles avec son fils Sylvain, ajoutant l'avoir vu pour la dernière fois chez sa grand-mère; il l'avait même trouvé «excessivement inquiet et nerveux».

M. Guay a admis qu'il savait que son jeune fils fréquentait les milieux homosexuels.

«Je ne voulais absolument pas qu'il embarque dans ce milieu», a-t-il ajouté, précisant même certains noms que son défunt fils lui avait mentionnés mais sans préciser leur adresse.

Si son fils ne lui a pas donné les adresses de ces personnes c'est, «qu'il savait bien que je serais allé le sortir de là», note M. Guay.

Le procès de James Orr, qui est défendu par Me Jenkins aidé de Me Larry Palnick, se poursuit aujourd'hui.

gohier LE CONSEILLER
Voyez notre annonce dans **La Presse de samedi 14 mars CAHIER «A»**
GOHIER PONTIAC BUICK CAMIONS GMC
gohier
Gohier Pontiac Buick Inc. 3333 est rue Jarry Mtl. tél:376-4220

Simpsons MD

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans l'annonce Simpsons parue dans La Presse du mercredi 11 mars 1981.

Page A22, article A. Stéréo console, modèle S-4580. La description devrait se lire: récepteur AM-FM avec magnétophone joue-cartouches 8 pistes automatique/manuel incorporé à réglage du niveau d'enregistrement automatique et témoin lumineux et non tel qu'indiqué.

Prenez avantage des prix spéciaux de **HAMMER**
* 1ère JOURNÉE GRATUITE
Millage illimite

Pour plus d'informations appelez **341-1373**

HAMMER

LOCATION DE VOITURES ET DE CAMIONS (1 rue au nord de Jean-Talon angle Victoria)
4815, rue BUCHAN, Montréal
DK AUTOMOBILE (1976) INC.
Minimum location de 3 jours
Valide à notre succursale de Montréal

LOTO-SÉLECT

Date 11-03-81
NUMÉRO GAGNANT 0 8 4 9
Ventes 126528$50

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	5	4166$20
dans n'importe quel ordre	208	173$60

À vous la richesse naturelle la plus abondante de l'Ouest: LA NEIGE

Ne laissez pas l'argent de vos vacances vous glisser entre les doigts cet hiver. Partez plutôt en Skifari avec Air Canada et laissez-vous glisser sur l'une des pentes les plus majestueuses du monde. Tout au long de la saison, incomparable par sa durée, une neige poudreuse profonde rend les conditions de ski exceptionnelles et on trouve des pistes pour skieurs de tous les niveaux.

Skifari, c'est la formule qui vous permet de découvrir l'univers grandiose des Rocheuses à un prix avantageux.

A compter de seulement **$275*** par personne, 2 personnes par chambre, votre séjour comprend: l'hébergement pour **7** jours à Banff; des billets de remonte-pentes pour **6** jours valables pour les stations Sunshine, Mont Norquay et Lac Louise; la navette entre l'hôtel et les stations de ski pendant **6** jours; le transport de l'aéroport de Calgary et retour ainsi que la présence d'une hôtesse Skifari.

Il existe d'autres forfaits Skifari à Banff, Lac Louise, Jasper et en Colombie-Britannique. Air Canada offre un grand choix de tarifs aériens spéciaux (tarifs Noliprix, GIT, et soldes de places) qui peuvent complémenter ces forfaits.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre agent de voyage ou appelez Air Canada au 931-4411. Pour connaître les conditions de ski dans l'Ouest canadien, composez sans frais le 1-(800)-363-3626, du début décembre à la fin mars. Travel Alberta

*Valable entre le 8 novembre et le 19 décembre 1980, entre le 3 janvier et le 6 février 1981 et entre le 11 avril et le 15 mai 1981. A compter de $338 entre le 7 février et le 10 avril 1981 et à compter de $372 entre le 20 décembre 1980 et le 2 janvier 1981.

SKIFARI AIR CANADA
Détenteur d'un permis du Québec

MODE SIMPSONS

«Tender Tootsies»... bon pied, bons prix

Confort est le mot d'ordre lorsque vous optez pour les souliers sport et les sandales «Tender Tootsies»! Choisissez dès aujourd'hui le modèle qui vous convient parmi notre vaste sélection. Pointures (avec ½): 5 à 10.

Prix Simpsons

A. Espadrille. Empeigne en toile, talon compensé recouvert corde. Naturel (beige clair) ou marine. Modèle 907. $14

B. Soulier sport. Empeigne similicuir, talon bas, semelle aspect crêpe. Jasmin (ivoire), noir ou blanc. Modèle 9356. $17

C. Escarpin similicuir. Empeigne à surpiqûres, talon moyen, boucle ton or. Blanc seulement. Modèle 9658. $17

D. Sandale de ville similicuir. Empeigne aspect tissé, talon haut, courroie réglable à la cheville. Tan, ombre (beige) ou blanc. Modèle 9044. $23

E. Sandale de ville similicuir. Empeigne croisée, talon haut. Caramel (tan), noir ou blanc. Modèle 9027. $23

F. Sandale avec courroie en T. Talon bas. Multi-tons de beige ou blanc. Modèle 9983. $16

Rayon 276, au deuxième centre-ville. Aussi à Fairview Anjou, Laval et St-Bruno.

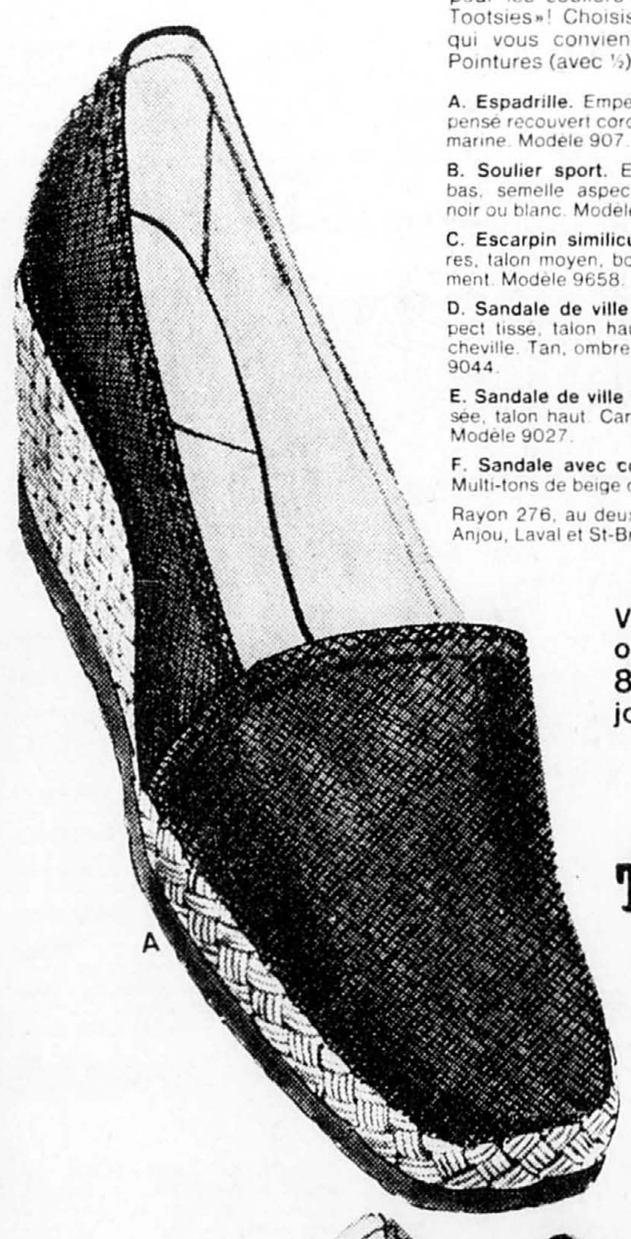

Venez, écrivez... ou composez 842-7221, jour et nuit

Tender Tootsies

Venez rencontrer M. John Palassio, le représentant de la compagnie «Tender Tootsies», au rayon des chaussures chez Simpsons au centre-ville, aujourd'hui de 13h. à 16h. Chaque cliente recevra un flacon d'Eau de Cologne «Tender Thoughts for the Toosie Lady», jusqu'à épuisement du stock. Participez au tirage des 16, 17 ou 18 mars... vous pourriez gagner une paire de chaussures «Tender Tootsies» de notre stock... ou choisissez l'un des modèles représentés sur cette page. Les tirages auront lieu au rayon des chaussures à 12h30 chez Simpsons à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno, et à 12h30 et 13h30 au centre-ville. Il y aura une paire de chaussures à gagner lors de chacun des tirages. Aucun achat nécessaire. Un numéro de participation par cliente.

Simpsons... J'AIME TON STYLE

Simpsons MD

solde d'un jour à anjou

Le samedi 14 mars seulement

Une foule d'articles offerts à prix de solde chez Simpsons aux Galeries d'Anjou seulement. Pièces disparates, séries incomplètes de tailles et de coloris; fins-de-séries. Jusqu'à épuisement du stock.

Pour achat en personne seulement

VÊTEMENTS POUR DAMES

50 seul. Grand choix de blouses à manches longues. Coloris et tailles variés. Prix orig. Simpsons 9.99 — **4.99**

75 seul. Pantalons «Gaytown». Tissu 100% polytester. Coloris variés. Tailles 8 à 20. Prix orig. Simpsons 19.99 — **9.99**
Rayon 3304, niveau du promenoir.

100 seul. Grand choix de chandails. Coloris et tailles variés. — **6.99**

60 seul. Grand choix de blouses. Coloris et tailles variés. — **9.99 à 14.99**

30 seul. Grand choix de jeans. Coloris et tailles variés. — **9.99**
Rayon 3302, niveau du promenoir.

100 seul. Robes variées. Modèles, tissus, coloris et tailles variés. — **9.99**
Rayon 3307, niveau du promenoir.

480 seul. Jupons «Van Raalte». Choix de blanc, beige ou noir. P.M.G. — **4.49**
Rayon 3326, niveau du promenoir.

ACCESSOIRES POUR DAMES
RABAIS 23% à 61%

	Prix ord. Simpsons	
3 seul. Blouse-culotte «Kates». Tailles et coloris variés.	11.99	**4.99**
3 seul. Blouse-culotte de marque réputée. Tailles et coloris variés.	19.99	**9.99**
1 seul. Blouse-culotte de marque réputée.	22.00	**9.99**
2 seul. Blouse-culotte «Phantom». Tailles et coloris variés.	16.99	**9.99**
1 seul. Blouse-culotte «Phantom».	26.00	**9.99**
2 seul. Blouse-culotte «Phantom». Tailles et coloris variés.	9.99	**4.99**
1 seul. Blouse-culotte «Kayser». Tailles et coloris variés.	18.00	**9.99**
1 seul. Blouse-culotte «Kayser».	19.00	**9.99**
8 seul. Collant «Cancan». Acrylique. Tailles et coloris variés.	6.00	**3.99**
8 paires seul. Pantoufles en tricot acrylique. Pointures et teintes variées.	3.89	**2.99**

Rayon 3229, niveau du promenoir.

VÊTEMENTS POUR HOMMES, GARÇONS ET JEUNES GENS

	Prix orig. Simpsons	
209 seul. Chemises flanellette pour garçons. Coloris variés. Tailles 8 à 18.	7.99	**5.59**

Rayon 3269, niveau du promenoir.

RABAIS 60%. 200 seul. Maillots-T et maillots d'exercice. Variété de tons unis. P.M.G. Prix variés.
Rayon 3202, niveau du promenoir.

60 seul. Ens. safari polyester/coton pour hommes. Coloris et tailles variés. — **29.99**
Rayon 3264, niveau du promenoir.

200 seul. Pantalons 65% polyester/35% coton. Coloris et tailles variés. 12.50 — **8.99**
Rayon 3264, niveau du promenoir.

44 seul. Maillots-T pour jeunes gens. Vert ou beige. P.M.G. 9.98 — **4.99**

41 seul. Pantalons «Kaid» 100% coton pour jeunes gens. Noir, blanc ou beige. Tailles variées. Prix orig. Simpsons $30 à $38 — **19.99 à 25.99**
Rayon 3278, niveau du promenoir.

VÊTEMENTS POUR ENFANTS

100 seul. Manteaux pour fillettes. Couleurs variées. Tailles 7 à 14. Prix orig. Simpsons 17.50 à 52.99 — **9.99 à 26.49**
Rayon 3336, niveau du promenoir.

50 seul. Ens. robe et pantalon pour bébés. Rose, bleu ou jaune. Tailles 2 à 6X. Prix ord. Simpsons 16.98 — **8.49**

50 seul. Complets pour garçons. Gris, bleu ou beige. Tailles 2 à 6X. Prix ord. Simpsons 33.98 à 57.98 — **16.99 à 28.99**
Rayon 3335, niveau du promenoir.

CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

Rabais 50% à 60%

	Prix ord. Simpsons	
100 paires seul. Souliers genre mocassin pour hommes. En cuir. Offerts en brun, quelques modèles en noir. Pointures (avec ½): 7 à 11 et 12.	19.99	**9.99**

Rayon 3285, niveau du promenoir.

350 paires seul. Bottillons d'exercice pour enfants. Bleu clair. Pointures (avec ½): 2½ à 6.	6.99	**2.99**

Rayon 3283, niveau du promenoir.

150 paires seul. Sandales et souliers «Kaufman» pour dames. Tons variés de tan. Pointures (avec ½): 6 à 9 dans le groupe.	9.99	**4.99**
170 paires seul. Confortables souliers «Ritter» pour dames. Choix de noir, cognac ou brun. Pointures (avec ½): 6 à 10.	24.99	**9.99**

Rayon 3276, niveau du promenoir.

ARTICLES MÉNAGERS
RABAIS 50%

	Prix ord. Simpsons	
71 seul. Accessoires en plastique. (Beurrier, boîte tout usage, garde-viande, cloche à fromage.)	2.70 à 11.98	**1.35 à 5.99**
16 seul. Plat à hors-d'oeuvres sur plateau pivotant. Modèle W3020.	23.96	**11.98**
10 seul. Plat en cuivre pour fondue. Modèle 904.	24.98	**12.49**
12 seul. Bouilloire en cuivre. Modèle 844.	25.98	**12.99**
7 seul. Ens. en cuivre pour le thé. Comprenant plateau, théière, crémier et sucrier. Modèle 957.	59.98	**29.99**
17 seul. Ens. pots en verre. Avec bouchon en liège (comprend 12 pots).	9.98	**4.99**
7 seul. Couteaux à trancher.	3.98 à 7.98	**1.99 à 3.99**
63 seul. Accessoires «Mill Brook» en aluminium. (Plateau, plateau jumelé, plateau rectangulaire ou gril pour le pain).	3.50 à 17.98	**1.75 à 8.99**
2 seul. Cocotte «Wear Ever». Modèle 2035B.	59.98	**29.99**
1 seul. Cocotte «Wear Ever». Modèle 2003B.	33.98	**16.99**
7 seul. Petits appareils électriques. Tels que fait-tout «Cornwall», four «Cornwall», robot «Sunbeam», appareil «Braun» pour yaourt ou centrifugeuse «Moulinex».	ch. 24.98 à 144.98	**12.49 à 72.49**
10 seul. Pièces disparates «Le Creuset». Brun seulement.	25.98 à 58.98	**12.99 à 29.49**

Rayon 3426, étage supérieur.

TISSUS

	Prix ord. Simpsons	
Sélection de tissus tons unis ou imprimés. Largeur 115 cm.		**1.99**
600 m seul. Rabais 16%. Popeline. 65% polyeste/35% coton lavable à la machine. Couleurs variées. Largeur 115 cm.	2.98	**2.49**
140 m. seul. Rabais 13%. Tissu éponge 100% coton lavable. Couleurs variées. Largeur 90 cm.	4.49	**3.89**
Rabais 20%. Ensemble canavas et laine «Aronelle».		

Rayon 3365, niveau du promenoir.

STORES, COUVRE-LITS
RABAIS 24% à 51%

20 seul. Choix de couvre-lits, formats variés. Prix ord. Simpsons 47.98 à 149.98	**23.99 à 74.99**
45 seul. Rideaux «bonne femme». 100% polyester. Choix de blanc, ivoire ou bleu. Prix ord. Simpsons 29.99 à 99.98	**20.99 à 69.99**
13 seul. Stores. Dimensions variées. Prix ord. Simpsons 31.48 à 162.50	**23.61 à 121.88**
11 seul. Stores vénitiens «Bali» de «Draco». Blanc ou blanc cassé. Prix ord. Simpsons 59.98 à 99.98	**39.99 à 66.66**
34 seul. Choix de stores en bambou. 30" x 60", 36" x 60" ou 60" x 60". Prix ord. Simpsons 9.99 à 44.98	**4.99 à 21.99**
16 seul. Repose-pieds. Imprimés ou quadrillés. Prix ord. Simpsons 15.99 à 24.98	**11.99 à 18.74**
40 seul. Rideaux «Cabaret» ou «Versailles». Têtes à plis pincés. Choix limité de couleurs. Dim. 75" x 95" à 150" x 95". Prix ord. Simpsons 65.95 à 169.98	**32.99 à 84.99**

Rayon 3385, étage supérieur.

LINGE DE MAISON

	Prix ord. Simpsons	
18 seul. Rabais $17. Couverture électrique «Simco». Format double, contrôle jumelé. Ton or, bleu ou beige.	49.99	**32.99**
6 seul. Rabais 29.99. Couverture «Kenwood». Format jumeau-double. Mangue seulement.	59.98	**29.99**
10 seul. Rabais 49.99. Couverture «Kenwood». Format King. Mangue seulement.	99.98	**49.99**
110 seul. Rabais 10.99 à 29.99. Couverture. 100% laine ou acrylique/nylon.	32.98 à 89.98	**21.99 à 59.99**
72 seul. Ens. de draps imparfaits. Format jumeau.		**16.99**
120 seul. Ens. de draps imparfaits. Format double.		**22.99**
72 seul. Ens. de draps imparfaits. Format Queen.		**27.99**
88 seul. Rabais $2. Serviettes imparfaites «Fieldcrest», format bain.	8.99	**6.99**

LINGE DE MAISON

	Prix ord. Simpsons	
Rabais 1.71 à $4. Serviettes «Cannon»		
45 seul. Bain	11.00	**6.99**
26 seul. Mains	7.00	**3.99**
43 seul. Débarbouillette	4.00	**2.29**
450 seul. Rabais $1. Calendrier 1981.	2/1.99	**2/99¢**
37 seul. Rabais 38.99 à 97.79. Douillettes. 30% duvet/70% plumes, 50% duvet 50% plumes ou 100% duvet. Prix ord. Simpsons 129.98 à 325.98		**90.99 à 228.19**
15 seul. Rabais 19.99. Couverture électrique. Format Queen.	59.98	**39.99**

Rayon 3351, étage supérieur.

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS
Modèles d'étalage et de démonstration.

	Prix orig. Simpsons	
1 seul. Congélateur «Beaumark». Modèle 81200	349.95	**299.95**
1 seul. Congélateur «Beaumark». Modèle 80518.	289.95	**244.95**
1 seul. Congélateur «Beaumark». Modèle 83120	459.95	**389.95**
1 seul. Congélateur «Beaumark». Modèle 80712	339.95	**289.95**
1. seul. Congélateur «Beaumark». Modèle 80700.	299.95	**254.95**
1 seul. Machine à laver «Beaumark». Modèle 55008.	549.95	**474.95**
1 seul. Machine à laver «Beaumark». Modèle 57000.	599.95	**509.95**
1 seul. Machine à laver «Beaumark». Modèle 54000.	509.95	**434.95**
1 seul. Machine à laver «Beaumark». Modèle 55500.	569.95	**494.95**
1 seul. Séchoir «Beaumark». Modèle 65018.	359.95	**309.95**
1 seul. Séchoir «Beaumark». Modèle 67008.	399.95	**339.95**
2 seul. Séchoir «Beaumark». Modèle 64010.	319.95	**274.95**
2 seul. Climatiseur «Beaumark» 12,000 B.T.U. Modèle 75122.	639.95	**444.95**
1 seul. Climatiseur «Beaumark» 10,000 B.T.U. Modèle 75102.	549.95	**359.95**
1 seul. Climatiseur «Beaumark» 7800 B.T.U. Modèle 75801.	409.95	**264.95**
1 seul. Climatiseur «Beaumark» 7800 B.T.U. Modèle 75802.	439.95	**284.95**
1 seul. Climatiseur «Beaumark» 6000 B.T.U. Modèle 76602.	449.95	**294.95**
3 seul. Climatiseur «Beaumark» 6000 B.T.U. Modèle 75601.	339.95	**224.95**
1 seul. Climatiseur «Beaumark» 6000 B.T.U. Modèle 75602.	359.95	**239.95**
1 seul. Climatiseur «Beaumark» 5000 B.T.U. Modèle 75501.	289.95	**189.95**
1 seul. Réfrigérateur «Beaumark». Modèle 35900.	629.95	**484.95**
1 seul. Réfrigérateur «Beaumark». Modèle 35978.	759.95	**584.95**
1 seul. Cuisinière «Beaumark». Mdèle 13076.	489.95	**419.95**
1 seul. Lave-vaisselle «Beaumark». Modèle 40058.	539.95	**459.95**
1 seul. Lave-vaisselle «Beaumark». Modèle 40080.	589.95	**499.95**

Rayon 3430, étage supérieur.

ASPIRATEURS

	Prix orig. Simpsons	
5 seuW. Aspirateur vertical «Eureka». Modèle 5060.	339.99	**149.99**
5 seul. Aspirateur vertical «Hoover». Modèle 4139.	149.99	**99.99**
10 seul. Balai électrique «Regina». Modèle 822.	59.99	**49.99**

Rayon 3371, étage supérieur.

ARTICLES DE SPORT

	Prix ord. Simpsons	
24 seul. Rabais 9.99. Bicyclettes «Sureflite» pour hommes. Cadre 21"	109.98	**99.99**
40 seul. Rabais 1.99. Lanterne «Ray-O-Vac».	11.98	**9.99**
100 douz. seul. Rabais $3. Balles de golf «Wilson».	10.00 douz.	**7.00**

Rayon 3469, étage supérieur.

TAPIS ET MOQUETTE
Rabais 30% — Moquette (installation incluse)

	Prix ord. Simpsons	
Moquette «Camberly». 100% «Fortrel» polyester. Envers jute.	27.77	**19.43**
Moquette «Dawn Mist». 100% nylon. Envers caoutchouc.	22.98	**16.08**
Moquette «Cozy». 100% nylon. Envers caoutchouc.	18.98	**13.28**
Moquette «Grand Tour». 100% nylon. Envers jute.	28.77	**20.13**

TAPIS ET MOQUETTE

	Prix ord. Simpsons	
Rabais 25% — Tapis motifs orientaux de la collecrion «Brazilian».		
6 seul. 2' x 3'.	16.99	**12.74**
6 seul. 3' x 5'.	30.99	**23.24**
6 seul. 4' x 6'.	59.99	**44.99**
Rabais $99 — Tapis «Tangier». 6'7" x 9'10".	399.00	**300.00**

Rayon 3376, niveau du promenoir.

APPAREILS DE DIVERTISSEMENT

Téléviseurs-couleur	Prix orig. Simpsons	
14 seul. Console 26" «Zenith». Modèle 1980.	Spécial	**799.99**
2 seul. Console 26" «Zenith». Modèle L2542.	Spécial	**849.00**
3 seul. Console 26" «Electrohome». «Yorkdale».	Spécial	**749.00**
2 seul. Console 26" «Electrohome». «Gatineau».	Spécial	**849.00**
2 seul. Console 26" «Electrohome». «Richmond».	Spécial	**829.00**
6 seul. Portatif 20" «Electrohome». «Hillcrest».	Spécial	**539.00**
6 seul. Portatif 20" «Electrohome». «Forum».	Spécial	**629.00**
4 seul. Portatif 20" «Toshiba». Modèle C991C	649.99	**599.99**
1 seul. Portatif 20" «Toshiba». Modèle C990C	599.99	**549.99**
1 seul. Concole 26" «RCA». Modèle GD748-S.	899.99	**649.99**
5 seul. Portatif 20" «Electrohome». «Windsor».	589.99	**499.99**
2 seul. Portatif 20" «Electrohome». «Hudson».	629.99	**539.99**
Téléviseurs noir/blanc.		
12 seul. Portatif 20" «RCA». Modèle CD 192.	219.99	**149.99**
Chaînes stéréo, accessoires et radios		
6 seul. Chaîne «Pioneer». Modèle SX580/PL200/RS100.	499.99	**429.99**
3 seul. Chaîne «Pioneer». Modèle SX780/PL255/RS300.	799.99	**699.99**
3 seul. Chaîne «JVC». Modèle RS-7/LA-11/RS 300.	699.99	**599.99**
3 seul. Chaîne «JVC». Modèle RS-11/LA-11/RS240.	549.99	**444.99**
3 seul. Chaîne «Yorx». Modèle M2162/S-90.	829.99	**699.99**
2 seul. Chaîne «Yorx». Modèle M 2411/Q650-45.	499.99	**399.99**
25 seul. Chaîne «Lloyd's». Modèles divers.	Spécial	**99.99 à 479.99**
1 seul. Table tournante «Lloyd's». Modèle F468.	129.95	**99.99**
1 seul. Table tournante «Lloyd's». Modèle FF2270.	89.99	**69.99**
9 seul. Chaîne «Lloyd's». Modèle R958/098.	409.99	**359.99**
20 seul. Cassettophone «Lloyd's». Modèle R8666.	Spécial	**129.99**
30 seul. Radio de table stéréo «Lloyd's». Modèle J248.	Spécial	**64.99**
24 seul. Radio portative «Monte Verde» de «Lloyd's". Modèle V 154.	Spécial	**44.99**

Rayon 3395, étage supérieur.

ARTICLES DE QUINCAILLERIE

Rabais 25% — Chasse-neige «Ariens» en stock seulement.
Rabais 25% — Papier peint. Sur commande spéciale seulement.
Rabais 20% — Coiffeuse «Lorenzo». Sur commande spéciale seulement.
Rabais 15% — Enceinte pour baignoire. (Veuillez allouer 10 jours pour la livraison.)
Rabais $10 — Étagères 5 tablettes en métal. Amande ou brun. Prix ord. Simpsons 29.99 — **19.99**
Rayon 3690, étage supérieur.

ARTICLES DIVERS

	Prix orig. Simpsons	
250 seul. Chocolat «Toblerone». 400g (14 oz). Assistez à une démonstration de préparation de fondue.	4.95	**4.19**

Rayon 3505, niveau du promenoir.

38 seul. Service à dîner 20 pces pour 4 personnes. Choix de motifs.		**27.77 à 49.99**
25 seul. Ens. de service 5 pces. Certains motifs assortis aux services à dîner ci-haut.		**19.99 à 29.99**

Rayon 3445, étage supérieur.

Meubles et accessoires pour bébés.

20 seul. Lits et matelas. Prix orig. Simpsons 9.99 à 59.98		**5.99 à 39.99**
10 seul. Sac pour couches.	9.99	**5.99**

Rayon 3473, niveau du promenoir.

100 seul. Sacs à main en cuir ou vinyle. Choix de couleurs et de modèles.		**5.99 à 29.99**

Rayon 3225, niveau du promenoir.

8 seul. Vaisseau spatial «Draconian marauder» de «Buck Rogers».	11.99	**5.99**
21 seul. Personnage «Robin» magnétique.	11.99	**5.99**
64 seul. Personnage «Superman Super Hero».	4.49	**2.24**

Rayon 3470, étage supérieur.

Rabais 30%
Sacs d'école

Profitez dès aujourd'hui de ce bon rabais. Modèles et formats divers.

Rayon 3202, niveau du promenoir.

Rabais 15% *
sur tous les meubles

La sélection comprend: meubles de style contemporain, tables d'appoint, meubles pour salle à dîner, ensembles pour chambre à coucher, meubles capitonnés style traditionnel pour vivoir, matelas et sommiers-tapissier, canapés-lits, meubles en teck, meubles style colonial et fauteuils d'appoint.

*Ce rabais ne s'applique pas aux meubles déjà offerts à prix réduits.

Rayon 3401, étage supérieur.

Rabais 15% *
Lampes de table et lampadaires

Venez jeter un coup d'oeil sur notre sélection imposante de modèles. Vous en trouverez un qui s'harmonisera à merveille avec votre décor!

* Ce rabais ne s'applique pas aux lampes de table et lampadaires déjà offerts à prix réduits.

Rayon 3439, étage supérieur.